

UNION DES COMORES

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



PAUVRETE ET CONSOMMATION DES MENAGES EN UNION DES COMORES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ETUDES ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES

Avec l'appui d'Afristat

Observatoire économique et statistique

Afrique subsaharienne



L'excellence au service du développement

de la statistique en Afrique

Septembre 2015

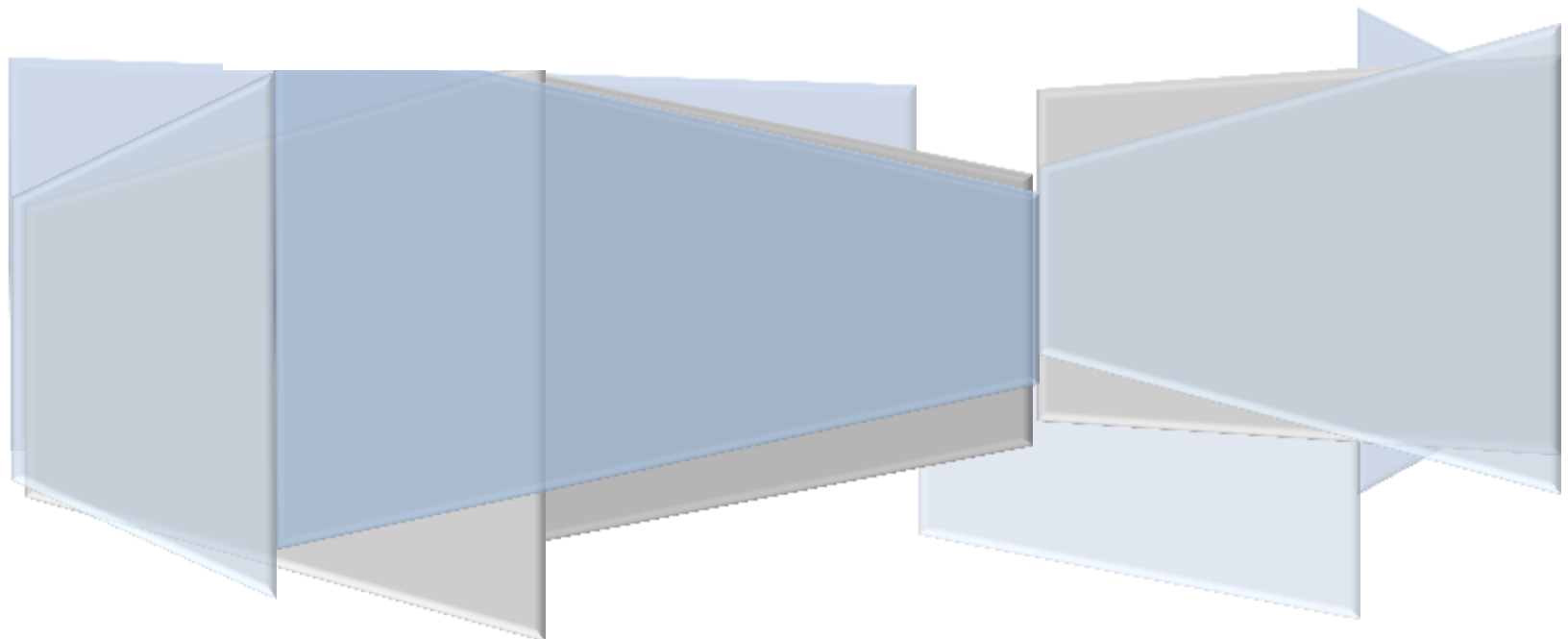


Table des matières

Avant-propos	iv
Remerciement	v
PREFACE	vii
Listes des tableaux	viii
Listes des graphiques	x
Listes des encadrés	x
Sigles et abréviations	xi
Résumé analytique	xii
Introduction générale	1
1.1. Contexte économique et social de l'Union des Comores.....	1
1.2. Problématique de la pauvreté.....	3
Méthodologie générale de l'étude	4
1.1. Plan de d'échantillonnage	4
1.1.1. Stratification	4
1.1.2. Taille de l'échantillon.....	4
1.2. Bases des données utilisées	4
1.3. Les questionnaires utilisés.....	5
1.4. Approche méthodologique de l'analyse.....	6
1.5. Outils statistiques valorisés	7
Analyse approfondie de la pauvreté	9
1.1. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages	9
1.1.1. Caractéristiques démographiques des ménages.....	9
L'état et la répartition spatiale de la population des Comores	9
La structure par âge et par sexe de la population des Comores	10
Situation matrimoniale de la population des Comores.....	12
1.1.2. Caractéristiques socio-économiques des ménages.....	13
Structure et composition des ménages selon le milieu de résidence	13
La taille du ménage.....	13
L'alphabétisation	14
Le niveau d'instruction	14
1.2. Condition de logement des ménages	15

Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages	17
1.2.1. Statut de pauvreté et caractéristiques des ménages	18
Typologie des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage	19
Statut de pauvreté et caractéristiques du chef de ménage	20
Statut de pauvreté, milieu de résidence et localisation géographique	21
Profil de la consommation des ménages.....	23
1.1. Dépenses de consommation par Produit et par population consommant le produit.	25
1.1.1. Dépenses alimentaire.	25
1.1.2. Dépenses non alimentaire.....	28
Typologies et déterminants de la pauvreté en Union des Comores.	32
1.1. Pauvreté monétaire et de pauvreté non monétaire.	32
1.1.1. La pauvreté monétaire	32
Méthodologie de détermination du seuil de pauvreté monétaire.	33
Estimation des indicateurs de pauvreté.....	34
1.1.2. La pauvreté non monétaire.	38
Méthodologie de détermination du seuil de pauvreté non monétaire	38
1.2. Typologie de la pauvreté.	43
1.3. Déterminants de la pauvreté.....	46
1.3.1. Méthode d'estimation.....	46
1.3.2. Présentation des résultats	47
Cas de la pauvreté monétaire.	47
Cas de la pauvreté en condition de vie	49
Cas de la pauvreté subjective	50
Analyse de la distribution de l'indicateur du niveau de vie des ménages et des inégalités	52
1.1. Niveau de vie selon les caractéristiques des ménages.....	52
1.1.1. Niveau de vie selon le quintile de pauvreté et la typologie du ménage	53
1.1.2. Niveau des inégalités des revenus en 2014.....	53
Distribution des revenus des ménages	53
Illustration des inégalités par la courbe de Lorentz	55
Analyse de la dynamique de la pauvreté entre 2004 et 2014.....	57
1.1. Définition des indicateurs de mesure la pauvreté	58
1.2. Changement de la pauvreté insulaire.....	60

1.3.	Décomposition de la pauvreté entre 2004 et 2014	60
1.4.	Selon la typologie des ménages	61
1.5.	Le sexe du chef de ménage	62
Principaux enseignements et recommandations		63
1.1.	Principaux enseignements.....	63
1.2.	Recommandations.....	65
1.2.1.	Par rapport à l'amélioration du dispositif de collecte des données.....	65
1.2.2.	Par rapport à l'amélioration de la méthodologie de mesure de la pauvreté.....	66
1.2.3.	Par rapport aux axes stratégiques possibles d'orientation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté.....	68
Conclusion		69
Annexe		A
Bibliographie		a

Avant-propos

L'Union des Comores vient de réaliser, à travers l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), la troisième phase de l'enquête 1-2-3 entre mai et juin 2014. Cette troisième phase concerne la consommation et les conditions de vie des ménages.

Cette phase, comme les deux autres, a été réalisée avec le concours financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) et l'appui technique de l'Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). Dénommée Enquête sur les Dépenses de Consommation des Ménages aux Comores en 2014 (EDMC 2014), elle permettra, à travers les résultats obtenus, de produire les indicateurs clés pour le suivi et évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Développement Durable (SCA2D). Elle permettra également d'avoir une tendance sur l'évolution du phénomène de pauvreté depuis la dernière Enquête Intégrale auprès des Ménages de 2004 (EIM 2004).

Ce présent rapport présente les principaux résultats définitifs de l'EDMC. Ces derniers donnent une situation globale sur les conditions de vie et la pauvreté en Union des Comores. Les données ainsi collectées sont statistiquement significatives et prennent en compte l'aspect genre. Les progrès enregistrés à travers les résultats obtenus riment indubitablement avec les efforts déployés par les Gouvernements successifs depuis 2004 et les partenaires au développement pour améliorer l'environnement socioéconomique de la population comorienne.

L'analyse des données s'est faite suivant une démarche descriptive et multidimensionnelle. L'utilisation de l'analyse multidimensionnelle est une originalité dans ce présent rapport. Elle va au delà d'une simple description du phénomène de pauvreté et permet d'avoir une vision globale de la typologie de la pauvreté mais aussi des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages.

A partir des données de cette enquête, l'INSEED compte mettre en place un dispositif de suivi et évaluation de la pauvreté en Union des Comores. Il dispose désormais d'une base de données enrichie permettant de produire les indicateurs nécessaires et indispensables pour l'élaboration des politiques et programmes de développement des décideurs politiques.

Remerciement

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) vient de réaliser l'Enquête sur les Dépenses de consommation des Ménages Comoriens (EDMC). Elle est la troisième phase d'une enquête de type 1-2-3 organisée en Union des Comores et financée entièrement par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) et l'atteinte des Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD). Elle permet également de produire les indicateurs de suivi et évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCA2D) et la préparation du post OMD.

Son organisation a été faite de telle sorte que l'on puisse désagréger les résultats jusqu'au niveau régional. Des études ultérieures permettront d'aller jusqu'au niveau communal.

Nous voudrions, à l'occasion de la publication de ce présent rapport, présenter notre gratitude à l'égard des partenaires au Développement plus spécialement le Groupe de la Banque Africaine de Développement pour son appui indéniable en termes de ressources humaines, matérielles et financières.

Nos chaleureux remerciements s'adressent également aux autorités administratives et locales pour leur engagement en termes de sensibilisation et assistance lors des opérations de terrains relatives à l'enquête.

Nous ne saurons pas passer sous silence la collaboration de la population comorienne et surtout celle des localités enquêtées pour avoir consacré son temps précieux à répondre à nos interviews tout en donnant des réponses claires et sans ambiguïté malgré leur aspect parfois confidentiels.

Nous ne pourrions pas oublier nos vaillantes équipes de terrain et de bureau. A elles, nous adressons nos sincères remerciements pour leur dynamisme et leur motivation à effectuer les travaux de collectes et de saisies des données relatives à l'enquête.

Nous sommes très reconnaissant à l'institution AFRISTAT en général et à ses trois experts à savoir Ousman KORIKO; Siriki Zanga COULIBALY et Freeman AMEGASHIE, pour leur détermination à appuyer l'INSEED à travers une approche très enrichissante en terme de renforcement des capacités des experts nationaux dans les domaines de collecte, de la saisie, du traitement et de l'analyse des données.

Nous avons une pensée particulière à notre intrépide collègue de l'INSEE de Paris Constance Torell et aux vaillants experts de la BAD Marc Koffi Kouakou et Jmal Yacine pour leurs apports inestimable en matière de renforcement des capacités d'analyse de la pauvreté. A eux nous formulons nos remerciements les plus distingués.

De même, nous ne saurons oublier l'action de l'équipe des consultants analystes nationaux à savoir Saïd Djaffar Soudjay Ali; Hamidou Saïd Ounaïs, Mouhidine Kaambi; Mohamed Djamaldine et Halifa

Aoussidine pour leur détermination à mener à terme les travaux d'analyse des données en vue de la production du présent rapport.

Que le personnel du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) trouve ici notre reconnaissance pour les efforts qu'il a déployés afin de gérer les moyens matériels, financiers et humains octroyés au projet d'enquête.

A l'équipe de coordination technique de l'enquête plus précisément Mohamed Salim, Responsable de la Composante Statistique et Planification du PRCI et le Consultant National en appui à la réalisation de l'enquête Swalah Eddine Saïd Mohamed Mkandzile, nous adressons nos félicitations pour leur motivation et dévouement sans lesquels la réalisation de cette enquête ainsi que les résultats obtenus n'auraient aboutis.

Le Directeur Général de l'INSEED

Ahmed Djoumoi

PREFACE

La lutte contre la pauvreté est, depuis plus d'une décennie, au cœur des politiques et programmes de nombreux pays en développement et surtout ceux d'Afrique subsaharienne.

En Union des Comores, une stratégie de lutte contre la pauvreté est élaborée en 2006 et révisée en 2009 jusqu'à en 2014. Il s'agit de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP). Depuis 2015, un autre programme de lutte contre la pauvreté via le développement durable est mise en place. Il s'agit de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D). Cette dernière couvre la période 2015 -2019. Pour des besoins de suivi évaluation des stratégies, il est indéniable que le pays a besoins d'indicateurs fiables et actualisées.

Cependant, il a été constaté que les indicateurs utilisés étaient produits sous la base des données de l'EIM et du RGPH de 2003. Or après plus de dix ans, les données sont dans une certaine mesure moins fiable. Il convient de les actualiser. La meilleure façon de procéder est la réalisation des enquêtes auprès des ménages. Ce qui a conduit le Gouvernement comorien à demander auprès de la Banque Africaine de Développement, à travers le PRCI, le financement de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel, la consommation et les conditions de vie.

Je voudrais ici rendre un vibrant hommage à la Banque Africaine de Développement pour avoir mis en place le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles à travers duquel le financement de l'enquête 1-2-3 a été accordé et dont son implication dans la gestion des moyens financiers et matériels a été d'une importance majeure pour la réussite de l'enquête.

J'estime également toute ma reconnaissance à l'Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique de l'Ouest et ses experts lesquels ont déployés leurs efforts pour appuyer techniquement les cadres nationaux dans la réalisation de la présente enquête.

Enfin, le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles remercie les membres de l'équipe technique de l'Enquête sur les Dépenses de Consommation des Ménages aux Comores, toutes les administrations sectorielles, institutions de recherche et de formation pour leurs contributions à l'enrichissement de ce rapport ainsi que le personnel temporaire recruté pour leurs prestations pendant les phases de collecte des informations et de l'exploitation informatique.

Abal Anrabe ABDOU CHACOUROU

Coordonnateur du PRCI

Listes des tableaux

Tableau 1: répartition de l'échantillon de l'EDMC selon les strates et les milieux de résidence	4
Tableau 2: Répartition de la population selon le sexe par île et le milieu de résidence	9
Tableau 3: Répartition de la population selon l'âge et le sexe	11
Tableau 4: Répartition de la population selon le sexe et les grands groupes d'âges	12
Tableau 5: Répartition (en %) de la population de 12 ans et plus par sexe selon la situation matrimoniale	12
Tableau 6: Répartition (en%) des ménages par sexe du chef de ménage et type de ménage selon le milieu de résidence	13
Tableau 7 : Répartition(en %) des ménages selon la taille et la strate	14
Tableau 8: Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et la région ou l'île	14
Tableau 9: Répartition (en %) de la population par caractéristiques selon le niveau d'instruction	15
Tableau 10: Mode d'éclairage des ménages comoriens selon la strate	16
Tableau 11: Caractéristiques sociodémographique des chefs de ménages	18
Tableau 12 : Répartition des quintiles des dépenses selon les 12 fonctions de consommations	24
Tableau 13, Répartitions en % des dépenses de consommation par produits alimentaire et par population consommant le produit	26
Tableau 14 : Répartition en % des dépenses de consommation par produits non alimentaire et par population consommant le produit	28
Tableau 15: Répartitions en % des dépenses de consommation par produits alimentaire par strate et par population consommant le produit	30
Tableau 16 : Estimation des composantes du seuil de pauvreté EIM 2004 et EESIC 2014 – Phase 3	34
Tableau 17: répartition des ménages (%) selon le statut de pauvreté par strate et par milieu de résidence	35
Tableau 18: statut de pauvreté selon le sexe et la strate	35
Tableau 19: statut de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage	36
Tableau 20: statut de pauvreté selon la strate et le dernier diplôme obtenu du chef de ménage	36
Tableau 21: statut de pauvreté selon la strate et le statut d'activité du chef de ménage	37
Tableau 22 : Variables retenues pour la construction des scores de conditions de vie (SCV)	39
Tableau 23: pauvreté en condition de vie (%) selon la strate et le milieu de résidence	40

Tableau 24: pauvreté subjective selon la strate	42
Tableau 25: répartition (en pourcentage) de la pauvreté subjective selon le milieu de résidence	42
Tableau 26 : typologie de la pauvreté selon la strate	43
Tableau 27 : variables retenues pour la régression logistique	46
Tableau 28: les déterminants de la pauvreté monétaire	47
Tableau 29: déterminants de la pauvreté en condition de vie	49
Tableau 30: déterminants de la pauvreté subjective	50
Tableau 31: Dépenses moyennes des ménages par tête selon le quintile de pauvreté et la typologie du ménage	53
Tableau 32: Principaux indices d'inégalité de la distribution du revenu	54
Tableau 33 : Évolution des indices de pauvreté entre 2004 et 2014	60
Tableau 34 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté entre 2004 et 2014	61

Listes des graphiques

Graphique 1: Répartition (en %) de la population par île selon le milieu de résidence	10
Graphique 2: source d'approvisionnement en eau des ménages	15
Graphique 3 : typologie des logements	16
Graphique 4: Le plan 1-2 de l'analyse des caractéristiques des chefs de ménages	20
Graphique 5 : représentation des axes factoriels 1 et 2	21
Graphique 6 : représentation des axes factoriels 1 et 2	22
Graphique 7 : Pourcentage dépenses de consommation sur la base des 12 fonctions de la nomenclature COICOP	23
Graphique 8 : Analyse conjointe de la part budgétaire des produits et de la population consommant les produits	27
Graphique 9 : Répartitions en % des dépenses de consommation par produits non alimentaire et par population consommant le produit	29
Graphique 10: présentation des plans factoriels 1 et 2	45
Graphique 11: Présentation des plans factoriels 1 et 2	49
Graphique 12: courbe de Lorenz	55
Graphique 13: Evolution du taux de pauvreté selon les îles entre 2004 et 2014	58

Listes des encadrés

Encadré 1: A propos des outils statistiques de l'analyse de l'inégalité	7
Encadré 2: Formule de ZA jour	33

Sigles et abréviations

AFRISTAT: Observatoire Economique et Statistique d’Afrique Subsaharienne

ACM: Analyse des Correspondances Multiples

BAD: Banque Africaine de Développement

BDN: Banque des Données Nationales

BIT: Bureau International du Travail

CAH: Classification Ascendante Hiérarchique

EBC: Enquête Budget Consommation

EDMC: Enquête sur les Dépenses de consommation des Ménages aux Comores

EIM: Enquête Intégral Auprès des Ménages

FGT: Foster, Greer et Thorbecke

IDH: Indicateurs de Développement Humain

IPH: Indice de Pauvreté Humaine

INSEED: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

OMD: Objectifs du Millénaires pour le Développement

PIB: Produit Intérieur Brut

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PRCI: Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles

SCA2D: Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement durable

SCRIP: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

SNDS: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

UPI: Unité de Production Informelle

ZD: Zone de Dénombrement

Résumé analytique

Le présent rapport est une étude sur le phénomène de pauvreté et la consommation à partir des données de l'Enquête sur les dépenses de Consommations des Ménages Comoriens réalisées en Juin 2014. Ladite enquête correspond à la troisième phase de l'enquête 1-2-3 réalisée pour la première fois en Union des Comores. L'enquête portait sur un total de 3276 ménages tirés à partir des ménages enquêtés en phase 1 qui était au nombre de 4966. Comme dans l'ensemble des trois phases de l'enquête, le territoire comorien a été stratifié en 4 strates : Moroni, le reste de Ngazidja, Ndzouani et Mwali en tenant compte à la fois de la zone de résidence.

Les données de l'Enquête Intégrale auprès des Ménages réalisée en 2004 sont utilisées dans le cadre de l'analyse de la dynamique de la pauvreté couvrant la période de 2004 à 2014.

Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages

Les résultats obtenus montrent qu'au niveau des caractéristiques démographiques des ménages, la population estimée est 755680 habitants en 2014. La population de Ngazidja, au niveau de laquelle on trouve la capitale administrative, représente environ 52% de la population totale. Celles de Ndzouani et Mali sont respectivement de 42% et 6%. La population urbaine représente 300438 soit plus de 40% de la population totale. La répartition selon le sexe donne un pourcentage de 51% de femme et 49% d'homme soit un rapport de masculinité d'environ 97%.

La structure par âge révèle une population très jeune. En effet, un peu plus de 40% de la population totale est âgé de moins de 15 ans.

Au niveau de la situation matrimoniale, 50 % des individus âgés de 12 et plus sont célibataires, 43,6% sont mariés et 6,4% sont veufs ou divorcés.

L'enquête révèle que sur le plan socioéconomique des ménages, le taux d'alphabétisation est de 73,2% tout sexe confondu. Ce taux est beaucoup plus élevé chez les hommes soit un peu plus de trois quart. Chez les femmes, sept femmes sur dix sont alphabétisées. En milieu urbain 4/5 sont alphabétisés contre 2/3 en milieu rural.

Sur la base d'une analyse multidimensionnelle, plus précisément une Analyse de Correspondances Multiples, une typologie des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage a pu être établie. Elle a été suivie d'une étude de la liaison des caractéristiques des ménages et le statut de la pauvreté.

A propos de la typologie des ménages, il ressort de ladite analyse deux groupes majeurs : le premier est composé d'hommes mariés, actifs occupés, alphabétisés ayant atteint au moins le niveau primaire et vivant dans des ménages composés d'au moins cinq personnes ; le second est composé d'individus célibataires ayant un niveau d'instruction faible, et vivant dans des ménages monoparentaux.

L'analyse du statut de pauvreté par rapport aux caractéristiques du chef de ménage montre que la pauvreté est un phénomène touchant beaucoup plus les ménages dont le chef est marié, relativement âgé, moins instruit et vivant dans un ménage de plus de 5 personnes. De même, il semble que les ménages pauvres sont ceux dont le chef travaille pour son propre compte, ou comme employeur dans l'informel ou comme employé non qualifié, voire comme aide familial. Ces ménages sont généralement faiblement alphabétisés, de type monoparental, de grande taille et le plus souvent dirigés par des femmes.

Les ménages non pauvres ont comme chef de ménage un individu relativement instruits, bien positionné dans la hiérarchie des emplois (cadres supérieurs, cadres moyens, employé/ouvrier qualifié, chômeur BIT, etc.). Ces ménages sont généralement de petite taille et comportent une part significative de couples sans enfants, de ménages unipersonnels et dans une moindre mesure, de famille élargie.

Tenant compte du milieu de résidence, il semblerait que la pauvreté est un phénomène beaucoup plus rural qu'urbain

Consommation des ménages

L'analyse de la consommation montre que les dépenses des ménages comoriens concernent beaucoup plus l'alimentation. En effet plus de 3/5 de ces dépenses sont destinées à l'alimentation. En considérant la répartition des quintiles de pauvreté selon les douze fonctions de consommation, il apparaît clairement que les dépenses de consommation des ménages les plus pauvres et les plus riches sont respectivement de 63,8% et 57,9%. Le riz occupe la première place des aliments ayant les dépenses de consommations les plus élevées avec un pourcentage de 13%. Il est beaucoup plus consommé à Ngazidja par rapport aux deux autres îles. Suivent le poisson, le poulet et ne noix de coco comme produits ayant une population les consommant trop importantes avec des dépenses conséquentes.

Pour les dépenses non alimentaires, elles représentent respectivement 36,2% et 42,1% pour les ménages les plus pauvres et les ménages les riches.

Il est prouvé que les dépenses de communication diminuent en fonction du niveau de vie. Celles de transport, quant à elles, augmentent en fonction du niveau de vie. En moyenne, 3% des dépenses totales des ménages sont consacrées à l'enseignement.

Les soins hospitaliers t représentent une part très faible dans les dépenses non alimentaires. Elle est estimée à 0,5%.

Typologie et déterminants de la pauvreté

Le seuil de pauvreté monétaire a été obtenu en utilisant la méthode des coûts des besoins essentiels. En Union des Comores ce seuil est de 295105.

Le seuil de en condition de vie, la pauvreté est calculé à partir des scores de conditions de vies sur le confort général du logement et le l'hygiène du cadre de vie. Ainsi, le seuil de pauvreté en Union des Comores est estimé à 8 privatisations. Au-delà de ce seuil, le ménage est considéré comme pauvre en condition de vie. Ainsi nous avons trouvé que 66;6% des ménages comoriens sont pauvres en conditions

de vie. Ce qui représente beaucoup plus que la pauvreté monétaire dont la part au niveau ménage s'élève à un peu plus de 26%

Pour ce qui est de la pauvreté subjective, on s'est basé sur l'opinion de l'enquête pour savoir la classe sociale dans laquelle elle se situe. Ainsi on a considéré que chaque individu se classant en dessous de 20% vivant moyennement bien est pauvre subjectivement. Cela renvoie aux réponses correspondant aux deux modalités suivantes : 20% les plus pauvres et 20% les moyennement pauvre. Les résultats montrent que plus de $\frac{3}{4}$ des ménages comoriens d'estiment pauvre.

La combinaison des trois types de pauvreté a permis d'obtenir 8 classes de pauvreté : les pauvres selon les trois dimensions (6,8%), les pauvres monétairement seulement (3,2%), les pauvres en conditions de vie seulement (27,4%); les pauvres subjectivement seulement (13,4%); les pauvres monétairement et en conditions de vie (5,7%), les pauvres monétairement et subjectivement (10,1%); les pauvres en conditions de vie et subjectivement (26,6%) et les non pauvres quelle que soit la dimension de la pauvreté considérée (6,3%).

L'utilisation d'une Analyse des Correspondances Multiples suivie d'une Classification ascendante Hiérarchique a permis de mettre en lumière une typologie de la pauvreté en Union des Comores. En effet, on pu avoir quatre classes plus ou moins homogènes.

La première classe et celle des ménages pauvre en condition de vie, utilisant l'eau de pluie comme source de boisson ayant des chefs de ménages actifs qui sont des hommes âgés d'entre 35 à 54 ans. Ils utilisent le bois pour la cuisson et sont logés dans des maisons individuelles. Ces ménages sont éclairés par le courant de la société d'État et se trouvent dans la strate de reste de Ngazidja.

La deuxième classe et celle des ménages pauvre monétairement se trouvant dans la strate de Moroni et donc urbaine. Ils sont locataires de leurs domiciles et sont éclairés par la Ma-Mwé. Le pétrole y est utilisé pour la cuisson. Ils sont dirigés par des actifs occupés en tant que cadre.

La troisième classe regroupe les ménages non pauvres monétairement mais pauvres en condition de vie résidant en milieu urbain. Ils sont éclairés par la Ma-Mwé et sont logés dans des maisons individuelles en tant que propriétaires. Ils ont à leurs têtes des femmes inactives âgées de plus de 55 ans.

La quatrième et dernière classe rassemble les ménages ruraux de l'île de Mwali qui sont pauvres dans les trois dimensions de la pauvreté. Ils utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage et possèdent des WC traditionnelles. La cuisson y faite à l'aide de bois. Ces ménages sont logés dans des maisons individuelles en tant que propriétaire.

L'analyse multidimensionnelle a permis de choisir efficacement les variables à utiliser lors de l'analyse des déterminants de la pauvreté aux Comores. Ladite analyse est faite sur la base d'un modèle logistique. Les résultats obtenus sont les suivants :

La régression économétrique de chacun des types de la pauvreté (monétaire, en condition de vie et subjective) suivant les variables telles que le sexe du chef de ménage; l'âge du chef de ménage, la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage; la taille du ménage, l'accès à l'eau, l'accès à l'électricité et le milieu de résidence a donné les résultats suivants :

Pour ce qui est de la pauvreté monétaire, l'âge du chef de ménage a un impact sur la pauvreté monétaire. Plus l'individu devient de plus en plus âgé, plus il a tendance à être pauvre. En changeant de statut dans l'emploi passant de cadre aux autres types de catégorie socioprofessionnelle, la probabilité d'être pauvre monétairement augmente. Ceci est le cas pour le statut de manœuvre (15%) et aide-familial (23%). Cesser d'utiliser l'électricité de la Ma-Mwé augmenterait les chances d'être pauvre

A propos de la pauvreté en condition de vie, l'âge avancé du chef de ménage entraînerait une forte plausibilité à ne pas vivre aisément. Les ménages dirigés par les femmes sont moins exposés à la pauvreté en condition de vie que ceux dirigés par les hommes. Avoir un statut beaucoup moins confortable dans l'emploi pour le chef de ménage engendrerait un accroissement de ne pas avoir des conditions de vie saine. Cependant, le changement de milieu de résidence n'a aucun effet sur les conditions de vie des ménages comoriens.

Enfin, pour le cas de la pauvreté subjective, l'âge influencerait les tendances à devenir pauvre subjectivement. Aussi, plus l'individu occupe un poste mal classé dans sa vie professionnelle, il est beaucoup plus éventuel qu'il se juge pauvre.

L'absence de branchement électrique de la Ma-Mwé incite l'individu à se sentir de plus en plus pauvre

La pauvreté subjective est beaucoup plus rurale qu'urbaine.

Analyse de la distribution de l'indicateur du niveau de vie des ménages et des inégalités

Il a été constaté que les dépenses des ménages varient en fonction de la typologie c'est à dire selon que le ménage soit constitué d'une personne ou plus. L'indice national de Gini est de 0,417. Au niveau des strates, c'est au niveau de Mwali que les variations des niveaux de vie sont plus faibles (I. Gini = 0,372). Elles sont maximales à Ndzouani avec un indice de Gini de 0,427. L'indice d'entropie révèle que dans la tranche de revenu supérieur, l'inégalité est beaucoup plus accrue surtout dans la strate de Reste de Ngazidja et Moroni. L'indice y est respectivement de 0,473 et 0,438.

Dynamique de la pauvreté entre 2004 et 2014

Entre 2004 et 2014, nonobstant les considérations d'ordre méthodologique, il ressort que le ratio de la pauvreté a dans l'ensemble diminué passant de 44,9% à 34,3%. Toutefois, la tendance n'est pas la même au niveau de l'île de Mwali où on constate une augmentation dudit ratio de 1,8 point de pourcentage. Les ménages monoparentaux dirigés par une femme ont enregistré un accroissement de leur ratio de pauvreté.

Dans l'ensemble, les écarts observés en termes de profondeur et sévérité révèlent une tendance à la baisse. Le phénomène est beaucoup plus remarquable au niveau de l'île de Ngazidja dans laquelle la baisse est de 4.1 et 4.9 respectivement à Moroni et dans le reste de Ngazidja. Néanmoins, le gap de la pauvreté s'est davantage creusé dans la strate de Mwali. Cependant, les inégalités entre les pauvres n'ont significativement pas changé.

On observe en outre une baisse relative des pauvres en milieu urbain et rural respectivement de 12% et 9%. C'est le cas aussi pour ce qui est des écarts au seuil de pauvreté. La diminution est de 17% en milieu urbain et 7% en milieu rural.

Sur le plan individuel, on constate que les ménages dirigés par des hommes ont enregistré une diminution du nombre des pauvres (15%) par rapport à ceux dirigés par des femmes (1%). Le constat est le même en ce qui concerne les écarts au seuil. Les variations sont respectivement de 15% et 3%.

Introduction générale

L'Union des Comores a réalisé en 2004 une enquête dénommée Enquête Intégrale auprès des Ménages (EIM). Elle a permis au pays de disposer de données sur la consommation des ménages ainsi que la pauvreté. Elle sert jusqu'à présent de base pour l'élaboration des politiques et programmes de développement. Dix ans après, les structures de la population ont changé tout comme le contexte politico économique du pays.

L'utilisation des données issues de l'EIM dans le cadre des stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté mises en place par les décideurs politiques, biaiserait l'évaluation des efforts déployés par les Gouvernements successifs. Il s'avère alors indispensable de disposer d'indicateurs mis à jour et fiables pour le suivi et évaluation desdites stratégies. C'est dans ce cadre que le pays s'est doté d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) dont l'objectif ultime est de disposer d'un système statistique national décentralisé et intégré. Ce système devrait permettre l'alimentation et l'amélioration de la Banque des Données Nationale (BDN). Les indicateurs pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement doivent indéniablement provenir des enquêtes auprès des ménages et d'envergure nationale que le Gouvernement doit organiser.

Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement a eu un accord de don avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement, dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI), pour la mise en œuvre d'une enquête de type 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages. Cette enquête porte sur trois phases: la première concerne l'emploi, le chômage et les conditions d'activités; la seconde est une enquête sur le secteur informel pour saisir les caractéristiques de ce secteur et son mode d'insertion dans le tissu productif du pays; la troisième phase est une enquête qui a pour objet de déterminer le profil de la consommation et les conditions de vies des ménages.

Le PRCI qui assure la gestion financière et des acquisitions de l'enquête, a recruté, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne pour appuyer techniquement l'INSEED dans la réalisation de l'enquête.

Le présent rapport porte sur l'analyse des résultats de l'enquête. Les questions méthodologiques sont abordées dans le premier chapitre. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse approfondie de la pauvreté.

1.1. Contexte économique et social de l'Union des Comores

L'Union des Comores est un pays insulaire de 2 170 km² et une population de 724 294 habitants en 2012. C'est une population très jeune. Plus de 40% de la population est âgé de moins de 15 ans en 2014. Les

femmes représentent un peu plus de 50% de la population et le taux d'urbanisation est estimé à environ 40%.

Le taux d'alphabétisation est estimé à 73%. Le taux de chômage strict des personnes âgées de 15 ans et plus est de 8,1 au sens strict (taux de chômage BIT) et de 24,8% au sens élargi. La principale activité économique demeure l'agriculture laquelle représente environ 50% du Produit Intérieur Brut du pays et pourvoit 80% d'emploi à la population. A peu près 95% des emplois en Union des Comores sont pourvus par les Unités de Production Informelles (UPI). Le secteur industriel y est très peu développé.

Le contexte économique s'améliore avec un taux de croissance du PIB d'environ 3% en 2014. Néanmoins, l'économie comorienne dépend fortement de l'extérieur. En effet, une part importante des produits de consommation de base provient de l'extérieur. Ce qui explique de facto la détérioration de la balance commerciale au fil des années. En revanche, le taux d'inflation est élevé et avoisine les 6% en 2014.

Le pays s'est doté, depuis 2009, d'un cadre stratégique national pour son développement et a mis en œuvre une première Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) sur la période 2010-2014, dont le bilan indique des progrès importants enregistrés dans beaucoup de domaines prioritaires couverts par la stratégie : macroéconomie, finances publiques, éducation, santé, gouvernance, etc.

Sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre de la SCRP, le Gouvernement Comorien a adopté en 2014, une nouvelle stratégie nationale de développement pour la période 2015-2019, dénommée « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) ». Par ailleurs, l'ambition des autorités politiques est de « Faire des Comores un pays émergent d'ici 2040 ». Pour répondre à ce rendez-vous, la SCA2D vise les objectifs spécifiques suivants :

- porter le taux de croissance du PIB réel à 6,1% en moyenne et par an ;
- ramener le taux de chômage de 14% en 2003 à moins de 10% en 2019 ;
- réaliser, à l'horizon 2020, l'ensemble des Objectifs du millénaire pour le développement et augmenter la place des Comores dans l'indice de développement humain ;
- porter le rang des Comores dans l'indice Moh Ibrahim de Bonne Gouvernance à 21 sur 52 ;
- passer à la phase de transition dans le spectre de fragilité selon la méthodologie de Busan ;
- augmenter la proportion du territoire couverte par les forêts à 6%.

Pour réaliser la vision fondée sur une croissance accélérée, diversifiée, inclusive et génératrice d'emplois, la SCA2D est définie autour de quatre axes prioritaires :

- Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance
- Axe 2: Développement des infrastructures de soutien à la croissance
- Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages
- Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine

Ainsi, la réalisation de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages (EDMC) vient à point nommé pour répondre aux questions de suivi-évaluation des objectifs que se sont fixés l'Union des Comores à travers la SCA2D. Elle constitue la phase 3 de l'enquête du type 1-2-3. Elle permet d'estimer les dépenses des ménages, leurs conditions de vie et leur demande en biens et services vis-à-vis des différents secteurs de l'économie nationale. De façon spécifique, l'enquête vise à :

- déterminer le niveau et la structure de consommation des ménages ;
- analyser le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages ;
- quantifier et analyser la pauvreté monétaire et subjective aux Comores ;
- analyser l'évolution des revenus, de la consommation et des transferts monétaires reçus ou versés de la population ;
- fournir les coefficients de pondération d'un indice des prix à la consommation (IPC).

1.2. Problématique de la pauvreté

La lutte contre la pauvreté est une des préoccupations majeures des pays en voie de développement. La mesure et l'analyse de la pauvreté s'avèrent le plus souvent délicates, du fait de la complexité de sa définition et de l'approche méthodologique à adopter pour y parvenir. Plusieurs approches ont été développées par les chercheurs et chaque pays en retient une au moins pour décrire son profil de la pauvreté. Le profil de pauvreté est défini par le PNUD en 1999 comme "un outil analytique qui résume la somme d'informations recueillies sur le phénomène et la structure de pauvreté d'un pays en tentant à la fois : (i) de définir la pauvreté du pays ; (ii) d'identifier et de localiser les pauvres et (iii) de souligner les principales manifestations de la pauvreté."

L'Union des Comores retient la méthode des coûts des besoins essentiels (CBE). Cette méthode découle de l'approche monétaire en termes d'analyse de la pauvreté. Mais tenir compte seulement du revenu qui est le socle pour la mesure de la pauvreté monétaire pour qualifier un individu s'il est pauvre ou non ne suffit pas. Il existe aussi la pauvreté non monétaire qui regroupe toutes les dimensions relatives aux conditions de vie des populations. La question se pose également quant au choix des variables à retenir pour l'estimation du seuil de pauvreté non monétaire.

Compte tenu de tout ce qui précède, et dans le souci de mieux cerner la notion de pauvreté dans ses dimensions les plus représentatives, le présent rapport cherchera à présenter et justifier la méthodologie retenue dans le cadre de l'analyse, les caractéristiques de la pauvreté en dressant une typologie de cette dernière et en essayant de mettre en exergue ses déterminants. Le rapport permettra également de mesurer la dynamique de la pauvreté en Union des Comores en menant des analyses comparatives entre les résultats obtenus lors de la réalisation de l'EIM et ceux obtenus dans le cadre de cette enquête. Un profil de la consommation des ménages sera décrit pour aider à mieux voir les habitudes alimentaires des ménages selon qu'ils soient pauvres ou non.

Méthodologie générale de l'étude

L'EDMC est réalisée auprès d'un échantillon de 3276 ménages sélectionné parmi les ménages enquêtés à la phase 1 de l'EESIC. La collecte des données a duré environ deux mois de mai à juin 2014.

1.1. Plan de d'échantillonnage

1.1.1. Stratification

Les strates utilisées lors de l'EESIC phase 1 seront maintenues pour l'EDMC. Ainsi, les strates d'analyse sont constituées par la ville de Moroni et les localités environnantes, les trois îles de l'Union des Comores (Reste de Ngazidja, Ndzouani, Mwali) et les deux milieux de résidence (urbain et rural).

1.1.2. Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon à l'EESIC phase 1 est estimée à 4966 ménages sélectionnés suivant un sondage aréolaire à deux degrés par strate. Au premier degré, il est tiré 338 zones de dénombrement à probabilités inégales. Au second degré, il est tiré un nombre variable de ménages par ZD dans chaque strate.

S'agissant de l'EDMC, il propose un échantillon total de 3276 ménages, soit 65% de l'échantillon de la phase 1.

L'échantillon est reparti dans le territoire comorien tel que le décrit le tableau suivant :

Tableau 1: répartition de l'échantillon de l'EDMC selon les strates et les milieux de résidence

Strates	Moroni	Reste Ngazidja	Ndzouani	Mwali	Total
Nombre de ZD à tirer en Milieu urbain	84	50	43	36	213
Nombre de ménages à tirer en milieu urbain	1008	378	387	387	2160
Nombre de ZD à tirer en Milieu rural	0	50	41	34	125
Nombre de ménages à tirer en milieu rural	0	378	369	369	1116
Total ZD	84	100	84	70	338
Total Ménages	1008	756	756	756	3276

1.2. Bases des données utilisées

La base des données utilisée pour le tirage de l'échantillon est celle de l'enquête sur la situation de l'emploi. Cette base contient 4926 ménages.

A l'issue de la saisie des données, une base des données sur l'EDMC est établie. Elle sert de principale source pour l'analyse et la mesure de la pauvreté dans le cadre de ce présent rapport.

Dans le cadre de l'analyse de la dynamique de la pauvreté, on a recours à la fois aux données de l'EDMC 2014 ainsi qu'aux données de l'EIM 2004. Dans cette perspective, un retraitement des données de l'EIM s'est imposé, tant pour harmoniser les cadres conceptuels que pour s'accorder sur les choix techniques et méthodologiques.

1.3. Les questionnaires utilisés

Deux types de questionnaires sont utilisés dans le cadre de cette enquête.

- Un questionnaire sur les dépenses quotidiennes des ménages pendant une période de neuf jours. Les données collectées à l'aide d'un carnet de comptes sont retranscrites chaque fois sur ce questionnaire
- Un questionnaire sur les dépenses de consommation rétrospectives, les dépenses occasionnelles et exceptionnelles...etc. dont les principaux modules sont les suivants :
 - Identification du ménage
 - Composition du ménage
 - Dépenses d'acquisitions importantes ou exceptionnelles de produits alimentaires au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses d'habillement et de chaussures au cours des 6 derniers mois
 - Dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles au cours des 6 derniers mois
 - Dépenses d'ameublement, équipement ménager et entretien courant pour la maison au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses d'ameublement, équipement ménager et entretien courant pour la maison au cours des 6 derniers mois
 - Dépenses de santé au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses de santé au cours des 3 derniers mois
 - Dépenses de transport au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses de transport au cours des 3 derniers mois
 - Dépenses de communication au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses de communication au cours des 3 derniers mois
 - Dépenses de loisir et culture au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses de loisir et culture au cours des 6 derniers mois
 - Dépenses d'éducation au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses d'hôtel et restaurant au cours des 12 derniers mois
 - Dépenses d'hôtel et restaurant au cours des 3 derniers mois

- Dépenses de biens et services divers au cours des 12 derniers mois
- Dépenses de biens et services divers au cours des 6 derniers mois
- Dépenses à l'occasion des fêtes ou des cérémonies au cours des 12 derniers mois
- Transferts reçus en espèces
- Transferts versés en espèces
- Agriculture
- Elevage
- Pêche et pisciculture
- Exploitation forestière
- Accès aux services publics
- Différentes dimensions de la pauvreté

D'autres documents techniques tels que le manuel de l'enquêteur, la nomenclature de la consommation, la nomenclature des lieux d'achats, ...etc. sont utilisés dans le cadre de l'enquête.

1.4. Approche méthodologique de l'analyse

Dans le cadre du présent rapport, l'analyse des données va valoriser à la fois des méthodes exploratoires, descriptives et des méthodes explicatives

Des analyses exploratoires permettront de valoriser la masse totale d'informations mobilisées afin de mieux décrire les caractéristiques sociodémographiques des ménages; ainsi que la typologie de la pauvreté. Cette analyse descriptive de la situation des ménages (profil de consommation, la description des typologies de la pauvreté, dynamique de la pauvreté, etc.). Cette analyse descriptive sera dans la plus part des cas suivi d'une analyse multidimensionnelle afin de mieux voir les relations entre les variables. Ceci sera le cas surtout dans la caractérisation des typologies de la pauvreté et dans la description des caractères sociodémographiques des ménages. L'utilisation d'une Analyse en Composante Principale (ACP) et d'une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) est d'une importance capitale. Elle permet d'aller au-delà d'une simple description de la consommation des ménages et de leurs conditions de vies. Elle est beaucoup plus intéressante dans l'analyse conjointe de la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire (pauvreté des conditions de vie et pauvreté subjective) dans la mesure où elle permet de dresser une typologie des ménages selon qu'ils soient pauvres en se référant à la pauvreté monétaire, subjective et des conditions de vie.

L'utilisation d'un modèle économétrique pour l'analyse des déterminants de la pauvreté s'avère pertinent pour mieux apprécier la significativité des paramètres statistiques estimés. Compte tenu de la nature des variables explicatives (qui sont des variables qualitatives) il sera utilisé un modèle logit pour l'estimation des paramètres.

Pour ce qui est du calcul du seuil de pauvreté monétaire, la méthode utilisée est celle du Coût des Besoins Essentiels. Cette méthode repose sur l'hypothèse que la dépense de consommation des ménages est le

meilleur proxy du revenu disponible des ménages. Le choix de cette approche est expliqué par le fait que, les Comores étant un pays en développement, l'économie informelle est très répandue; l'économie rurale joue un rôle crucial et l'image de la consommation du pays sera facile à cerner.

Le seuil de pauvreté des conditions de vie sera calculé sur la base d'un score de privation de niveau de vie pour une liste d'items considérés comme indispensables pour avoir un certain niveau de vie. Les dimensions qui concernent l'habitat et le confort des ménages ainsi que les biens durables possédés sur la base des données de la phase 1 permettront de déterminer le nombre minimum d'items/de manques à partir duquel n individu sera considéré comme pauvre ou non en terme de condition de vie. Le seuil de pauvreté subjectif se calculera, quand à lui, à partir des aspirations des individus enquêtés, ces derniers déclarant dans le module "différentes dimensions de la pauvreté" s'ils s'estiment pauvres ou non.

1.5. Outils statistiques valorisés.

L'analyse de la pauvreté requiert l'utilisation d'outils statistiques spécifiques. Ces outils peuvent être résumés en trois groupes : les indices FGT, les indices d'inégalité de la distribution de l'indicateur du niveau de vie et les outils de micro-simulation et de simulation de l'impact des politiques économiques et sociales.

Les indices de pauvreté FGT (Foster, Greer et Thorbecke (1984)) sont largement employés dans la littérature. L'interprétation des niveaux d'indices FGT diffère selon l'importance donnée à l'inégalité entre les membres d'une population. Les principaux indices de la famille FGT sont l'indice numérique de pauvreté, l'écart moyen du seuil de pauvreté et l'indice de sévérité de pauvreté. L'indice numérique (ou taux de pauvreté) est le plus simple et le plus connu des indices de pauvreté donné. Son utilité principale est de dénombrer les individus qui sont situés sous un seuil de pauvreté. Cet indice est facilement calculable lorsqu'un seuil est choisi. L'écart moyen du seuil de pauvreté corrige en partie la faiblesse de l'indice numérique de pauvreté. En effet, cet indice permet d'estimer l'écart moyen entre les pauvres et le seuil de pauvreté.

Les indicateurs d'inégalités sont constitués de: indice de Gini, courbes de dominance stochastique, quantile de niveau de vie, courbe de Lorenz, coefficient de variation, etc. Ils permettent, à des degrés divers d'analyser l'inégalité de la distribution de l'indicateur du niveau de vie des ménages.

Encadré 1: A propos des outils statistiques de l'analyse de l'inégalité

L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalité. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Une baisse de l'indice de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. A l'inverse, une élévation de l'indice reflète une augmentation globale des inégalités. (INSEE)"

La courbe de Lorenz est la représentation graphique de la fonction qui, à la part x des détenteurs d'une part d'une grandeur, associe la part y de la grandeur détenue. Elle a été développée par Max O. Lorenz en vue d'une représentation graphique des inégalités de revenu.

Elle peut être facilement transposée, notamment à la répartition d'une donnée statistique quelconque, comme :

- *les inégalités de répartition d'un actif ou de toute autre distribution de richesse.*

- *l'état de la répartition des clients au sein d'une clientèle.*
- *l'état de concentration d'un marché avec la ventilation des parts de marché.*

Une interprétation de la courbe de Lorenz peut être faite au moyen du coefficient de Gini, égal au rapport de la surface A à l'aire totale du triangle. C'est une mesure d'inégalité de répartition.

Une courbe de dominance stochastique permet de déterminer le biais de pauvreté issu de la croissance (Mc Culloch et Bouleh, 2000). La dominance stochastique ne vise pas un classement complet des distributions mais un classement robuste qui prenne en compte des divergences possibles dans les points de vue sur l'appréhension de la mesure des inégalités.

Le coefficient de variation (CV) est, selon l'INSEE, le rapport de l'écart-type à la moyenne. Plus la valeur du coefficient de variation est élevée, plus la dispersion autour de la moyenne est grande. Il est généralement exprimé en pourcentage. Sans unité, il permet la comparaison de distributions de valeurs dont les échelles de mesures de ne sont pas comparables. Lorsque l'on dispose de valeurs estimées, le CV rapporte l'écart-type de l'estimation à la valeur de cette estimation. Plus la valeur du coefficient de variation est faible, plus l'estimation est précise.

Les quantiles sont des outils permettant de partager la population en parties égales. Différentes sortes de quantiles existes. Ils permettent de partager la population en 4, 5, 10 ou 100 parties égales.

Analyse approfondie de la pauvreté.

1.1. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages

L'objectif de cette partie est de procéder à une description statistique des caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population et des ménages. Une telle description est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques sociodémographiques et économiques sont des déterminants de la situation de la pauvreté de la population et des ménages.

1.1.1. Caractéristiques démographiques des ménages

L'état et la répartition spatiale de la population des Comores

La Phase 3 de l'EESIC 2014 estime la population totale des Comores à 755 680 habitants en 2014 (Tableau 2). En 2003, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2003) la dénombrait à 575 660 habitants. L'effectif se serait donc accru de 180 020 habitants dans la période, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%. Celui-ci est légèrement supérieur au taux d'accroissement intercensitaire (1991-2003) estimé à 2,1%.

Comme en 2003, la répartition géographique de la population présente des inégalités entre les îles. En effet, la grande île (Ngazidja) qui abrite la capitale administrative et économique du pays (Moroni) renferme 52% de la population totale. Elle est suivie de Ndzouani (42%) puis de Mwali (6%).

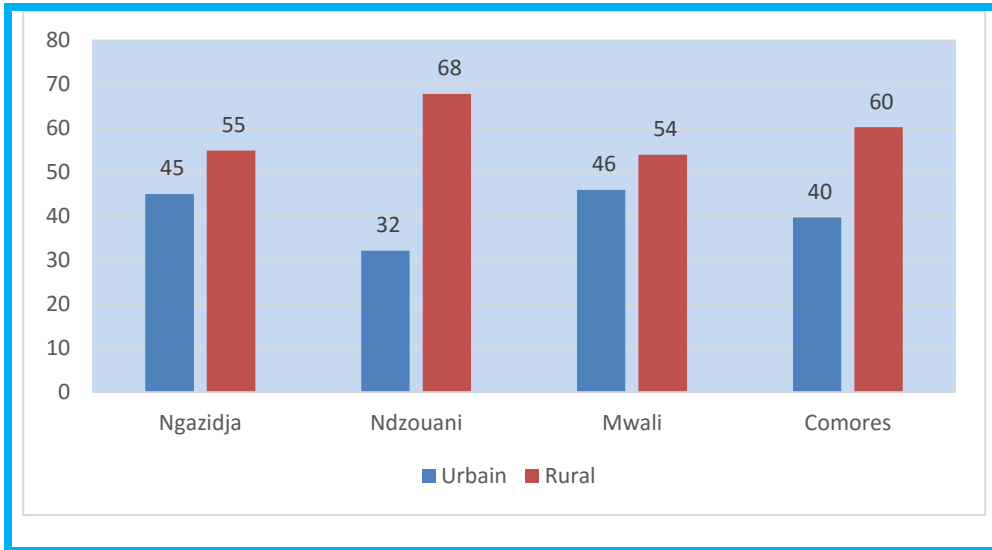
Tableau 2: Répartition de la population selon le sexe par île et le milieu de résidence

Sexe	Région ou île				Milieu de résidence		Comores
	Moroni	Reste de Ngazidja	Ndzouani	Mwali	Urbain	Rural	
Masculin	62 408	129 958	153 602	25 234	147 927	223 275	371 202
Féminin	64 113	135 889	160 584	23 891	152 511	231 967	384 478
Total	126 521	265 847	314 186	49 126	300 438	455 242	755 680

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

La population urbaine des Comores est estimée 300 438 personnes, soit un taux d'urbanisation de 40%. On note une tendance à la hausse du poids des citadins évalué à 28% en 2003 par le RGPH. Cette tendance à la hausse des citadins est due essentiellement à l'exode rural consécutif à la baisse de la production agricole et à la concentration des investissements publics et des activités économiques dans les zones urbaines, spécialement dans les capitales des îles.

Graphique 1: Répartition (en %) de la population par île selon le milieu de résidence



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

La structure par âge et par sexe de la population des Comores

Le tableau 2 indique que la population des Comores compte 371 202 hommes (49%) et 384 478 femmes (51%), soit un rapport de masculinité (RM=nombre d'hommes pour 100 femmes) de 96,5%. Ce rapport varie significativement selon l'âge mais de façon irrégulière. Il dépend à la fois de la mortalité et de la migration qui subissent, elles-mêmes, les effets différentiels de l'âge et du sexe. Dans les faits, ces deux phénomènes touchent plus les hommes que les femmes.

Tableau 3: Répartition de la population selon l'âge et le sexe

AGE	HOMME	%	FEMME	%	COMORES	%
Moins de 5 ans	50 766	13,7	46 899	12,2	97 665	12,9
5-9 ans	58 751	15,8	58 942	15,3	117 693	15,6
10-14 ans	44 769	12,1	43 465	11,3	88 234	11,7
15-19 ans	41 885	11,3	39 209	10,2	81 094	10,7
20-24 ans	22 906	6,2	32 814	8,5	55 720	7,4
25-29 ans	22 957	6,2	30 491	7,9	53 448	7,1
30-34 ans	20 355	5,5	25 316	6,6	45 671	6,0
35-39 ans	20 453	5,5	25 464	6,6	45 917	6,1
40-44 ans	21 532	5,8	18 977	4,9	40 509	5,4
45-49 ans	13 558	3,7	13 322	3,5	26 880	3,6
50-54 ans	13 186	3,6	13 480	3,5	26 666	3,5
55-59 ans	9 681	2,6	8 455	2,2	18 136	2,4
60-64 ans	10 802	2,9	7 764	2,0	18 566	2,5
65-69 ans	3 857	1,0	4 970	1,3	8 827	1,2
70-74 ans	7 081	1,9	7 352	1,9	14 433	1,9
75-79 ans	2 927	0,8	2 698	0,7	5 625	0,7
80-84 ans	3 947	1,1	3 490	0,9	7 437	1,0
85 et plus ans	1 789	0,5	1 370	0,4	3 159	0,4
Total	371 202	100,0	384 478	100,0	755 680	100,0

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Un rapport de masculinité globalement à l'avantage des femmes

Le tableau 3 donne la répartition de la population totale suivant les grands groupes d'âges. Il permet d'atténuer les fluctuations du rapport de masculinité et rend ainsi l'analyse de sa tendance plus facile. D'environ 108,2% à la naissance, le RM est d'environ de 104,1% entre 0 et 19 ans. Il tombe à 76,0% entre 20 et 39 ans, avant de grimper à 110,9% entre 40 et 64 ans, puis tombe à nouveau au niveau de 88,8% entre 65 et 74 ans avant de s'établir à 114,6% à partir de 75 ans. La première phase traduirait un

effet pur de natalité plus importante à la naissance en faveur des hommes. La seconde phase (20-9 ans), pourrait exprimer un effet d'émigration des individus, en majorité des hommes soit pour des études, soit pour la recherche d'un emploi hors du pays. La troisième phase (45-64 ans), qui se caractérise par un rapport de masculinité relativement élevé (110,9%) pourrait illustrer un retour massif des émigrés dans leur pays. La baisse du rapport de masculinité entre 65 ans et 74 ans pourrait vraisemblablement traduire une mortalité différentielle plus importante des femmes dans cette tranche d'âges, confortée par l'importance du rapport de masculinité à partir de 75 ans.

La structure par âge de la population présente les caractéristiques d'une population très jeune, résultat d'une fécondité passée assez forte même si celle-ci connaît une baisse progressive. En effet, les moins de 20 ans représentent 51% de la population totale alors que les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 5%.

Par ailleurs, environ deux comoriens sur cinq (40,2%) ont moins de 15 ans, ce qui se traduit par un taux de dépendance démographique assez élevé de 83%. Ce taux se définit comme le rapport du nombre d'inactifs (individus de moins de 15 ans et des individus de 64 ans et plus) sur l'effectif de la population active occupée de 15-64 ans. Aux sens démographique du terme, il y a 83 personnes à charge pour 100 personnes « économiquement actives »

Tableau 4: Répartition de la population selon le sexe et les grands groupes d'âges

AGE	HOMME	%	FEMME	%	COMORES	%	RM(%)
Moins de 15 ans	154 286	41,6	149 307	38,8	303 593	40,2	103,3
15-64	197 315	53,2	215 290	56,0	412 605	54,6	91,7
65 et plus	19 601	5,3	19 881	5,2	39 482	5,2	98,6
Total	371 202	100,0	384 478	100,0	755 680	100,0	96,5

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Situation matrimoniale de la population des Comores

Le tableau 5 donne la situation matrimoniale des personnes âgées de 12 ans et plus. Globalement, 50% des personnes âgées de 12 ans et plus sont des célibataires, 43,6% sont mariées et seulement 6,4% sont soit divorcées ou veuves. En outre les résultats montrent qu'il y a des différences entre les hommes et les femmes. En effet, 54,6% des hommes sont des célibataires contre 45,7 % des femmes. En revanche, dans le mariage il y a peu de différence entre les hommes et les femmes avec respectivement 43% et 44%.

Par ailleurs, malgré la présence de la polygamie, du fait de la religion musulmane, on enregistre 40,3% de mariages monogames alors que les polygames représentent seulement 3,3%.

Tableau 5: Répartition (en %) de la population de 12 ans et plus par sexe selon la situation matrimoniale

Sexe	Situation matrimoniale					
	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Divorcée	Veuf et veuve	Total
HOMME	54,6	39,2	4,0	1,5	0,7	100,0
FEMME	45,7	41,4	2,6	4,7	5,6	100,0

COMORES	50,0	40,3	3,3	3,2	3,2	100,0
---------	------	------	-----	-----	-----	-------

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

1.1.2. Caractéristiques socio-économiques des ménages

Structure et composition des ménages selon le milieu de résidence

Au niveau national, le nombre de ménages est estimé à 150 971 en 2014 dont près de 28% sont dirigés par des femmes. La proportion de femmes chefs de ménage varie selon le milieu de résidence. Elle est de 32% en milieu urbain contre 24,3% en milieu rural. Cette situation reflète, dans une certaine mesure, la tendance à une grande autonomisation des femmes citadines dans la prise de décisions aussi bien dans le ménage qu'en dehors.

Selon la typologie des ménages, les résultats montrent que les couples avec enfants représentent le type dominant avec près de 45% des ménages, suivis des familles élargies (près de 30%). Les ménages monoparentaux nucléaires et élargis suivent de loin avec respectivement 9,5% et 6,2%.

Cette structure est observée quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, les proportions des couples avec enfants et des familles élargies sont plus grandes en milieu rural qu'en milieu urbain. En revanche, les ménages monoparentaux et unipersonnels se trouvent plus en milieu urbain que rural.

Tableau 6: Répartition (en%) des ménages par sexe du chef de ménage et type de ménage selon le milieu de résidence

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Comores
Sexe du chef de ménage			
Masculin	68,0	75,7	72,3
Féminin	32,0	24,3	27,7
Type de ménage			
Unipersonnel	7,0	1,4	3,9
Couple avec enfant	40,3	48,6	44,9
Couple sans enfant	5,3	6,2	5,8
Monoparental nucléaire	11,6	7,8	9,5
Monoparental élargi	6,8	5,7	6,2
Famille élargie	28,9	30,3	29,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

La taille du ménage

En 2014, la taille moyenne d'un ménage est estimée à 5 personnes pour l'ensemble du pays. Elle varie légèrement entre les strates : de 4 personnes à Moroni et 5,2 à Ndzouani et Mwali, elle passe à 5,4 personnes pour le Reste de Ngazidja.

Le tableau 7 montre que, excepté la ville de Moroni où les ménages composés de 1 à 4 personnes sont dominants, dans les autres strates, la plupart des ménages (51,0% à 53,7%) comptent 5 à 9 membres. Les

ménages de petite taille (moins de 5 personnes) représentent 46,3% des ménages, toutefois, ils sont plus fréquents à Moroni (près de 65%) que dans les autres strates.

S'agissant des ménages de grande taille (10 personnes et plus), ils ne représentent qu'environ 5% et sont plus fréquents en milieu rural

Tableau 7 : Répartition(en %) des ménages selon la taille et la strate

Taille	Strate				Comores
	Moroni	Reste de Ngazidja	Ndzouani	Mwali	
1-4 personnes	64,7	41,6	40,9	43,2	46,3
5-9 personnes	33,5	51,0	53,7	51,9	48,4
10 personnes et plus	1,8	7,3	5,4	5,0	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne	4	5,4	5,2	5,2	5

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

L'alphabétisation

Dans le traitement de l'alphabétisation, l'on s'est limité aux personnes de 15 ans et plus. Il ressort du tableau 7 que la majorité des personnes âgées de 15 ans et plus savent lire et écrire dans l'une des langues parlées aux Comores. En effet, le taux d'alphabétisation de 73,2% tout sexe confondus. Il est plus élevé chez les hommes (76,4%) que chez les femmes avec 70,2%.

Le taux d'alphabétisation varie selon le milieu de résidence, atteignant 81,3% en milieu urbain contre 67,1% en milieu rural.

Tableau 8: Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et la région ou l'île

Milieu de résidence	Strate				Comores
	Moroni	Reste de Ngazidja	Ndzouani	Mwali	
Urbain	83,4	84,6	75,1	87,0	81,3
Rural		65,3	67,8	79,1	67,1
Sexe					
Masculin	85,9	70,8	75,9	83,5	76,4
Féminin	81,1	67,7	65,4	81,9	70,2
Total	83,4	69,2	70,4	82,7	73,2

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction concerne la population de 6 ans et plus ayant fréquenté de façon régulière un établissement d'enseignement moderne quelconque (public ou privé), notamment français, franco-arabe ou autres. L'école coranique n'est pas prise en compte.

Les résultats montrent que la majorité des personnes instruites (31%) ont atteint le niveau primaire. Les personnes qui ont atteint les niveaux secondaires et supérieurs représentent respectivement 18,3% et 10,5%. Toutefois, près de 40% de la population comorienne reste toujours sans aucun niveau d'instruction

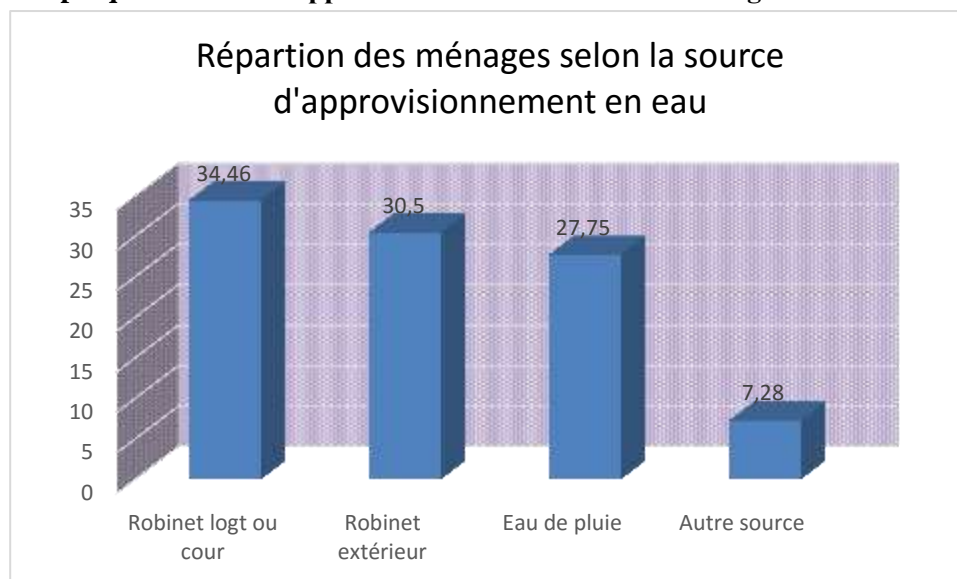
Tableau 9: Répartition (en %) de la population par caractéristiques selon le niveau d'instruction

Région ou île	Niveau d'instruction				
	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Moroni	30,8	26,5	23,1	19,6	100,0
Reste de Ngazidja	39,9	30,4	19,8	9,9	100,0
Ndzouani	45,3	32,4	14,8	7,5	100,0
Mwali	36,9	34,1	19,6	9,4	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	32,6	28,8	22,1	16,5	100,0
Rural	45,6	32,1	15,8	6,8	100,0
Sexe					
Masculin	37,7	32,1	18,8	11,3	100,0
Féminin	43,0	29,6	17,7	9,7	100,0
Comores	40,4	30,8	18,3	10,5	100,0

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

1.2. Condition de logement des ménages

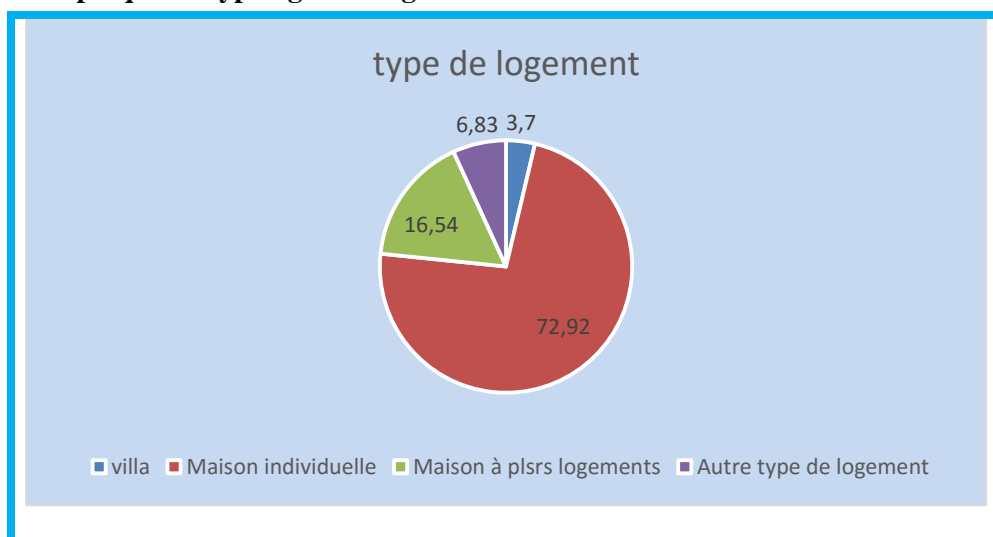
Graphique2: source d'approvisionnement en eau des ménages



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Nous constatons à travers le graphique ci-dessus que la principale source d’approvisionnement en eau des ménages comoriens est le robinet du logement ou de la cours. Ceci est utilisé par 34,46 des ménages comoriens. Viennent ensuite les robinets à l’extérieur avec une fréquence d’un peu plus de 30%, l’eau de pluie qui est utilisée par un eu moins de 28% et en fin les autres sources d’eau. Ces dernières sont constituées notamment des puits, des entreprises de distribution d’eau, l’eau des rivières et lacs...etc.

Graphique 3 : typologie des logements



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

En termes de type de logement, on constate que la plupart des ménages comoriens sont logés dans des maisons individuelles. En effet, environ 73% des ménages comoriens y sont logés. Ensuite, on trouve les maisons à plusieurs logements avec une fréquence de 16,54%. Les villas ne concernent qu’une minorité de ménage avec une fréquence de 6,83%. Les autres types de logement viennent en dernier lieu avec une part de 3,7%. Ces derniers sont constitués de chambres simples et des duplex.

Tableau 10: Mode d’éclairage des ménages comoriens selon la strate

MODE D'ECLAIRAGE	Moroni	Reste de Ngazidja	Ndzouani	Mwali	Total
Ma-Mwè	87.47	80.76	63.84	60.22	74.07
Groupe électrogène	1.17	0.95	1.39	1.63	1.28
Lampe à pétrole	3.50	10.23	30.88	32.83	18.25
Bougie	6.48	4.77	1.39	1.09	3.64
Énergie solaire	1.17	1.64	0.70	3.68	1.76
Boîte (pétrole, huile	0.11	1.23	0.56	0.14	0.48
Autre	0.11	0.41	1.25	0.41	0.51
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Le tableau ci dessus donne la répartition des ménages comoriens selon strate. On y constate que dans l'ensemble, le mode d'éclairage le plus utilisé est e courant fournie par la société Ma-Mwé. On observe en effet qu'un peu moins de $\frac{3}{4}$ des ménages comoriens l'utilise. Suit ensuite la lampe à pétrole pour un peu plis de 18%, les bougies pour 3,64%. L'énergie solaire n'est utilisée que par 1,76% des ménages comoriens. Au niveau des strates, on constate que c'est au niveau de Ndzouani ou on observe une part importante des ménages utilisant la lampe à pétrole avec un peu moins de 31%. Malgré les problèmes énergétiques que traversent le pays depuis environ une décennie, l'Energie solaire est moins utilisée au niveau de toutes les strates. Les autres sources d'éclairage quelle que soit la strate considérée n'ont pas de part significative en termes d'utilisation par les ménages.

Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages

➤ Les femmes citadines plus responsables et autonomes

Dans l'ensemble, Il est établi que près de 28% des chefs de ménage sont des femmes. C'est en milieu urbain que la proportion de femmes chefs de ménage est la plus importante (32%) contre seulement 24,3% en milieu rural.

➤ Des chefs de ménage relativement âgés

L'âge moyen d'un chef de ménage comorien est de 46 ans. La grande majorité des chefs de ménage a 35 ans ou plus avec plus de la moitié (60,6%) d'entre eux qui sont âgés de 35 et 60 ans. La part de chefs de ménage jeunes (moins de 35 ans) n'est que de 23,4%.

➤ La majorité des chefs de ménage sont en union

La plupart des chefs de ménage sont mariés (78,9% dont 73,5% mariés monogame et 5,4% mariés polygame). Les célibataires représentent seulement 7,5% des chefs de ménage comoriens. Toutefois, cette proportion est de 11,4% en milieu urbain contre 4,4% seulement en milieu rural. Chez les chefs de ménage dont la dernière union a été rompue, on dénombre relativement plus de divorcés (8,3%) que de veufs (5,3%).

➤ Des chefs de ménage à moitié non instruits

Près d'un chef de ménage sur deux n'est pas instruit. Exactement 21% ont le niveau primaire, 16,2% le niveau secondaire et 14,4% le niveau supérieur. Par rapport au milieu de résidence, la proportion des chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction passe de 38,5% en milieu urbain à 56,2% en milieu rural. En revanche, s'agissant du niveau supérieur, on passe de 8,1% en milieu rural à 22,5% en milieu urbain

Tableau 11: Caractéristiques sociodémographique des chefs de ménages

	Strate				Milieu de résidence		Comores
	Moroni	Reste de Ngazidja	Ndzouani	Mwali	Urbain	Rural	
Sexe du chef de ménage							
Masculin	69,0	76,4	72,3	62,0	68,0	75,7	72,3
Féminin	31,0	23,6	27,7	38,0	32,0	24,3	27,7
Groupe d'âge du chef de ménage							
Moins de 35 ans	28,8	14,2	27,6	27,4	27,0	20,6	23,4
Entre 35 et 60 ans	55,0	66,0	59,1	59,6	57,1	63,3	60,6
Supérieurs à 60 ans	16,1	19,8	13,2	13,1	15,9	16,0	16,0
Situation matrimoniale du chef de ménage							
Célibataire	16,8	4,8	5,5	3,5	11,4	4,4	7,5
Marié(e) monogame	67,0	78,5	73,3	70,4	67,1	78,6	73,5
Marié(e) polygame	2,8	4,4	7,2	7,9	4,7	5,9	5,4
Divorcé(e)	9,6	6,9	7,9	14,1	11,1	6,1	8,3
Veuf et veuve	3,8	5,5	6,1	4,0	5,6	5,0	5,3
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun niveau	38,0	53,1	51,3	40,5	38,5	56,2	48,4
Primaire	18,6	23,4	20,1	22,3	19,0	22,5	21,0
Secondaire	19,2	13,4	16,0	21,4	19,9	13,2	16,2
Supérieur	24,1	10,1	12,6	15,9	22,5	8,1	14,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

1.2.1. Statut de pauvreté et caractéristiques des ménages

L'objet de cette section est de caractériser les ménages par rapport à la situation de pauvreté monétaire. Il s'agira de procéder à une analyse exploratoire des caractéristiques des chefs de ménage selon le statut de pauvreté du ménage. Dans cette analyse, on retiendra les variables généralement observées comme les variables géographiques (milieu de résidence, région ou île), démographiques (sexe, âge, situation matrimoniale), économiques (situation d'activité, catégorie socioprofessionnelle) et sociales (niveau d'instruction, alphabétisation). Étant donnée la nature qualitative de ces caractères, la méthode utilisée est l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM). Il s'agit d'une méthode d'analyse factorielle dont l'application la plus courante est le traitement des réponses d'une enquête comme c'est le cas ici.

La variable statut de pauvreté et les variables géographiques seront projetées en supplémentaire et n'interviennent pas dans la construction des axes factoriels. L'analyse de l'histogramme des valeurs propres nous conduit, en utilisant le critère du coude, à retenir pour l'interprétation les deux premiers facteurs qui expliquent près de 18% de l'information contenue dans la base de données.

De l'analyse des caractéristiques des ménages, on peut attendre :

- une typologie des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage : deux ménages sont proches si leurs caractéristiques se ressemblent ;
- une étude des liaisons entre les différentes caractéristiques des chefs de ménages ;
- avec les éléments en supplémentaire, une étude de la liaison entre les caractéristiques des ménages et le statut de pauvreté.

Typologie des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage

➤ *Le premier facteur*

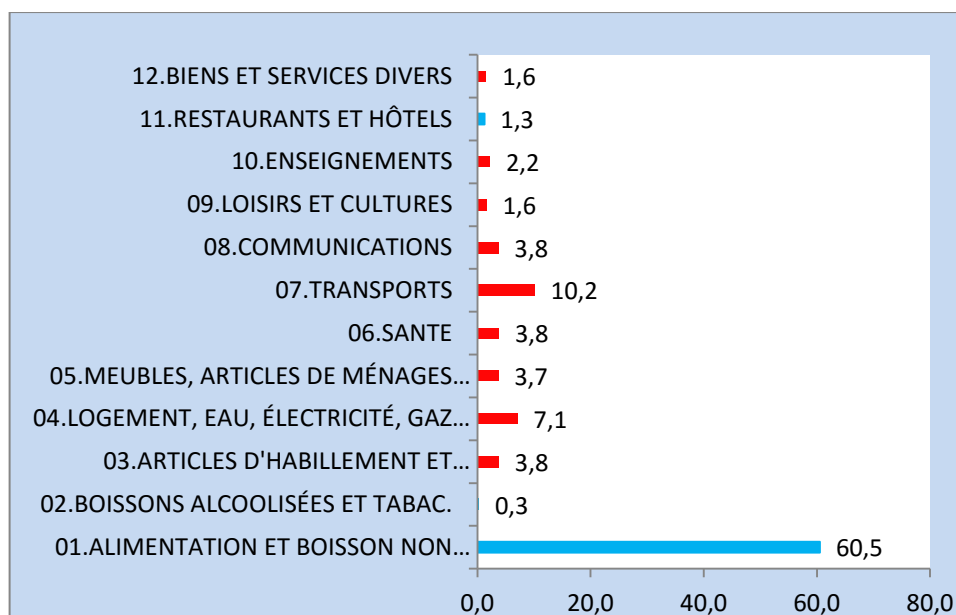
L'interprétation générale de ce facteur met en évidence les ménages dont le chef a moins de 60 ans qui cumulent beaucoup de modalités qui les caractérisent bien. Il s'agit d'hommes mariés, actifs occupés, alphabétisés donc qui ont atteints au moins le niveau primaire et vivant dans un ménage composé d'au moins cinq personnes. Cet axe résume la situation des actifs occupés de sexe masculin qu'il oppose au groupe des inactifs ou des chômeurs, composé principalement des femmes. Ce groupe est composé en majorité de ménages monoparentaux, de veufs/veuves avec une forte proportion d'individus âgés de plus de 60 ans.

➤ *Le deuxième facteur*

Le deuxième axe factoriel discrimine nettement les individus instruits des individus non instruits. Le premier groupe est composé de jeunes de moins de 35 ans, pour la plupart célibataire ou vivant dans des ménages unipersonnels et justifiant d'un bon niveau d'études. Au contraire, le second groupe sur cet axe comporte une forte proportion d'individus généralement non alphabétisés, voire sans niveau d'instruction. On y retrouve les aides familiaux, les travailleurs pour compte propre, les manœuvres et les chefs de ménage de très grandes tailles.

Profil de la consommation des ménages

Graphique 7 : Pourcentage dépenses de consommation sur la base des 12 fonctions de la nomenclature COICOP



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

En rouge : Dépenses non alimentaires

En bleu : Dépenses alimentaires

A partir de ce graphique, on constate qu'une grande partie des dépenses des ménages comoriens est consacrée dans l'alimentation, soit 60,41% pour l'alimentation contre 39,6% pour les dépenses non alimentaire. D'une façon générale, les dépenses alimentaires se répartissent en: (i) alimentation et boissons non-alcoolisées 55,5%, (ii) hôtels et restaurants, 3,2%; et (iii) boissons alcoolisées et tabacs, 1,7%. En ce qui concerne les dépenses non alimentaires, elles sont essentiellement constituées de celles liées au transport (10,2%), au logement, eau, électricité, gaz et autre combustible (6,4%), à l'habillement, santé et communication (4,0%), meuble (3,8%) et à l'enseignement (2,7%).

Tableau 12 : Répartition des quintiles des dépenses selon les 12 fonctions de consommations

Fonction	1er quintile: plus pauvre	2eme quintile: Pauvre	3ème quintile: Moyen	4ème quintile: riche	5ème quintile: plus riche	Ensemble
01. ALIMENTATION ET BOISSON NON ALCOOLISÉES	59,14	58,24	59,07	56,13	53,38	55,48
02. BOISSONS ALCOOLISÉES ET TABAC.	1,6	2,6	1,28	1,86	1,59	1,72
11. RESTAURANTS ET HÔTELS	3,09	2,42	2,8	2,71	2,97	3,16
03. ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	4,14	4,55	4,13	3,71	3,98	4,02
04. LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	6,88	6,37	6,63	6,88	5,78	6,36
05. MEUBLES, ARTICLES DE MÉNAGES ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	2,95	3,46	3,12	3,68	4,42	3,79
06. SANTE	4,13	3,9	4,16	4,43	4,78	4,47
07. TRANSPORTS	7,42	7,29	8,21	9,81	12,88	10,24
08. COMMUNICATIONS	4	3,22	3,66	4,03	3,74	3,85
09. LOISIRS ET CULTURES	2,18	2,98	2,04	2,13	2,31	2,38
10. ENSEIGNEMENTS	2,59	2,98	3,27	3,03	2,37	2,7
12. BIENS ET SERVICES DIVERS	1,87	1,99	1,63	1,61	1,79	1,82
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

La répartition par quintiles de pauvreté selon les 12 fonctions de consommations, montre que, en moyenne les deux tiers (63,8%) des dépenses de consommation des ménages les plus pauvres (premier quintile) sont consacrées à la consommation alimentaire en comparaisons de 57,9% en moyenne chez les ménages les plus riches (20% les plus riches). Ceci confirme la loi économique d'Engel qui précise que la part du revenu allouée à l'alimentation diminue en fonction du niveau de vie, tandis que les dépenses non alimentaires suivent une tendance inverse.

Si cette loi d'Engel se vérifie pour l'alimentation prise globalement, elle n'est pas vérifiée pour chacun des fonctions de l'alimentation, notamment boissons alcoolisées et tabac, hôtels et restaurants).

Cependant, il est à remarquer que, les dépenses moyennes affectées aux boissons alcoolisées augmentent entre les ménages plus pauvres (1,6%) et ménages pauvres (2,6%) d'une part et d'autre part le 3eme quintile (1,3%) et 4eme quintile (1,9%). On peut aussi noter qu'en moyenne les ménages pauvres consacrent 2,4% de leur dépense en hôtels et restaurants (11eme poste) contre 2,8% pour les ménages riches. Ceci se manifeste aussi entre le ménage riche qui alloue en moyenne 2,7% de leurs dépenses au 11eme poste contre 3% pour les ménages plus riches.

En ce qui concerne les dépenses non alimentaires, encore une fois la loi d'Engel est prouvée lorsque l'on les considère globalement. En effet, elles représentent en moyenne 36,2%, 36,7%, 36,9%, 39,3% et 42,1% respectivement pour les individus du premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième quintile. Plus précisément, les dépenses de santé, les ménages plus pauvres y consacrent en moyenne seulement 4,1% tandis que les ménages les plus riches allouent 4,8% à ce groupe. Cette répartition avec ce faible écart s'expliquerait, en partie par le fait que les ménages les plus pauvres et les riches se soignent plus essentiellement dans les hôpitaux publics faute des hôpitaux privées bien équipés.

Quant aux dépenses de communications, leur part budgétaire varie globalement entre 3% et 4% quel que soit le quintile du niveau de vie. Autrement dit, des plus pauvres aux plus riches, tous ont un besoin de communication et le niveau des infrastructures actuels permet un accès à ce service pour tous.

A propos des dépenses de transport, d'une façon générale, elles augmentent avec le niveau de vie, passant en moyenne de 7,4% pour les ménages plus pauvres à 12,9% pour les ménages les plus riches. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les pauvres ne se déplacent qu'en plus grande nécessité alors que la classe aisée a une fréquence de déplacement(voiture ou avion) beaucoup plus importante liée beaucoup plus à leur travaux .

Par rapport à la part budgétaire de l'éducation, elle ne varie pas significativement quel que soit le niveau de vie, oscillant entre 2,4% et 3,3%, en moyenne. Cette structure qui contredit les présupposés, s'expliquerait par la préférence accordée par les ménages les plus riches à l'enseignement publics (en vue d'économiser) à cause des stabilités des années scolaires publics depuis 2011 dû au paiement réguliers des salaires des fonctionnaires plus particulièrement aux enseignants.

1.1. Dépenses de consommation par Produit et par population consommant le produit.

1.1.1. Dépenses alimentaire.

Le tableau 12 présente l'analyse de la consommation alimentaire pour les ménages qui représentent au moins 10% de la population totale. Il ressort que le riz ordinaire qui représente 13,5% de la dépense alimentaire totale enregistrée dans le pays, est consommé par environ 90% de la population totale. Si l'on tient compte du riz Basmati (consommé par 11% de la population totale), la part budgétaire du riz dans les dépenses alimentaires totales passe à 14,8%, soit quasiment 15%.

Hormis le Riz (ordinaire, Basmati), les produits alimentaires qui sont consommés par au moins 20% de la population comorienne sont dans l'ordre la noix de coco (77%), les ailes de poulets (66%), les poissons de mer (60%), les feuilles de manioc (44%), la farine de blé (35%), l'oignon frais (33%), la viande bœuf avec os (27%), la viande de bœuf sans os (25%), les conserves de sardine (25%), la tomate importée (23%) et le pain en baguette (20%). .Excepté le riz (ordinaire, basmati), les noix de coco, les ailes de poulet, les poissons de mer, les poissons salés, la viande de bœuf (avec os, sans os), les feuilles de manioc, la farine de blé et le poulet congelé qui représentent plus de 1% de la dépense totale alimentaire,

tous les autres produits alimentaires consommés par au moins 10% de la population totale représentent moins de 1% de la dépense totale alimentaire. Finalement, ces produits qui représentent au moins 1% de la dépense totale alimentaire contribuent à expliquer, ensemble quasiment 46% de la dépense alimentaire totale du pays.

La consommation du riz ordinaire n'est pas surprenante du fait de la surconsommation de cette denrée à l'occasion des fêtes et cérémonies (Grand mariage par exemple) et le riz Basmati (riz de luxe) est consommé en grande partie par les classes aisées dont l'alimentation est très variée et diversifiée.

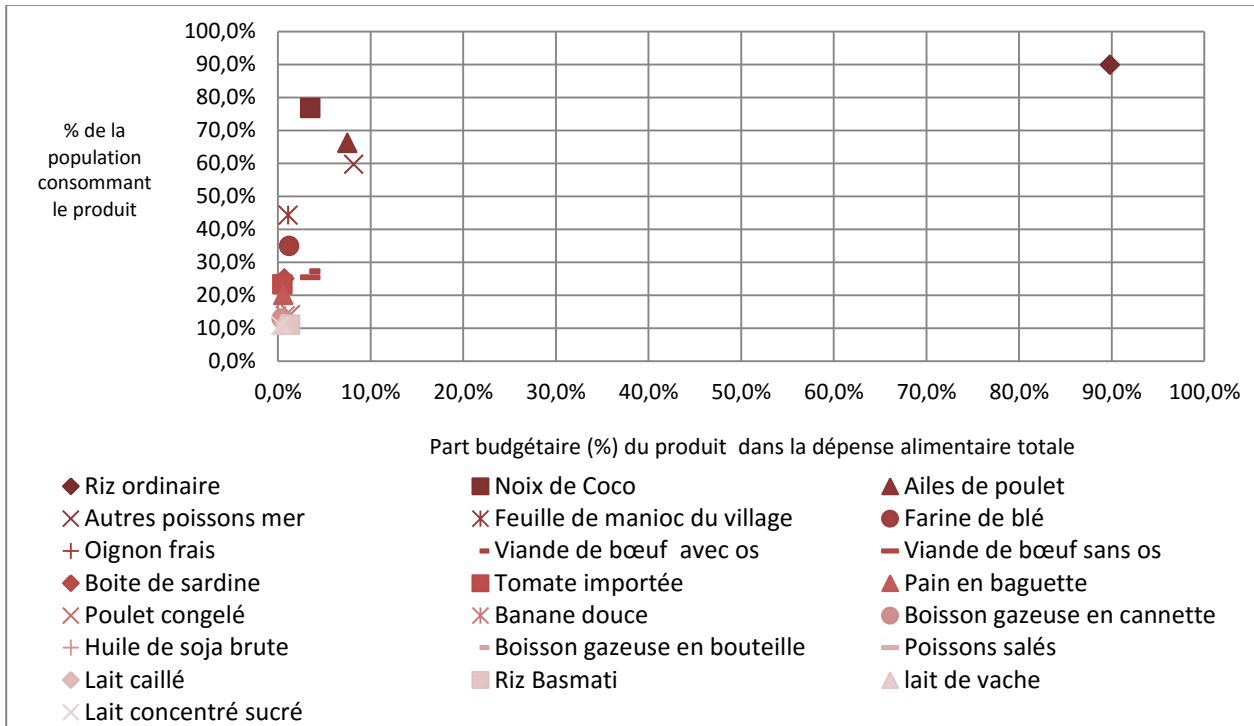
Tableau 13, Répartitions en % des dépenses de consommation par produits alimentaire et par population consommant le produit.

Libellé du produit	% montant total	%Population consommant le produit	Population consommant le produit
Riz ordinaire	13,5%	89,8%	678926
Riz Basmati	1,3%	11,0%	82750
Farine de blé	1,2%	34,9%	263908
Pain en baguette	0,6%	20,1%	152227
Viande de bœuf avec os	3,5%	27,2%	205645
Viande de bœuf sans os	3,5%	25,4%	191912
Ailes de poulet	7,5%	66,2%	500525
Poulet congelé	1,4%	14,1%	106741
Autres poissons mer	8,2%	59,7%	451443
Poissons salés	1,2%	12,3%	93320
Boite de sardine	0,7%	25,0%	189129
Lait concentré sucré	0,3%	10,7%	81059
lait de vache	0,6%	11,0%	82895
Lait caillé	0,7%	11,2%	84319
Huile de soja brute	0,5%	12,7%	95778
Banane douce	0,8%	13,8%	104082
Noix de Coco	3,5%	76,7%	579647
Oignon frais	0,7%	33,2%	251157
Tomate importée	0,5%	23,3%	176438
Feuille de manioc du village	1,1%	44,2%	334029
Boisson gazeuse en bouteille	0,3%	12,6%	95501
Boisson gazeuse en cannette	0,4%	12,9%	97661

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

L'analyse du graphique 4 met en évidence les principaux produits alimentaires consommés par au moins 10% de la population totale. Il ressort que le riz ordinaire est une denrée très importante dans la consommation alimentaire des ménages comoriens. La plupart des autres produits alimentaires consommés par au moins 10% de la population totale ont une part budgétaire dans la dépense alimentaire totale comprise entre 0,3% et 0,8%. Ce sont principalement oignon frais, la tomate importée, la banane douce, les boissons gazeuses (en cannette, ou en bouteille), l'huile de soja, le lait caillé et le lait concentré sucré.

Graphique 8, Analyse conjointe de la part budgétaire des produits et de la population consommant les produits



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

1.1.2. Dépenses non alimentaire.

Tableau 14 : Répartition en % des dépenses de consommation par produits non alimentaire et par population consommant le produit.

Libellés	% dépenses totales non alimentaire	%Population consommant le produit
Taxi brousse	2,33%	38,0%
Achat de carte de téléphone mobile	1,93%	54,0%
Consommation d'électricité	1,61%	55,1%
Taxi-auto, course en ville	1,59%	27,5%
Frais de scolarité dans une école secondaire privée	0,87%	18,3%
Bois de chauffage	0,87%	28,0%
Pétrole lampant chez le revendeur	0,86%	48,3%
Transport en commun (autobus 100-100)	0,86%	14,8%
Bus urbain	0,84%	20,3%
Autres médicaments modernes n.d.a.	0,60%	27,4%
Pétrole lampant à la station	0,57%	31,5%
Communication téléphonique sur carte (mobile)	0,55%	15,5%
Soins hospitaliers	0,50%	20,3%
Hospitalisation dans un hôpital public	0,44%	22,9%
Couche jetable pour bébé	0,41%	16,5%
Consultation d'un généraliste	0,37%	20,6%
Frais de scolarité dans une école primaire privée	0,30%	11,4%
Charbon de bois	0,26%	15,8%
Boubou pour dame en tissu léger	0,20%	14,6%
Bougie importée	0,19%	30,4%
Pantalon classique homme	0,16%	12,2%
Savon de ménage en morceaux	0,34	52,90

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Les ménages comoriens consacrent 2,33% de leurs dépenses non alimentaires dans le Taxi Brousse et ceci pour 38% de la population contre 1,59% pour les taxis ville avec une population de 27,5%. Cette situation s'expliquerait par la cherté de logement surtout à Moroni (la capital) qui incite la population travaillant dans les Zones urbains à rentrer après la sortie de leur boulots que de rester dans les capitales

des îles (Moroni, Mutsamudu ou Fomboni) . S'ajoutant avec les paysans qui vendent tous leur produits (agricole et pêche par exemple) dans les zones urbains fautes des grands marchés dans les milieux ruraux.

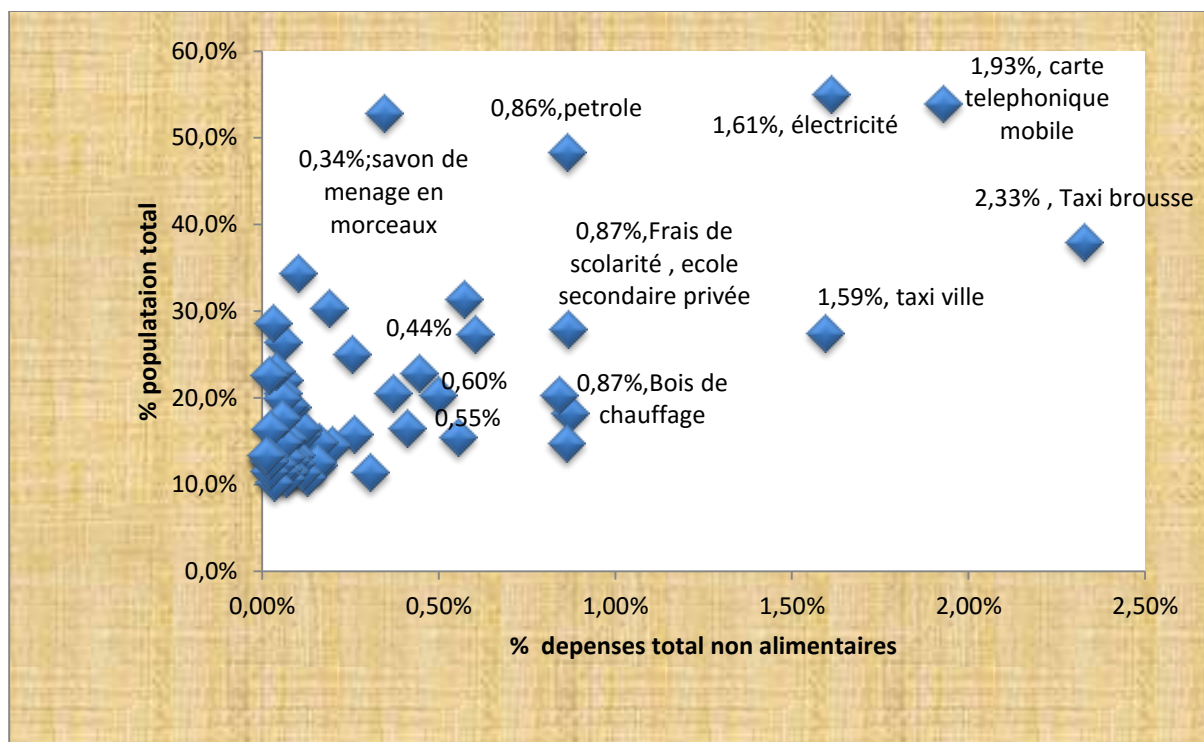
A part les dépenses allouées au taxi Brousse, les ménages comoriens affectent leurs dépenses non alimentaire beaucoup plus dans les achats de cartes téléphonique mobile, suivi de la consommation d'électricité. Ce constant pour l'achat de carte téléphoniques, serait le résultat d'une extension intensive du réseau téléphonique mobile jusqu'aux régions les plus reculer.

S'agissant de l'électricité, malgré les délestages presque permanents de la part de la société d'électricité, les ménages allouent 1,6% de leurs dépenses non alimentaire dans l'électricité avec l'acquisition de groupes électrogène ou en installant les panneaux solaires.

Il faut noter que 0,9% des dépenses de consommation non alimentaire des ménages est alloué aux frais de scolarité dans école secondaire privée contre 0,3% pour les frais de scolarité dans une école primaire privée.

On note également que les ménages comoriens allouent 0,5% de leurs dépenses non alimentaires dans les soins hospitaliers et 0,4% dans les frais d'hospitalisation dans un hôpital public. La plupart des autres produits non alimentaires représentent moins de 0,5% de la dépense totale non alimentaire et sont consommés par 10 à 20% de la population totale.

Graphique 9, Répartitions en % des dépenses de consommation par produits non alimentaire et par population consommant le produit.



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Tableau 15: Répartitions en % des dépenses de consommation par produits alimentaire par strate et par population consommant le produit.

	% Moroni	% Ngazidja	% Ndzouani	% Mwali	% population totale	Population consommant le produit
Riz ordinaire	14,4%	33,3%	36,1%	6,0%	89,8%	678 926
Noix de Coco	10,2%	27,6%	34,0%	4,9%	76,7%	579 647
Sucre importé en poudre blanc/blond	11,1%	28,4%	26,2%	4,0%	69,7%	527 045
Ailes de poulet	12,4%	25,7%	24,0%	4,2%	66,2%	500 525
Banane fraîche non mûre	7,2%	24,7%	28,0%	4,5%	64,4%	486 747
Autres poissons frais de mer	9,4%	18,0%	29,1%	3,2%	59,7%	451 443
Oignon importé frais	8,1%	23,7%	21,5%	4,7%	58,0%	438 509
Concentré de tomate importé, autre	9,7%	21,8%	22,1%	4,3%	58,0%	438 022
Sel en cristaux	6,2%	20,1%	26,2%	4,0%	56,5%	427 255
Tomate fraîche locale	7,7%	12,6%	31,4%	2,2%	53,9%	407 043
Manioc frais en tubercule	5,2%	16,6%	24,9%	2,2%	49,0%	370 325
Feuille de manioc du village	4,5%	11,2%	25,0%	3,5%	44,2%	334 029
Autres épices et condiments n.d.a.	5,6%	10,7%	16,7%	3,4%	36,4%	274 982
Farine de blé	4,2%	15,0%	12,6%	3,1%	34,9%	263 908
Oignon frais	6,0%	10,3%	15,6%	1,4%	33,2%	251 157
Piment rouge frais	5,1%	9,7%	12,0%	2,6%	29,4%	222 101
Viande de bœuf fraîche avec os	2,3%	7,0%	16,5%	1,5%	27,2%	205 645
Viande de bœuf fraîche sans os	4,4%	13,9%	4,9%	2,2%	25,4%	191 912
Autres tubercules n.d.a	5,8%	8,5%	10,5%	0,6%	25,3%	191 358
Boîte de sardine à l'huile végétale	4,1%	10,1%	10,3%	0,5%	25,0%	189 129

Pomme de terre importée	3,0%	10,4%	9,8%	1,2%	24,4%	184 024
Piment frais	3,5%	9,7%	9,4%	0,8%	23,4%	177 014
Tomate importée	5,7%	8,5%	7,6%	1,7%	23,3%	176 438
Poivre	1,0%	3,4%	16,7%	2,0%	23,2%	174 992
Autres légumes frais en feuille n.d.a. (feuilles de courge.. etc.)	4,7%	6,2%	11,5%	0,7%	23,0%	173 607
Ail frais importé	4,6%	8,4%	6,7%	1,1%	20,8%	157 469
Pain de blé industriel en baguette	3,8%	9,8%	5,8%	0,7%	20,1%	152 227
Salade verte (laitue) locale	0,8%	2,7%	12,0%	0,8%	16,2%	122 733
Pain de blé local artisanal	3,4%	6,9%	4,8%	0,8%	15,9%	120 174
Autres pâtisserie, gâteaux, biscuits et viennoiserie	2,2%	3,5%	8,0%	0,8%	14,5%	109 843
Autres légumes secs n.d.a.	1,8%	5,5%	6,4%	0,5%	14,2%	107 429
Poulet congelé	3,6%	8,7%	1,4%	0,5%	14,1%	106 741
Banane douce	2,8%	6,2%	4,2%	0,5%	13,8%	104 082
Huile raffinée de soja (Huile Oilio, Lessieur, Bröli, Huile Cap d'or, Huile Solior, etc)	2,8%	5,5%	4,6%	0,3%	13,2%	99 804
Boisson gazeuse en cannette (coca cola, fanta, malta, maltina etc.)	2,5%	5,9%	3,4%	1,2%	12,9%	97 661
Huile de soja brute	1,8%	2,5%	6,8%	1,5%	12,7%	95 778
Boisson gazeuse en bouteille non emportable (coca cola, fanta, etc.)	0,9%	1,4%	9,8%	0,5%	12,6%	95 501
Orange locale	2,8%	3,2%	5,5%	1,2%	12,6%	94 912
Poissons salés	1,8%	8,9%	1,4%	0,2%	12,3%	93 320
Autres huiles végétales raffinées	1,4%	4,9%	4,3%	1,5%	12,1%	91 490
Lait caillé	1,6%	9,3%	0,1%	0,2%	11,2%	84 319
lait frais de vache	1,0%	4,7%	4,5%	0,8%	11,0%	82 895
Riz Basmati	3,1%	7,0%	0,7%	0,1%	11,0%	82 750
Lait concentré sucré en boîte d'1 kilo, Nestlé	1,7%	3,0%	5,0%	1,0%	10,7%	81 059
Citron jaune local	1,6%	1,9%	5,6%	1,4%	10,6%	79 873
Autres huiles brutes n.d.a. (coco, amande, maïs, palmiste, ...)	1,4%	1,8%	6,1%	0,7%	9,9%	74 968

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Le tableau 14, permet d'analyser la contribution de la population de chacune des îles à la dépense totale en produit alimentaire. On constate que 36,1% de la population comorienne consacrant leur dépense alimentaire en riz ordinaire est d'origine de l'île de Ndouani contre 0,7% dans le riz Basmati (riz de luxe), suivi du reste de Ngazidja 33,3% pour le riz ordinaire et 7% riz Basmati, ensuite Moroni 14,4% pour le riz ordinaire et 3,1% en riz Basmati et enfin Mohéli 6% pour le riz ordinaire et 0,1% en Basmati. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'à Ndouani, en termes d'inégalité de la pauvreté, il y a les couches les plus touchées par la pauvreté par rapport aux autres strates, et que le riz ordinaire est accessible en termes de prix par la population pauvre. Tant dis qu'à Ngazidja, à part la consommation du riz ordinaire d'une façon régulière par les ménages, la cérémonie de grande mariage prend une grande partie de consommation de ce produit. Concernant la position de Mohéli, ceci pourrait être dû par un effet de population, puisque c'est l'île la moins peuplée par rapport aux autres.

Le riz Basmati est consommé beaucoup plus par la classe considérée comme aisée, ce qui expliquerait cette différence.

Typologies et déterminants de la pauvreté en Union des Comores.

1.1. Pauvreté monétaire et de pauvreté non monétaire.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaire pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux ». La pauvreté serait donc multidimensionnelle, monétaire, non monétaire (subjective, en conditions de vie, etc.).

1.1.1. La pauvreté monétaire

L'analyse de la pauvreté monétaire retenue est fondée sur la méthode du coût des besoins essentiels. Cette approche consiste à estimer le coût monétaire de ce qu'il faudrait à tout individu pour pouvoir se nourrir mais également une évaluation monétaire de ce dont il aurait besoin pour satisfaire à des besoins autres

qu'alimentaires. Le seuil de pauvreté global correspond à la somme de ces deux composantes (alimentaire et non alimentaire).

Méthodologie de détermination du seuil de pauvreté monétaire.

Le principe de la détermination de la pauvreté monétaire, consiste à estimer le montant des ressources financières nécessaires pour acheter le panier de biens alimentaires et espérer atteindre un niveau calorique donné. A cette fin les étapes de la démarche se présentent comme suit :

Déterminer le panier des biens alimentaires couramment consommés (y compris l'autoconsommation alimentaire) dans tout le pays;

- i) Ce panier doit être représentatif de la consommation alimentaire de la majorité des ménages;
- j) Une fois le panier de biens alimentaires définis, on détermine les quantités des produits consommés par jour en unité standard (kg ou litre).
- ii) On procède ensuite pour chacun des produits identifiés à la conversion en calories à partir des données disponibles dans la table de correspondance des produits en calories et des quantités journalières de nutriments (en unités standards- kg/litre) ;
- k) On calcule à l'aide des prix relevés, le montant des dépenses dans ces produits permettant d'atteindre le seuil ajusté des 2100 Kcal.
- l) En formalisant le principe, on estime comme suit le seuil alimentaire journalier (ZA_Jour) avec un seuil calorique normatif de 2100 Kcal :

Encadré 2: Formule de ZA_jour

$ZA_Jour = \frac{\sum_{i=1}^n Q_i \times \text{Prix}_{\text{moroni}}}{\sum_{i=1}^n Q_i \times C_i}$	<p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Q_i = la quantité moyenne journalière consommée en produit i ; - C_i = la valeur calorique (pour 100g ou 100 ml) correspondante au produit i consommé ; - $\text{Prix}_{\text{moroni}}$ = Prix moyen du produit i à Moroni
--	--

- m) Pour l'estimation du seuil de pauvreté non alimentaire, on s'inspire des travaux de Ravallion. En effet, Ravallion définit le bien essentiel non alimentaire de base comme un bien non alimentaire dont l'obtention nécessite de renoncer à satisfaire à un besoin alimentaire de base. L'on peut donc

considérer le montant des dépenses non alimentaires des ménages dont la dépense totale est égale au seuil de pauvreté alimentaire comme une estimation des dépenses non alimentaires de base. En effet, ces ménages disposent de ressources suffisantes pour satisfaire tous leurs besoins nutritionnels mais décident d'en affecter à des biens non alimentaires.

Estimation des indicateurs de pauvreté

Le seuil de pauvreté estimé précédemment est également appelé ligne de pauvreté. Il est défini comme le niveau minimum de revenu dont devrait disposer les ménages pour avoir un niveau de vie acceptable, se nourrir et satisfaire à des besoins autres qu'alimentaires.

Le tableau ci-dessous donne les résultats produits à la suite de l'estimation des seuils de pauvreté à partir des données de l'IEM 2004 et de l'EESIC 2014 aux Comores, sur les bases méthodologiques..

Tableau 16 : Estimation des composantes du seuil de pauvreté EIM 2004 et EESIC 2014 – Phase 3

Libellés	Années d'enquêtes	1. Moroni	2. Ngazidja	3. Ndzouani	Mwali
Seuil alimentaire	2004	-	182 248	139 510	151 226
	2014	211 544	211 138	196 990	201 535
Seuil non alimentaire	2004	-	102 896	77 777	123 499
	2014	83 560	65 242	27 776	72 956
Seuil global	2004	-	285 144	217 287	274 725
	2014	295 105	276 380	224 765	274 490

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Pour le cas de l'EESIC 2014, le panier est constitué de 50 produits alimentaires dont les dépenses enregistrées sont les plus importantes. Ce panier est utilisé pour établir les seuils de pauvreté alimentaire ou ligne de pauvreté alimentaire. Cette ligne a été bâtie afin de permettre à un adulte d'acheter l'équivalent de 2400 Kcal par jour.

Afin de mesurer correctement la tendance de la pauvreté, il est indispensable de se servir du même panier pour toutes les strates car le changement de panier peut biaiser les comparaisons de pauvreté. Par contre, la valorisation du panier peut changer au cours du temps et pour les différentes strates. Ce faisant les prix moyen de chaque strate ont été calculés et ont servi à valoriser le panier pour les seuils de pauvreté alimentaire.

Finalement, la consommation totale, même chez les ménages les plus pauvres, inclut toujours la consommation de biens non alimentaires et de certains services. Pour en tenir compte, la ligne de pauvreté totale correspond à la ligne de pauvreté alimentaire majorée d'un montant pour couvrir les dépenses non alimentaires. Pour estimer ce montant, le principe est d'examiner ce que les ménages dont les dépenses sont proches du seuil alimentaire dépensent en biens non alimentaires. L'approche choisie consiste à calculer la moyenne des dépenses.

Le traitement de certaines dépenses s'impose après le calcul du seuil de pauvreté. Il s'agit notamment des loyers imputés pour les ménages non locataires, de l'autoconsommation, des transferts reçus, de la consommation monétaire alimentaire et de la consommation non alimentaire des ménages. Ces informations permettent d'apprécier le niveau de vie des ménages.

L'autoconsommation provient des produits agricoles non destinés à la vente. Le déstockage provient généralement des prélèvements sur des stocks après transformation. La consommation monétaire non alimentaire concerne l'ensemble des biens et services échangeables sur les marchés destinés à d'autres types de consommations tels que les soins sanitaires, le logement, l'habillement ...etc.

Tableau 17: répartition des ménages (%) selon le statut de pauvreté par strate et par milieu de résidence

Strate	pauvre monétaire		Total
	pauvre	non pauvre	
Moroni	5,81	24,31	30,12
Reste de Ngazidja	4,63	18,81	23,44
Ndzouani	5,52	17,47	22,99
Mwali	10,32	13,13	23,45
Ensemble	26,28	73,72	100
Milieu de Résidence			
Urbain	12,65	51,33	63,98
Rural	13,63	22,39	36,02
Ensemble	26,28	73,72	100

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

La pauvreté monétaire touche beaucoup plus l'île de Mwali. Parmi les 26,28% des ménages pauvres, 10,32% se trouvent dans cette île. C'est à peu près le double du nombre de pauvreté au niveau des 3 autres strates. Cette situation est beaucoup plus alarmante dans la mesure où cette île est la plus petite et la moins peuplée.

En termes de milieu de résidence, on constate que la pauvreté touche un peu plus le milieu urbain que le milieu rural. Les parts sont respectivement de 12,65% et 13,63%.

Au niveau des strates, celle de reste de Ngazidja semble être la moins touchée par le phénomène de pauvreté monétaire parmi les 4 autres.

Tableau 18: statut de pauvreté selon le sexe et la strate

strate	non pauvre		pauvre		Total
	homme	femme	homme	femme	
Moroni	37,46	37,32	12,46	12,76	100
Ngazidja	34,27	38,55	12,46	14,72	100
Ndzouani	33,87	37,56	14,10	14,47	100
Mwali	25,89	25,77	24,23	24,11	100

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Il ressort du tableau ci dessus que le statut de pauvreté a une répartition selon le sexe quasi uniforme dans trois des quatre strates. Il s'agit de la strate de Moroni, Ndzouani et Mwali. On y observe que les pourcentages des hommes et des femmes pauvres sont sensiblement égaux. Cependant, au niveau du reste de Ngazidja, il apparaît que les femmes sont beaucoup plus pauvres que les hommes avec des parts de respectivement 12,46% et 14,72%. Au niveau de la strate de Mwali, on constate de même une répartition quasi uniforme des pauvres et des non pauvres quel que soit le sexe.

Tableau 19: statut de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

Catégorie socioprofessionnelle du Chef de Ménage	pauvre		Total
	non pauvre	pauvre	
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	5.61	2.49	4.80
Cadre moyen, agent de maîtrise	12.23	4.98	10.34
Employé/ouvrier qualifié	14.80	12.64	14.24
Employé/ouvrier semi qualifié	13.24	7.28	11.69
Manœuvre	4.32	7.47	5.14
Apprenti ou stagiaire	1.01	1.34	1.10
Employeur	1.08	0.96	1.05
Travailleur pour compte propre	41.69	51.92	44.36
Aide-familial	4.66	10.34	6.14
Apprenti ou stagiaire	1.35	0.57	1.15
Total	100.00	100.00	100.00

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Nous constatons à partir du tableau ci dessus que la majorité des chefs des ménages (44,36%) travaillent pour leur propre compte. Et 51,92% des chefs des ménages pauvres sont des travailleurs pour leur propre compte. Les chefs de ménages qui sont des employés/ ouvriers qualifiés représentent 14,24% et ont une part de 12,64% parmi les pauvres. 7,28% des chefs des ménages pauvres sont des employés/ouvriers semi qualifiés et représentent 11,69% de l'ensemble des chefs des ménages. Les aide-familiaux lesquels représentent 6,14% de de l'ensemble des chefs de ménages constituent 10,34% de ces derniers qui sont pauvres.

Tableau 20: statut de pauvreté selon la strate et le dernier diplôme obtenu du chef de ménage.

strate	Diplôme du chef de ménage	non pauvre	pauvre
Moroni	Aucun	30.16	9.02
	CEPE	15.57	3.77
	BEPC	8.03	1.97
	BAC	4.92	0.49
	DUT, BTS, DEUG	8.03	1.15
	Licence	7.70	1.31
	Maitrise	3.28	0.33
	Ingénieur, Master DEA	3.11	0.16
	Doctorat	0.98	0.00
Reste de Ngazidja	Aucun	39.53	8.43
	CEPE	16.28	3.20
	BEPC	7.27	0.87

	BAC	1.45	0.00
	DUT, BTS, DEUG	6.69	0.00
	Licence	9.01	0.87
	Maitrise	4.36	0.58
	Ingénieur, Master DEA	0.87	0.00
	Doctorat	0.58	0.00
Ndzouani	Aucun	38.90	10.70
	CEPE	12.79	3.66
	BEPC	13.84	0.78
	BAC	2.35	0.00
	DUT, BTS, DEUG	8.09	0.00
	Licence	5.22	0.00
	Maitrise	2.09	0.26
	Ingénieur, Master DEA	0.78	0.00
	Doctorat	0.52	0.00
Mwali	Aucun	22.67	25.54
	CEPE	17.18	6.44
	BEPC	7.16	2.15
	BAC	1.91	0.24
	DUT, BTS, DEUG	5.25	1.91
	Licence	2.86	0.95
	Maitrise	2.86	0.00
	Ingénieur, Master DEA	1.91	0.48
	Doctorat	0.48	0.00
Ensemble	Aucun	32.12	13.21
	CEPE	15.49	4.27
	BEPC	8.94	1.54
	BAC	2.96	0.23
	DUT, BTS, DEUG	7.12	0.85
	Licence	6.26	0.85
	Maitrise	3.13	0.28
	Ingénieur, Master DEA	1.88	0.17
	Doctorat	0.68	0.00

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

L'examen du tableau ci-dessus montre que dans l'ensemble, plus le diplôme du chef de ménage est élevé, plus le ménage a tendance à ne pas être pauvre. Pour le ménage ayant un chef de niveau doctorat, il n'y a aucun qui soit pauvre. De ce fait, on peut affirmer qu'il est beaucoup moins plausible d'être pauvre lorsqu'on a un niveau d'instruction beaucoup plus élevé. Ce qui peut sous-tendre que le niveau de scolarité influe positivement sur la diminution de la pauvreté des ménages.

Tableau 21: statut de pauvreté selon la strate et le statut d'activité du chef de ménage

Strate	Situation d'activité	Statut de pauvreté		Total
		Non pauvre	Pauvre	
Moroni	Actif occupé	62.89	67.96	63.87
	Chômeur BIT	5.26	4.42	5.10
	Chômeur découragé	2.50	5.52	3.08
	Inactif	29.34	22.10	27.95
	Total	100.00	100.00	100.00
Reste de Ngazidja	Actif occupé	65.87	82.52	69.15

	Chômeur BIT	1.89	0.00	1.52
	Chômeur découragé	1.20	0.70	1.10
	Inactif	31.05	16.78	28.24
	Total	100.00	100.00	100.00
Ndzouani	Actif occupé	65.60	50.58	61.91
	Chômeur BIT	3.59	8.72	4.85
	Chômeur découragé	13.04	28.49	16.83
	Inactif	17.77	12.21	16.41
	Total	100.00	100.00	100.00
Mohéli	Actif occupé	66.10	60.82	63.79
	Chômeur BIT	3.41	3.76	3.57
	Chômeur découragé	8.05	13.79	10.56
	Inactif	22.44	21.63	22.09
	Total	100.00	100.00	100.00
Ensemble	Actif occupé	64.86	64.05	64.64
	Chômeur BIT	3.68	4.29	3.84
	Chômeur découragé	5.61	12.76	7.49
	Inactif	25.85	18.90	24.02
	Total	100.00	100.00	100.00

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

1.1.2. La pauvreté non monétaire.

Pour beaucoup plus d'auteurs, la pauvreté est considérée comme un phénomène multidimensionnel. Désigner un individu comme « pauvre » en se basant uniquement sur l'aspect monétaire est insuffisant. Il est donc pertinent de considérer certaines variables ayant trait aux conditions sociales de l'individu afin de pouvoir mieux cerner la notion de pauvreté non monétaire. Ces variables émanent dans la plupart des cas du choix de l'analyste de la pauvreté. «Il s'agit de passer d'un espace à n dimensions dans lequel les ménages sont représentés par n variables, à un espace unitaire dans lequel une valeur nominale synthétiserait l'ensemble de l'information relative à un ménage »

Méthodologie de détermination du seuil de pauvreté non monétaire

Cette partie du rapport vise à analyser une autre dimension de la pauvreté, à savoir la pauvreté non monétaire des ménages, basée sur leurs conditions de vie et la pauvreté subjective. Elle vise à mettre en

évidence un des aspects du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Le développement de cette approche tient à la critique faite par certains analystes de la pauvreté, relative aux limites de l'approche monétaire de la pauvreté. Ils soutiennent que même si les enquêtes sur la consommation des ménages renseignent efficacement sur la consommation de divers produits en tant qu'agrégats macroéconomiques, elles ne permettent pas de reconstituer toute la réalité du phénomène. Cela a favorisé l'émergence d'une autre forme d'analyse : l'approche par les conditions de vie. Sur la base de travaux d'analystes de la pauvreté, cette approche s'est considérablement enrichie au point d'être quasiment intégrée comme un des aspects importants d'observation de la pauvreté.

Pauvreté en condition de vie

L'utilisation des variables des questionnaires de la Phase I (Caractéristiques des ménages et de la population, Emploi, habitat) et de la phase III (dépenses de consommation) a permis de construire des scores de conditions de vie (SCV) traduisant l'ampleur des privations des ménages et structuré théoriquement autour des quatre principales dimensions suivantes : (i) confort général du logement, (ii) biens durables possédés par les ménages et (iii) hygiène du cadre de vie,.

L'élaboration du score des conditions de vie construit par agrégation des biens ou des consommations a permis la fixation du seuil de pauvreté en condition de vie à 8 privations. Tout ménage ayant un score supérieur à 8 est donc considéré comme pauvre non monétaire, du point de vue des conditions de vie des ménages.

Tableau 22 : Variables retenues pour la construction des scores de conditions de vie (SCV)

DIMENSION (variables)	EESIC2 014 (%)	DIMENSION (variables)	EESIC 2014 (%)
Confort général du logement		Biens durables possédés par les ménages	
Pas d'eau courante dans le logement ou dans la cours (eau de robinet dans le logement, dans la cours, borne fontaine)	65,5	Pas de téléphone mobile	22,5
Pas de murs en matériaux solides (béton, parpaing, briques cuites, pierre de taille)	70	Pas de radio	48,3
Pas de sol en matériaux solides (ciment, carreaux)	39,7	Pas de congélateur	93,1
Pas de source d'éclairage conventionnelle dans le logement (électricité, groupe électrogène, énergie solaire) :	25,9	Pas de télévision	45,3
Hygiène du cadre de vie		Antenne parabolique	55,3
Mode d'aisance avec wc moderne	18,1	Lecteur DVD/VCD	42,7
		Pas de frigo	40,2
Combustible utilisé pour la cuisine est autre que le gaz, l'électricité ou le charbon	63,4		

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Par ailleurs, il convient de noter que certains biens ne concernant qu'une minorité de la population n'ont pas été pris en compte dans le calcul final des scores, il s'agit notamment de : (i)

voiture/moto/bicyclette ; (ii) cuisinière (gaz, électrique) et réchaud à gaz; (iii) ventilateur. De même, en matière de confort général du logement, la nature de toiture est exclue pour les mêmes raisons évoquées précédemment.

L'élaboration du score des conditions de vie construit par agrégation des biens ou des consommations, a permis la fixation du seuil à 8 privations, qui correspond au point d'inflexion des fréquences cumulées (croissantes et décroissantes). Tout ménage ayant un score supérieur à 8 est donc considéré comme pauvre non monétaire, du point de vue des conditions de vie des ménages.

L'ampleur de la pauvreté aux Comores va permettre une meilleure connaissance des phénomènes de paupérisation des ménages comoriens, en mettant notamment en évidence leurs principales caractéristiques. Ces caractéristiques sont d'ordre géographique, économique, démographique.

Tableau 23: pauvreté en condition de vie (%) selon la strate et le milieu de résidence

Pauvreté en Condition de vie			Total
Strate	Pauvre	Non pauvre	
Moroni	24,69	6,24	30,93
Reste de Ngazidja	18,54	4,82	23,36
Ndzouani	12,61	9,86	22,47
Mwali	11,8	11,43	23,23
Milieu de Résidence			
Urbain	48,48	15,49	63,97
Rural	18,08	17,95	36,03
Ensemble	66,56	33,44	100

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Le tableau ci-dessus montre que la pauvreté en condition de vie touche beaucoup plus la population. En effet on y constate que près de 1/3 de la population comorienne sont pauvre en terme de condition de vie. C'est un constat beaucoup plus alarmante dans la mesure où vivre de façon confortable est un aspect très important dans pour le bien être. C'est au niveau de la strate de Moroni qu'on constate un niveau beaucoup plus élevé de pauvreté en condition de vie par rapport aux quatre autres strates. Près de 25% de la population totale étant dans une situation de pauvreté en condition de vie se trouve dans la strate de Moroni. Ce cas peut s'expliquer par le fait que la majorité de la population de cette strate s'approvisionne en eau dans les fontaines publiques. Et l'eau de la Ma-Mwé se fait de plus en plus rare. De même, la

majorité de la population vient d'autres villages pour y travailler car l'administration s'y trouve ou pour faire fortune, leurs logements les plus confortables se trouvant chez eux. Et dans ce cas, ils vivent dans des maisons avec des conditions de vie plus ou moins acceptable.

Le même raisonnement est valable pour le cas des deux milieux de résidence à savoir le milieu urbain et le milieu rural.

Pauvreté subjective.

L'appréhension de la notion de pauvreté subjective repose sur les perceptions qu'ont les ménages à l'égard du concept de pauvreté et ses différentes causes possibles. Elle se base de ce fait sur l'appréciation des ménages sur la nature de la précarité de leurs conditions de vie, les domaines prioritaires dans lesquels les décideurs politiques doivent intervenir pour lutter contre la pauvreté, leurs stratégies d'adaptation...etc.

La détermination du seuil de pauvreté subjective repose sur l'hypothèse selon laquelle «les seuils de pauvreté sont le fruit de jugements fondamentalement subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée. Elle laisse chacun libre de définir ce qu'il considère comme le minimum vital »¹.

Deux méthodes existent : l'évaluation directe qui consiste à demander à l'enquêté(e) la catégorie social qu'il/elle pense être le plus proche et l'évaluation indirect qui « est basée sur une question posée au chef de ménage du type « *Selon vous, quel est le montant du revenu mensuel qui est nécessaire à votre ménage pour bien vivre sans difficultés dans votre localité ?* ». Cette information collectée au niveau du module sur la pauvreté subjective, permet d'obtenir le niveau du revenu subjectif minimum que le ménage estime nécessaire pour couvrir ses besoins de base. »¹

Nous retenons la première méthode dans le cadre de notre analyse car la seconde étant considérée par nombre des experts analystes de la pauvreté comme étant moins subjective.

Nous allons partir des modalités de la variables P4 du module « dimension de la pauvreté » du questionnaire de la phase 3. Ces modalités sont :

- 1 20% les plus pauvres
2. 20% moyennement pauvres
3. 20% qui sont au milieu
4. 20% moyennement riches
5. des 20% les plus riches

¹ Siriki Zanga Coulibaly, techniques d'analyse de la pauvreté (ENSEA 2013)

La question est posée au chef de ménage. Si la réponse qu'il donne correspond aux deux premières modalités, le ménage est considéré comme pauvre subjectivement. Dans le cas contraire il est considéré comme non pauvre.

Tableau 24: pauvreté subjective selon la strate

strate	pauvre subjective		non pauvre subjective		Total	
	Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
Moroni	573	18%	428	13%	1001	31%
Reste de Ngazidja	353	11%	403	12%	756	23%
Ndzouani	486	15%	241	7%	727	22%
Mwali	395	12%	357	11%	752	23%
Ensemble	1807	56%	1429	44%	3236	100%

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

On remarque à partir du tableau ci dessus que c'est au niveau de la strate de Moroni que les individus se sentent beaucoup plus pauvre. En effet on y trouve 18% des ménages de l'échantillon de l'enquête étant pauvre subjectivement. La strate de Ndzouani suit avec un pourcentage de 15%. Au niveau de Mwali et le reste de Ngazidja; la tendance est presque la même avec des fréquences de pauvreté subjective de respectivement 12% et 11%.

Globalement, 56% des ménages comoriens se sentent pauvre subjectivement. Ce niveau élevé peut s'expliquer par l'augmentation très considérable du coût de la vie.

Tableau 25: répartition (en pourcentage) de la pauvreté subjective selon le milieu de résidence

Milieu de Résidence	pauvre sub	non pauvre sub	Total
Urbain	34,85	29,13	63,98
Rural	22,55	13,47	36,02
Ensemble	57,4	42,6	100

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Le tableau ci dessus donne la répartition de la pauvreté subjective selon le milieu de résidence. On y constate qu'elle est beaucoup plus urbain (avec une fréquence de 34,85) que rural (22,55%). Ces résultats riment bien avec ceux décrits dans le tableau 17. Une des raisons pouvant expliquer le fait que la population urbaine s'estime beaucoup plus pauvre que celle rurale serait l'obligation de faire tout avec l'argent par rapport au milieu rural. Au niveau de ce dernier, les cultures vivrières aident considérablement les habitants à vivre un peu plus facilement par à ceux qui se trouvent en milieu urbain.

1.2. Typologie de la pauvreté.

A partir des résultats obtenus sur la pauvreté monétaire; en condition de vie et subjective, nous procédons à une répartition de la population selon ces trois types de pauvreté. Ainsi nous allons obtenir 8 classes ou groupes :

- les pauvres selon les trois types de pauvreté que nous pouvons qualifier de « noyau dur de la pauvreté » (ND)
- les pauvres monétairement (P.M)
- les pauvres subjectivement (P.S)
- les pauvres en condition de vie (P.CV)
- les pauvres monétairement et en condition de vie (P.M.CV)
- les pauvres monétairement et subjectivement (P.M.S)
- les pauvres subjectivement et en condition de vie (P.S.CV)
- les non pauvres selon les trois types de pauvreté (N.P)

Tableau 26 : typologie de la pauvreté selon la strate

Strate	Typologie de la pauvreté								Total
	N D	P.M.CV	P.M.S	P.M	P.S.CV	P.CV	P.S	N.P	
Moroni	2,7%	1,7%	1,1%	0,3%	10,9%	8,4%	3,5%	1,6%	30,1%
Reste de Ngazidja	1,6%	1,8%	0,4%	0,4%	6,7%	8,4%	2,1%	1,6%	23,0%
Ndzouani	1,0%	0,4%	3,6%	0,6%	6,3%	5,2%	4,5%	1,5%	23,0%
Mwali	1,5%	1,9%	5,0%	1,9%	2,8%	5,4%	3,2%	1,7%	23,4%
Ensemble	6,8%	5,7%	10,1%	3,2%	26,6%	27,4%	13,4%	6,3%	100%

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

Avec le tableau ci-dessus, on remarque que 6,8% des ménages comoriens se trouve dans le noyau dur de la pauvreté. Leurs ménages respectifs se trouvent sont pauvres selon les trois dimensions de la pauvreté ci-haut définies. Les pauvres monétaires et en condition de vie représentent 5,7% de la population totale. Ceux qui sont pauvres monétairement et subjectivement ont une part non négligeable de un peu plus de 10%. Les pauvres monétairement uniquement c'est-à-dire qui ne sont plus pauvres en condition de vie et subjectivement représentent la classe la moins fréquente. Ils sont un peu plus de 3%. Toutefois, il apparait que les pauvres en condition de vie et subjectivement et les pauvres en condition de vie seulement ont des parts beaucoup plus élevées par rapport aux autres. Ces parts sont respectivement de 26,6% et 27,4%.

Les pauvres subjectivement seulement représentent 13,4% pendant que les non pauvres quelle que soit la dimension considérée sont à l'ordre de 6,3% des ménages comoriens.

Au niveau de chaque strate, on constate une répartition quasi égale des non pauvres quelle que soit la dimension de la pauvreté. Pour ce qui est du noyau dur de la pauvreté, on remarque la strate de Moroni abrite le nombre le plus élevé des ménages se trouvant dans cette situation. Ils représentent un peu moins de 3%. Pour les trois autres strates, la répartition est quasi uniforme avec des parts comprises entre 1% et 1,6%.

Cependant, pour mieux cerner cet aspect multidimensionnel de la pauvreté et pouvoir dresser une typologie de la pauvreté, l'utilisation des techniques d'analyse multidimensionnelle s'avère pertinente. De ce fait nous procédons par faire une Analyse des Correspondances Multiples laquelle sera suivi d'une Classification Ascendante Hiérarchique. L'ACM permettra, en effet, de voir les regroupements entre les modalités des variables susceptibles d'expliquer le phénomène de pauvreté. La CAH, quant à elle, permettra de faire ressortir des classes entre les modalités de ces mêmes variables. De ce fait, elle favorisera l'analyse des ressemblances des modalités des variables retenues. Les modalités qui appartiennent à la même classe se ressemblent parfaitement.

En principe, 4 critères sont utilisés pour le choix des axes factoriels. Il s'agit de la DISTO qui est la distance par rapport à origine, le COS2 qui pour les individus indique la qualité de la représentation du point en projection sur un axe factoriel et en comparaison à la configuration réelle du nuage des points et qui pour les variables indique le degré de liaison entre la variable et axe considéré, les contributions qui représentent la part d'information détenue par un axe et la V.TEST utilisée pour voir la significativité des modalités d'une variable.

Choix des axes factoriels

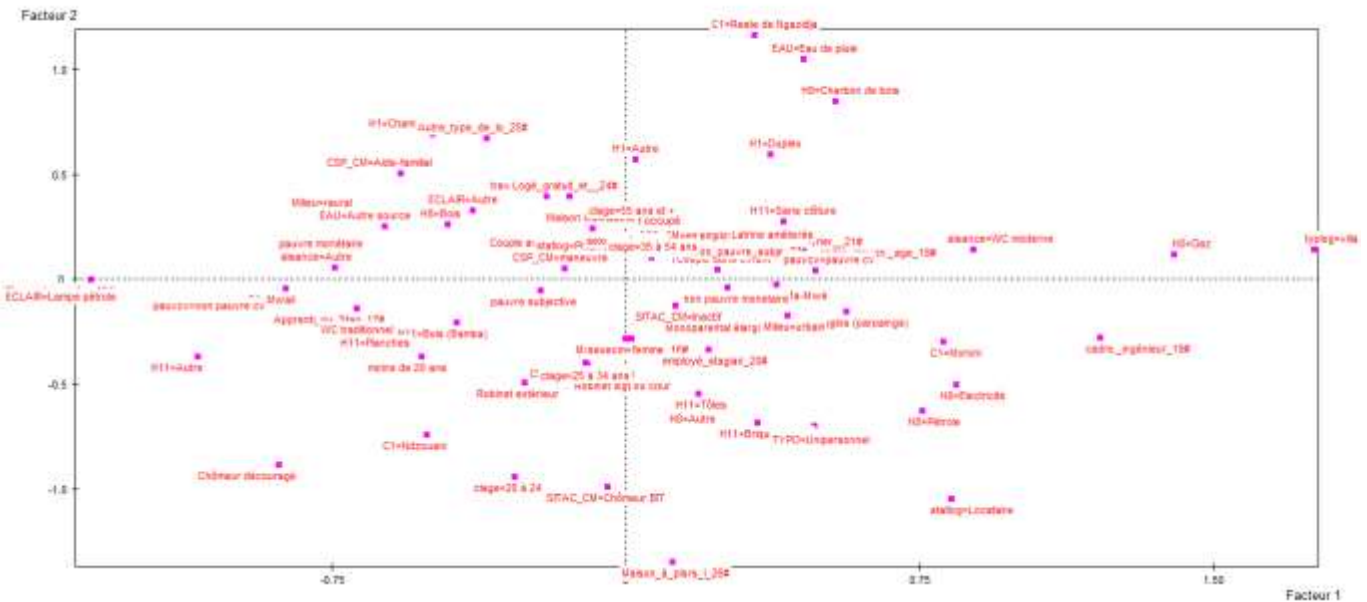
Nous utilisons le critère du cattle (coude) pour déterminer le nombre des axes factoriels à retenir. Sur ce, nous retenons les 3 premiers axes factoriels dans le cadre de la présente analyse.

Le premier axe factoriel est celui des individus habitant dans la strate de Moroni, ayant comme lieu de résidence des villas et utilisant comme énergie de cuisine le charbon de bois, l'électricité le gaz et le pétrole. Ils vivent donc en milieu urbain et sont des cadres moyens ou ingénieurs et assimilés. L'éclairage qu'ils utilisent est l'électricité de la Ma-Mwé et ont des WC modernes comme lieu d'aisance. Ils sont non pauvre monétairement en condition de vie et subjective. Cet axe oppose les individus ci hauts cités à ceux des strates de Mwali et Ndzouani vivant en milieu rural et utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson et sont des chômeurs BIT ou découragés, des aides-familiaux ou des apprentis stagiaires. Ils utilisent les autres sources (cours d'eau, rivières, lacs, puits...etc.) comme eau de boisson. L'éclairage qu'ils utilisent est à base de lampe à pétrole et leur lieu d'aisance est la WC traditionnelle. Ils sont pauvre monétairement, subjectivement et en condition de vie.

L'axe 2 est celui des ménages résidant dans la strate de Ngazidja, habitants dans des maisons à plusieurs logements. Ils utilisent le pétrole comme énergie de cuisson et vivent en milieu rural. Ils sont soit des chômeurs BIT ou découragés, soit des travailleurs pour compte propre. Ils utilisent l'eau de pluie comme source de boisson.

L'axe trois est celui des couples monoparental nucléaire ou monoparental élargi qui sont des chômeurs BIT ou découragés. Ils vivent dans d'autre logement non spécifiés dans le cadre de cette enquête. Les chefs de ces ménages sont des femmes. Ces ménages sont opposés par cet axe à ceux vivant dans des maisons plusieurs logements et sont des couples avec enfants. Les chefs des ménages des actifs occupés ou des inactifs. Es actifs occupés sont des apprentis stagiaires cadres ou ouvrier et sont des hommes.

Graphique 11 : présentation des plans factoriels 1 et 2.



A la suite de l'ACM, une classification ascendante hiérarchique à été faite. Ainsi, on a obtenu 4 classes plus ou moins homogènes. On constate que toutes valeurs tests (V.TEST) sont supérieures ou égales à 2 en valeurs absolue.

La classe 1 contient 27% des ménages. Elle regroupe 66% des ménages utilisant l'eau de pluie comme source de boisson ce qui représente à peu près 69 des ménages de cette classe. Ils se trouvent à 66% dans la strate de Reste de Ngazidja. 49% des ménages dont leurs chefs est actifs s'y trouvent. Ces derniers sont à 85% des hommes et 60% sont âgés de 35 à 54 ans. 80% des ces ménages utilisent le bois comme source d'énergie de cuisson et 87% logent dans des maisons individuelles. Ils sont 80% pauvres en conditions de vie et 49% utilisent des latrines améliorées. L'électricité de la Ma-Mwé y est utilisée par 82% de ces ménages. Les chefs de ménages sont à 87% propriétaire de leurs logements. Ils sont à 52% des couples avec enfants.

La classe 2 contient 26% des ménages. 61% de ces derniers utilisent le pétrole comme source d'énergie de cuisson. 75% des chefs de ménages sont des locataires du domicile où loge le ménage. 90% sont en milieu urbain et 94% utilisent le courant de la Ma-Mwé comme source d'éclairage. Ces ménages sont à 88% pauvres en conditions de vie, 80 non pauvre monétairement et 52% se trouvent à Moroni. Les chefs de ménages sont 84% des actifs occupés et 71% sont des cadres/ingénieurs ou assimilés.

La classe 3 contient 20% des ménages. 79% de ces derniers sont dirigés par des inactifs lesquels sont à 63% des femmes. Les chefs de ménages sont à 50% âgés de 55 ou plus. Ces ménages sont 84% urbain et utilisent à 89% le courant de la Ma-Mwé comme principale source d'éclairage. 86% sont non pauvres monétairement pendant que 80% sont pauvres en condition de vie. Ils vivent dans des maisons individuelles à 79% et les chefs sont à 84% propriétaires de leurs logements.

La classe 4 contient 27% des ménages. Ils sont à 78% pauvres en condition de vie. 56% d'entre eux utilisent la lampe à pétrole comme source d'éclairage et leurs WC sont à 83% traditionnelles. 56% de ces ménages se trouvent à Mwali. Le bois est utilisé par 95% de ces ménages comme source d'énergie de cuisson. Ils sont à 70% ruraux, 52% d'entre eux sont pauvres monétairement alors que 72% sont pauvres subjectivement. Ils sont logés à 76% dans des maisons individuelles et 90% des chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements.

1.3. Déterminants de la pauvreté.

L'objectif de cette section est de mettre en lumière les différents facteurs qui peuvent expliquer le statut de pauvreté des ménages. Il s'agit en effet d'analyser la pauvreté en la mettant en relation avec les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages. Il est tout à fait indispensable de rappeler que le niveau de bien être dans le cadre de cette analyse est mesuré par la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire (pauvreté des conditions de vie et pauvreté subjective). Ces deux indicateurs ont été calculés dans ce chapitre. Pour ce faire, l'unité d'analyse sera donc le ménage. Pour être beaucoup plus objectif dans le raisonnement, nous allons considérer trois régression selon chaque type de pauvreté c'est-à-dire la pauvreté monétaire, en conditions de vie et subjective. L'idée est de mieux appréhender pour chacune des variables retenues comme à même d'expliquer la pauvreté quel que soit le type l'impact de celle-ci en termes de facteurs déterminants.

1.3.1. Méthode d'estimation

Les analyses précédemment faites ont permis de retenir un certain nombre de variables susceptibles d'expliquer la pauvreté

Le tableau ci-dessous résume les ces groupes de variables

Tableau 27 : variables retenues pour la régression logistique

Groupes	Variables
Caractéristiques du chef de ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Âge • Sexe • Catégorie socioprofessionnelle
Habitat du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Taille du ménage

	<ul style="list-style-type: none"> • Statut de logement
Avoirs du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • L'eau • L'électricité
Milieu de résidence	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu de résidence

La technique d'estimation retenue est la régression économétrique. Elle est de loin la méthode la plus couramment retenue. Il s'agira alors d'appliquer une régression logistique afin de cerner les contributions des différentes variables retenues pour expliquer le fait d'être pauvre non. La variable à expliquer étant binaire, elle prend la valeur 1 lorsque le ménage est pauvre et 0 sinon.

Nous appliquons une régression selon un modèle logistique étant donné la nature qualitative de la variable à expliquer c'est-à-dire le statut de pauvreté. Le choix du modèle logit peut s'expliquer par sa capacité à mieux donner des meilleurs estimateurs tout en considérant également les valeurs aberrantes. Les événements extrêmes se voient attribués une probabilité plus forte en termes d'ajustement que la distribution normale. Le modèle logit permet une interprétation beaucoup plus aisée des paramètres associés aux variables explicatives. L'idée est de pouvoir expliquer l'occurrence ou non de la pauvreté quel que soit le type considéré en fonction des variables qui sont des caractéristiques observées chez les ménages en question.

La modélisation logistique utilisée dans le cadre cette analyse peut être écrite de la façon suivante :

$$P(Y=1) = f(X_1, X_2, X_3, \dots, X_n) + u_i, i = 1, \dots$$

Y désigne en même temps la pauvreté monétaire, en condition de vie et subjective

Les X_i désignent les variables retenues pour voir leur degré d'implication en temps que déterminants plausibles de chacune des trois types e pauvreté.

Les trois modèles sont globalement significatifs car dans les trois cas, la p-value est toujours inférieur à 0,05. Ceci veut dire que l'ensemble des variables retenues ont un effet global sur la variable dépendante qui est dans notre cas le type de pauvreté (pauvreté monétaire, la pauvreté en condition de vie et la pauvreté subjective. L'interprétation se fera à partir des effets marginaux lesquels permettent de prévoir l'amplitude de la variation du modèle. Afin de mieux expliquer la contribution des variables dans la caractérisation des déterminants de chaque type de pauvreté, il a été judicieux de faire apparaitre les modalités de chacune des variables considérées dans l'exécution du modèle. Pour ce faire, une modalité dans chaque variable a été mise en référence. Ceci veut dire que l'interprétation des contributions des modalités ainsi que les effets marginaux résultants se fera à partir de la modalité de référence à la modalité en question. Ce qui fait que dans les tableaux présentant les résultats, chaque ligne correspondants à la modalité de référence est vide.

1.3.2. Présentation des résultats.

Cas de la pauvreté monétaire.

Tableau 28: les déterminants de la pauvreté monétaire

Facteurs explicatifs	Coef.	P> z	dy/dx	P>z
----------------------	-------	------	-------	-----

Age				
Moins de 20 ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
20 à 24 ans	-.5706708	0.564	-.0726046	0.480
25 à 34 ans	-.4691325	0.605	-.065487	0.571
35 à 54 ans	-.5367047	0.552	-.0832351	0.560
55 ans et plus	-.658403	0.468	-.0881564	0.406
Sexe				
homme	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
femme	.312432	0.035	.050281	0.046
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Cadre moyen, agent de maîtrise	-.4246408	0.285	-.0579107	0.229
Employé/ouvrier qualifié	.3123962	0.389	.0508209	0.418
Employé/ouvrier semi qualifié	-.206698	0.590	-.029871	0.570
Manœuvre	.8381615	0.038	.1568896	0.077
Apprenti ou stagiaire payé	.4513981	0.497	.0781324	0.545
Employeur	.6721551	0.339	.1230889	0.411
Travailleur pour compte propre	.3235361	0.348	.049747	0.353
Aide-familial	1.170687	0.003	.2319596	0.012
Apprenti ou stagiaire non payé	.0585944	0.937	.0090645	0.938
Taille du ménage				
Une personne	(réf)	(réf)	(réf.)	(réf.)
2 à 3 personnes	1.86608	0.070	.3582077	0.102
4 à 5 personnes	3.125507	0.002	.5690293	0.001
6 à 8 personnes	4.339276	0.000	.7726453	0.000
9 personnes et plus	5.186015	0.000	.8356559	0.000
Source d'eau de boisson				
Robinet dans le logement ou la cour	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf)
Robinet extérieur	.7677893	0.000	.1287851	0.000
Eau de pluie	.2706366	0.083	.042533	0.093
Autre source	.8648527	0.000	.1614644	0.001
Mode d'éclairage				
Ma-Mwé	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Lampe à pétrole	.8418682	0.000	.1501077	0.000
Autre	.6894378	0.001	.1237197	0.004
Milieu de résidence				
Urbain	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Rural	.2918245	0.023	.0453977	0.026

Le tableau 28 présente les coefficients et les effets marginaux correspondants à chaque modalité des variables retenues pour expliquer le statut de pauvreté monétaire. Le signe du coefficient montre l'effet positif ou négatif du passage de la modalité de référence à la modalité en question. De même, il a été constaté que la plupart des effets sont statistiquement significatifs.

L'âge semble globalement avoir un effet sur la pauvreté monétaire. Ainsi, lorsque l'âge augmente d'une unité pour toutes les classes considérées, la probabilité d'être pauvre diminue d'entre 48% à 67%. Toute fois, il est à remarqué que la tranche d'âge 55 et plus et celle présentant une diminution plus considérable de la probabilité d'être pauvre. En référence de la classe d'âge « moins de 20 ans », celle des chefs de ménages âgés d'entre 25 et 34 ans est celle à une probabilité moindre d'être pauvre par rapport aux trois autres classes. Ce qui est somme toute logique du fait que dans cette tranche d'âge les capacités à travailler pour beaucoup plus gagner monétairement, ce qui a tendance à réduire les chances d'être pauvre monétairement. Par contre, les chefs de ménages âgés de 55 ou plus, ont une probabilité beaucoup plus élevée (8%) d'être pauvre monétairement lorsque leurs âges augmentent d'une unité. Ce qui est normale dans la mesure où à partir de 55 ans, on a tendance à devenir dépendant des autres du fait que la force de travailler diminue et on s'approche de près de l'âge de la retraite. Pour ce qui est du sexe, lorsque le chef de ménage devient une femme, la probabilité que ce ménage soit pauvre est de 5%. Ce qui confirme les résultats ci-haut présentés lesquels montrent que la pauvreté monétaire concerne beaucoup plus les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par des hommes.

La catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage a une influence sur le statut de pauvreté du ménage en question. En effet en passant de cadre/ingénieur ou assimilé à la catégorie manoeuvre ou aide familiale, la probabilité de devenir pauvre monétairement augmente respectivement de 15% et 23%. Ce qui s'avère cohérent du fait que dans ces deux dernières catégories ci haut citées, les revenus sont dérisoires. Ce qui entraine par ricochet une grande probabilité à être pauvre.

En changeant de source d'eau de boisson et allant vers l'utilisation des l'eau des robinets à l'extérieur du logement, de l'eau de pluie et des autres sources d'eau telles que les rivières, puits...etc., la probabilité d'être pauvre monétairement augmente de respectivement de 12%; 4% et 16%. Cette petite valeur de la probabilité (4%) à être pauvre monétairement lorsqu'on passe de l'utilisation de l'eau des robinets à l'intérieur du logement à celui de l'eau de pluie trouvent sa justification dans le fait que la majorité des ménages comoriens et surtout à Ngazidja utilisent l'eau de pluie comme principale source d'eau de boisson. Mais aujourd'hui avec la création des entreprises de distribution d'eau minérale nombre des foyers comoriens commencent à utiliser ces eaux industrialisées pour la satisfaction de leur besoin en eau.

Le passage de l'utilisation du courant de la Ma-Mwé comme principale source d'éclairage à l'usage de la lampe à pétrole et des autres sources telles que l'huile et la bougie induit une augmentation de la probabilité à être pauvre monétairement d'environ respectivement 15% et 12%. Ce qui est compréhensible quand on connaît l'importance indéniable et irrévocable de l'énergie dans tout projet de développement et de lutte contre la pauvreté.

Changer de milieu de résidence en quittant le monde urbain et résider en zone rurale augmenterait la probabilité d'être pauvre monétairement d'environ 4%. Ce qui corrobore avec les résultats obtenus dans les analyses faites ci-dessus les quelles prouvent que la pauvreté monétaire est beaucoup plus rurale qu'urbaine

Cas de la pauvreté en condition de vie

Tableau 29: déterminants de la pauvreté en condition de vie

Facteurs explicatifs	Coef.	P>z	dy/dx	P>z
Age				
Moins de 20 ans	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
20 à 24 ans	.765921	0.460	.1181386	0.346
25 à 34 ans	1.198528	0.216	.1877548	0.126
35 à 54 ans	1.32045	0.172	.2553658	0.174
55 ans et plus	1.292397	0.186	.1969468	0.091
Sexe				
homme	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
femme	-.3286251	0.074	-.064977	0.087
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Cadre moyen, agent de maîtrise	.6056911	0.033	.1159087	0.043
Employé/ouvrier qualifié	.4151717	0.013	.0830257	0.015
Employé/ouvrier semi qualifié	.4577396	0.020	.0904914	0.024
Manoeuvre	-.2232548	0.001	-.0497077	0.000
Apprenti ou stagiaire payé	.2486837	0.048	.0508099	0.033
Employeur	1.474014	0.606	.2193552	0.638
Travailleur pour compte propre	.2691076	0.008	.0564462	0.006

Aide-familial	.0147338	0.003	.0031559	0.001
Apprenti ou stagiaire non payé	-.6035289	0.002	-.1412105	0.000
Taille du ménage				
Une personne	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
2 à 3 personnes	.2237859	0.537	.0410411	0.524
4 à 5 personnes	.1412688	0.691	.0263815	0.688
6 à 8 personnes	.148874	0.682	.0276724	0.677
9 personnes et plus	.3840728	0.368	.0667369	0.325
Source d'eau de boisson				
Robinet dans le logement ou la cour	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Robinet extérieur	-1.863549	0.000	-.395846	0.000
Eau de pluie	-.1376546	0.544	-.0263449	0.549
Autre source	-1.217216	0.000	-.2749092	0.000
Mode d'éclairage				
Ma-Mwé	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Lampe à pétrole	-5.47718	0.000	-.8515021	0.000
Autre	-2.784407	0.000	-.6011871	0.000
Milieu de résidence				
Urbain	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Rural	-.5741266	0.000	-.1120461	0.001

Le tableau 29 résume le cas de la pauvreté en condition de vie. On y constate que la variation d'une unité de la classe d'âge de référence entraîne une augmentation d'être pauvre dans toutes les autres tranches d'âge d'entre 11% et 25%. Et, comme dans le cas de la pauvreté monétaire, c'est au niveau de la tranche d'âge 35 à 54 ans où l'augmentation est beaucoup significative. Le changement de sexe du chef de ménage passant donc d'un homme à une femme entraîne une diminution des chances d'être pauvre en condition de vie. Ce qui est tout à fait compréhensible connaissant la tendance des femmes à vivre dans un endroit beaucoup plus confortable.

Pour le cas de la catégorie socioprofessionnelle, le changement du statut de référence à savoir cadres ingénieurs ou assimilés favorise un accroissement de la probabilité d'être pauvre en condition de vie dans toutes les autres modalités sauf pour les manœuvres et les apprentis ou stagiaires non payés. Pour ces deux derniers cas, les chances d'être pauvre en condition de vie diminuent. La taille du ménage semble n'avoir aucun effet sur la pauvreté en condition de vie. Pour ce qui est de la source de boisson, il apparaît que lorsque l'on passe d'un robinet dans le logement à la cour vers l'utilisation de l'eau de pluie, ça n'a aucune incidence sur la pauvreté en condition de vie.

Toutefois, il est à noter que le changement du milieu urbain vers le milieu rural entraîne une augmentation de la probabilité de devenir pauvre en condition de vie d'environ 11%.

Cas de la pauvreté subjective

Tableau 30: déterminants de la pauvreté subjective

Facteurs explicatifs	Coef.	P>z	dy/dx	P>z
Age				
Moins de 20 ans	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
20 à 24 ans	.8186042	0.260	.1799969	0.188
25 à 34 ans	.7881072	0.236	.1818482	0.199
35 à 54 ans	.7197805	0.277	.1750343	0.270
55 ans et plus	.597606	0.370	.1400061	0.343
Sexe				
homme	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)

femme	-.0713136	0.553	-.0174676	0.554
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Cadre moyen, agent de maîtrise	.4127256	0.124	.0973791	0.108
Employé/ouvrier qualifié	.743106	0.004	.1698332	0.002
Employé/ouvrier semi qualifié	.8773706	0.001	.1958983	0.000
Manœuvre	1.400074	0.000	.2783767	0.000
Apprenti ou stagiaire payé	1.337454	0.011	.2635676	0.000
Employeur	.9761325	0.052	.207581	0.016
Travailleur pour compte propre	1.037309	0.000	.2458907	0.000
Aide-familial	1.29832	0.000	.2647813	0.000
Apprenti ou stagiaire non payé	.6328465	0.201	.1432177	0.154
Taille du ménage				
Une personne	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
2 à 3 personnes	-.2400629	0.370	-.059054	0.372
4 à 5 personnes	-.2594322	0.325	-.0636374	0.327
6 à 8 personnes	-.3328747	0.212	-.0818823	0.214
9 personnes et plus	-.3003947	0.317	-.0743362	0.321
Source d'eau de boisson				
Robinet dans le logement ou la cour	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Robinet extérieur	.5815216	0.000	.1379639	0.000
Eau de pluie	.0805131	0.497	.0196093	0.496
Autre source	.0113984	0.954	.0027814	0.954
Mode d'éclairage				
Ma-Mwé	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Lampe à pétrole	.8968233	0.000	.2024142	0.000
Autre	.5372819	0.003	.1246247	0.002
Milieu de résidence				
Urbain	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Rural	.1589296	0.136	.0386676	0.134

Le cas de la pauvreté subjective est présenté dans le tableau30 ci-dessus. On y remarque que l'âge a une influence sur l'augmentation de la probabilité à être pauvre subjectivement. Le changement de tranche d'âge entraîne significativement un accroissement des chances de devenir pauvre subjectivement quelle que soit la tranche d'âge considérée. Ces chances varient entre 14 et 18%. Ceci s'avère raisonnable du fait que plus l'individu devient âgé, plus il se sent beaucoup plus responsable et donc, compte tenu du train de vie qu'il a, se sent beaucoup plus lésé par les moyens qu'il a à sa disposition pour vivre. Et de ce fait, il se sent de plus en plus pauvre. Le sexe, quant à lui, n'a aucun impact sur la pauvreté subjective.

La catégorie socioprofessionnelle semble avoir un effet sur la pauvreté subjective. En effet, le passage de la modalité de référence aux autres modalités entraîne une augmentation des chances de devenir pauvre subjectivement. Ceci s'explique par le fait que la modalité de référence sous entend un revenu beaucoup plus élevé que les autres. Le changement de statut induit ipso facto l'individu à se sentir de plus en plus pauvre d'autant plus qu'il gagne moins.

La taille du ménage n'a, en revanche, aucune influence sur la tendance à se sentir pauvre subjectivement.

Le changement de source d'eau en passant de la modalité de référence à la l'utilisation des robinets extérieurs entraîne une augmentation de la probabilité à devenir pauvre d'environ 14%. Les autres modalités interviennent peu.

Utiliser les autres modes d'éclairage plutôt que le courant de la Ma-Mwé entraîne une aggravation des chances à se sentir pauvre. Ce qui est fait normal dans la mesure où l'électricité de la société d'État occupe une place de choix à l'heure actuelle. De ce fait, la crise énergétique que traversent le pays a des conséquences économiques néfastes. Elle diminue les activités économiques lesquelles ont une relation étroite avec le revenu des individus. L'exiguïté de cette relation fait que la diminution des activités

économiques des individus entraînent davantage une diminution des revenus et par voie de conséquence un amoindrissement des moyens de survivre. L'individu se sentira alors de plus en plus pauvre.

Le changement de milieu de résidence en allant vivre dans les zones rurales entraîne une augmentation des chances de se sentir pauvre. Ce qui bien sûr est une évidence dans la mesure où l'on sait qu'en Union des Comores, la plus part des activités génératrices de revenus sont concentrées dans les zones urbaines.

Analyse de la distribution de l'indicateur du niveau de vie des ménages et des inégalités

Dans cette section, l'on abordera les points relatifs au niveau de vie des ménages ainsi que l'ampleur des inégalités constatées dans la distribution des revenus dans les différentes strates et le milieu de résidence. Les revenus sont captés par les niveaux de dépenses des ménages tout en faisant l'hypothèse que les ménages ne dépensent pas plus que ce qu'ils perçoivent comme revenu. On va utiliser l'indice de Gini et les indices d'entropie généralisée pour ressortir l'ampleur des inégalités de revenu des individus.

1.1. Niveau de vie selon les caractéristiques des ménages

Le niveau de vie des ménages est fortement tributaire aux actifs possédés par les ménages en termes de biens (terres, immeubles, entreprises, etc) et de leurs usages. Pour aboutir, l'on croiera les dépenses moyennes des différents types des ménages selon les caractéristiques ménagères (sexe, taille du ménage, niveau d'instruction et branche d'activité). Il faut signaler en effet que la question de revenu et des inégalités est centrale du fait que le revenu joue un rôle très important dans les décisions publiques. Le volet monétaire a une influence prépondérante dans les inégalités. Les dépenses calculées ont tenu compte des variations des prix dans les différentes strates à l'aide d'utilisation des pseudos déflateurs et le choix de la capitale Moroni comme référence. De ce fait l'indicateur de niveau de vie a été approché par les

dépenses annuelles qui est un proxy du bien être de la population. Ce stratégie d'évaluation des revenus par les dépenses a été adoptée du fait que les enquêtes sur les revenus ne fournissent pas des informations fiables du fait de leurs sous estimation par les enquêtés et les difficultés de les collecter.

1.1.1. Niveau de vie selon le quintile de pauvreté et la typologie du ménage

Le niveau de vie de l'individu est vu dans l'optique de dépenses des consommations par tête déflatées. Ainsi le tableau 31 nous illustre les dépenses moyennes par quintile de pauvreté et la typologie du ménage. L'on s'aperçoit que les dépenses moyennes varient en fonction de la typologie de ménage, selon que le ménage soit constitué d'un individu ou plus. En moyenne, les dépenses opérées par le ménage unipersonnel sont le triple de dépenses moyennes d'un ménage à 2 personnes.

Tableau 31: Dépenses moyennes des ménages par tête selon le quintile de pauvreté et la typologie du ménage

Quintile de pauvreté						
	1	2	3	4	5	
dépenses totales déflatés par tête	171082	323660.5	492048.3	743820	1639951	
Typologie du ménage						
	1	2	3	4	5	6 et plus
dépenses totales déflatés par tête	1672411	559042.5	1188084	724063.3	538505.6	574065.8

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

La dépense moyenne pour le dernier quintile de pauvreté s'établit à 1 639 951 KMF, qui sont 9,6 fois égale à la dépense moyenne des ménages appartenant au premier quintile. La plupart des ménages qui constituent le dernier quintile sont des ménages unipersonnels.

1.1.2. Niveau des inégalités des revenus en 2014

Distribution des revenus des ménages

L'analyse de la distribution des revenus en Union des Comores révèle que l'indice national de Gini s'élève à 0,417. L'on constate que des faibles variations de niveaux de vie existent entre les différentes strates. A Mwali, l'indice se situe à 0,372 et il est maximal à Ndzouani (0,427). Il ressort clairement que la strate de Mwali (respectivement de Ndzouani) est la moins inégalitaire (respectivement la plus inégalitaire).

En ce qui concerne l'inégalité des revenus vu selon d'autres variables de ventilation, l'on retiendra que les ménages dont le chef est une femme sont plus inégalitaires (0,434) que ceux d'homme (0,411). En plus les 20 % des ménages les plus pauvres (1^{er} percentile) et les 20 % des ménages les plus riches (5^{ème} percentile) sont plus inégalitaires que les autres classes. L'indice de Gini s'établit à 0,184 dans le 1^{er} percentile et à 0,224 dans le dernier percentile.

Pour ce qui concerne l'indice d'entropie, on remarque une inégalité accrue dans la tranche de revenu supérieur (0,444) surtout implanté dans les strates de Ngazidja (0,473) et Moroni (0,438). En même temps, une inégalité persistante dans la tranche de revenu inférieur (0,418) et elle se pose avec inquiétude à Ndzouani et Moroni. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la capitale de l'Union des Comores regorge une masse de population dont une part marginal d'entre elle se partage la grande part de la richesse nationale tandis que la majeure partie de la population assiste avec impuissance.

Tableau 32: Principaux indices d'inégalité de la distribution du revenu

	Indice de Gini	Indices d'entropie				Indices d'Atkinson		
		GE (-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)	A(0,5)	A(1)	A(2)
Strate								
Moroni	0.395	0.436	0.277	0.285	0.438	0.129	0.242	0.466
Ngazidja	0.413	0.379	0.294	0.314	0.473	0.140	0.254	0.431
Ndzouani	0.427	0.441	0.319	0.309	0.406	0.146	0.273	0.468
Mwali	0.372	0.317	0.238	0.247	0.341	0.113	0.212	0.388
Inter-groupe								
		0.412	0.298	0.304	0.440	0.139	0.258	0.450
Intra-groupe								
		0.005	0.005	0.004	0.004	0.002	0.004	0.008
Mesure synthétique intuitive (Rb)								
		98,56%	98,35%	98,70%	99,10%			
sexe du chef de ménage								

Homme	0,411	0,405	0,295	0,297	0,416	0,137	0,255	0,447
Femme	0,434	0,458	0,32	0,341	0,524	0,153	0,279	0,478
Milieu de résidence								
Urbain	0.393	0.398	0.272	0.273	0.387	0.126	0.238	0.443
Rural	0.424	0.403	0.308	0.321	0.471	0.145	0.265	0.446
Quintile de dépenses par tête								
1 ^{er} quintile	0.184	0.087	0.064	0.056	0.052	0.029	0.062	0.148
2 ^{ème} quintile	0.074	0.008	0.008	0.008	0.008	0.004	0.008	0.016
3 ^{ème} quintile	0.066	0.006	0.006	0.006	0.006	0.003	0.006	0.013
4 ^{ème} quintile	0.073	0.008	0.008	0.008	0.008	0.004	0.008	0.016
5 ^{ème} quintile	0.224	0.076	0.083	0.098	0.129	0.044	0.079	0.132
Ensemble	0.417	0.418	0.303	0.308	0.444	0.141	0.261	0.455

Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

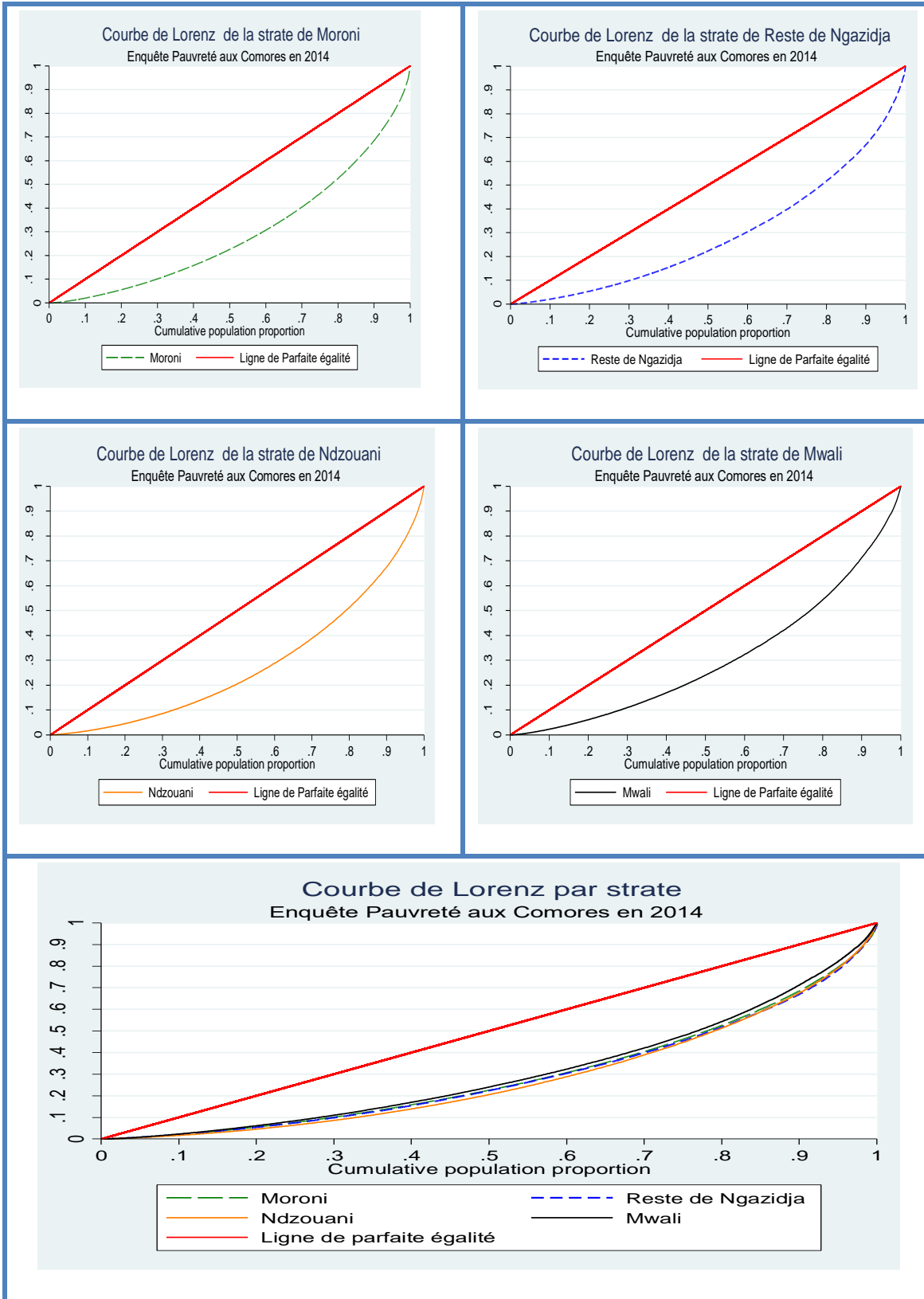
Le raisonnement du point de vue de quintile de bien être, l'indice de Gini est presque stable dans le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} quintiles contrairement aux valeurs obtenues de l'indice de Gini dans les classes extrêmes. L'indice d'entropie illustre une augmentation des inégalités dans le quintile de plus riches et une diminution dans le 1^{er} quintile.

L'analyse des inégalités du revenu faite selon l'indice d'Atkinson permet de mesurer l'aversion pour l'inégalité des revenus. Les valeurs du paramètre d'aversion indiquent la distribution de la fonction du bien-être social. L'indice 'Atkinson montre le pourcentage du revenu actuel qu'un groupe de la population serait prêt à renoncer pour aboutir à une distribution égalitaire plus équitable.

Illustration des inégalités par la courbe de Lorenz

La courbe de Lorenz représente la proportion de revenu que détiennent les ménages une fois classés par ordre de revenu croissant. La diagonale représente une répartition égalitaire. Plus la dispersion est inégalitaire, plus la courbe de Lorenz s'éloigne de la diagonale.

Graphique 12: courbe de Lorenz



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase

Dans ces courbes, en abscisses les ménages sont représentés et en ordonnées on trouve les revenus cumulatifs. On constate que dans les quatre strates les courbes de Lorenz ont les mêmes tendances. Du fait de leur allure respective, on peut admettre que les inégalités ne sont pas beaucoup plus alarmantes en général et au niveau de chaque île en particulier. En effet, les courbes ne s'éloignent pas trop de la diagonale. Ceci correspond bien aux résultats présentés dans les tableaux précédant la représentation des courbes de Lorenz.

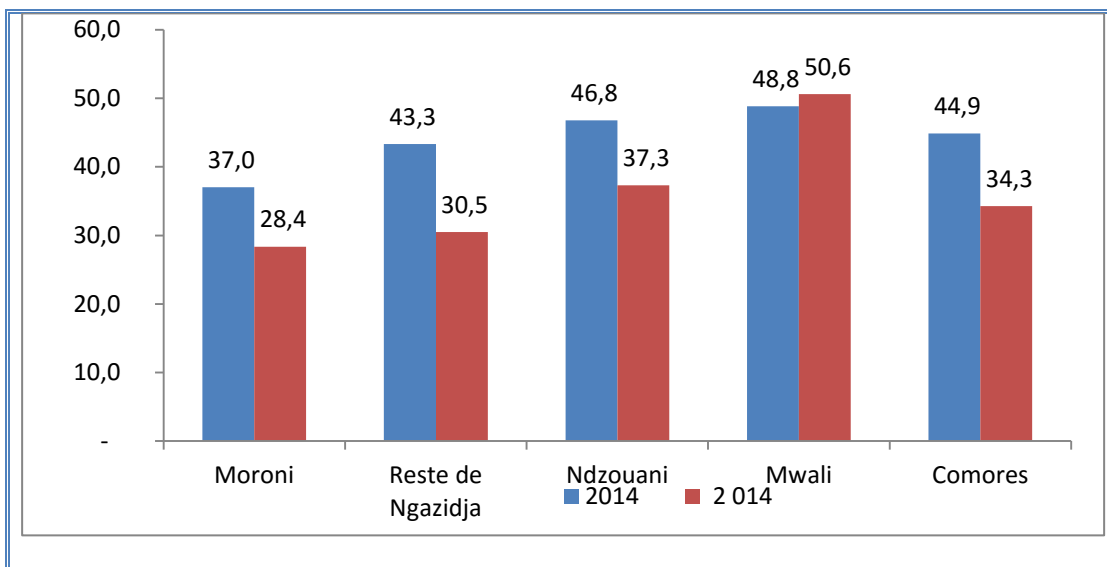
Analyse de la dynamique de la pauvreté entre 2004 et 2014

Le graphique 8 présente les ratios de pauvreté² en termes d'individus selon la région, le milieu de résidence et quelques caractéristiques du chef de ménages entre 2004 et 2014. Abstraction faite aux différences méthodologiques fondées essentiellement sur le choix du panier de biens nécessaires à l'estimation de la ligne de pauvreté, il ressort des résultats que la pauvreté a globalement diminué de façon significative entre 2004 et 2014 passant de 44.9% à 34.3%. Cette tendance baissière de la pauvreté est constatée dans toutes les strates et reste plus élevée dans le Reste de Ngazidja, exception faite de l'île de Mwali où le ratio de pauvreté semble avoir contrairement progressé de 1.8 points de pourcentage.

Du point de vue des caractéristiques du chef de ménage on remarque que les ménages monoparentaux ou dirigés par un chef de ménage de sexe féminin ont vu leur taux de pauvreté progresser entre les deux périodes.

² Classe des indices de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke

Graphique 13 : Évolution du taux pauvreté selon, les îles entre 2004 et 2014



Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3

1.1. Définition des indicateurs de mesure la pauvreté

L'incidence est mesurée par la proportion de la population se situant sous la ligne de pauvreté, la profondeur par le déficit moyen par rapport à la ligne de pauvreté des individus considérés comme pauvres. Le concept de sévérité tient compte de la distribution du bien-être parmi les pauvres. Les trois concepts précédents constituent des cas distincts de la classe P_α (ou FGT) des mesures de la pauvreté développée par *Foster, Greer et Thorbecke* (1984) et donnée par l'expression suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha, \quad \alpha \geq 0$$

Ou :

n = nombre de personnes ou d'individus dans la population (les individus sont classés par ordre croissant de revenu, c'est-à-dire : y_1

$$y_2 \leq \dots \leq y_q \leq z \leq y_{q+1} \leq \dots \leq y_n);$$

q = nombre de personnes pauvres z = seuil de pauvreté y_i = dépenses ou revenu par équivalent adulte de l'individu i α = paramètre de pondération de la pauvreté ou encore le degré de préoccupation que cause l'écart proportionnel par rapport à la ligne de pauvreté.

Quand $\alpha = 0$, il n'y a aucune préoccupation au sujet de l'étendue de la pauvreté. L'indice p_α devient $P_0 = H = \frac{q}{n}$ qui est donc un indice de dénombrement de pauvres. Il mesure le ratio ou incidence de la pauvreté. Bien que P_0 soit l'indice de pauvreté le plus souvent utilisé, il ne permet pas de saisir la gravité ou l'ampleur de la pauvreté et ne respecte pas les deux axiomes de Sen (monotonie et transfert).

Lorsque $\alpha = 1$, la préoccupation est uniforme au sujet de la pauvreté : une unité monétaire gagnée par les très pauvres aurait le même effet sur la pauvreté qu'une unité monétaire gagnée par les modérément pauvres. Contrairement à l'incidence de la pauvreté (P_0), l'indice d'écart de pauvreté ne se prête pas à une

interprétation immédiate et intuitive. Il permet d'estimer le déficit proportionnel, c'est à-dire la distance pour chaque individu entre la dépense par équivalent adulte et le seuil de pauvreté. Il s'agit donc d'un indice d'écart de pauvreté qui mesure la profondeur de la pauvreté.

Pour pouvoir élaborer des politiques d'intervention dans le domaine de la réduction de la pauvreté, il est important de savoir non seulement combien il y a de pauvres, mais également quel est leur degré de pauvreté. L'indice d'écart de pauvreté (P_1) est utilisé à cette fin, à savoir, mesurer l'incidence mais aussi le degré de la pauvreté. L'indice P_1 est par conséquent un instrument précieux pour comparer la pauvreté relative de divers groupes ou régions géographiques et permet à cet égard de diriger les interventions vers les plus nécessaires.

Lorsque $\alpha = 2$, il y a une différence entre les deux situations, et la différenciation s'accroît au fur et à mesure que α s'élève et qu'un poids plus grand est donné aux plus pauvres d'entre les pauvres. P_2 mesure donc la relative inégalité de distribution des revenus parmi les pauvres. Il fournit l'intensité de la pauvreté.

L'indice P_α de Foster, Greer et Thorbecke possède une particularité importante d'être décomposable en sous-groupes. En effet, soit une population divisée en $j = 1, 2, 3, \dots, m$ sous-groupes mutuellement exclusifs et exhaustifs désignés par P_j . Si $P_{\alpha j}$ est la mesure de la pauvreté calculée pour le groupe j et k_j la proportion de la population nationale appartenant au groupe j ($k_1 + k_2 + \dots + k_m = 1$), alors la mesure de la pauvreté P_α au niveau national peut être exprimée comme une somme de la combinaison des mesures de pauvreté régionales pondérées par la part de la population de chaque région et donnée par l'expression suivante :

$$P_\alpha = \sum_{j=1}^m k_j P_{\alpha j} \quad (3)$$

On en déduit la contribution de chaque région ou sous-groupe (c_j) à la pauvreté nationale :

$$c_j = \frac{k_j P_{\alpha j}}{P_\alpha} \quad (4)$$

Ces contributions permettent de localiser les poches de pauvreté dans le pays (zones, régions, groupes professionnels, etc.). À ce titre, elles peuvent servir de base de dialogue sur les décisions à prendre pour réduire la pauvreté.

Les niveaux de pauvreté de base et d'extrême pauvreté analysés dans cette section sont définis respectivement comme la proportion des ménages et de la population ne pouvant pas accéder au panier de consommation permettant de satisfaire les besoins (alimentaires et non alimentaires) de base. Les données de l'EESIC-2014 permettent de calculer les taux de pauvreté au niveau ménage ainsi qu'au niveau individuel

Au niveau spatial, la pauvreté est largement rurale. Les données de l'enquête confirment que la pauvreté est plus importante dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. Les ménages urbains seraient donc mieux lotis que ceux du milieu rural, où les ratios de la pauvreté sont largement supérieurs à la moyenne nationale. Il convient de noter que la contribution (CTR) du milieu rural à la pauvreté nationale reste la plus importante pour tous les indices de pauvreté estimés.

1.2. Changement de la pauvreté insulaire

Le tableau 33 fait apparaître des changements majeurs quant à la pauvreté insulaire entre 2004 et 2014. Tout d'abord, on observe un fort déclin de la pauvreté monétaire à Ngazidja et Ndzouani et une légère aggravation au niveau de l'île de Mwali, en termes d'individus. Ainsi, au cours de la période, à Moroni, Reste de Ngazidja et à Ndzouani, les écarts en termes de taux de pauvreté sont respectivement de -8.7, 12.8 et -9.5 et alors qu'il de 1.8 à Mwali.

Cette aggravation de la pauvreté à Mwali trouve une première explication dans la détérioration du pouvoir d'achat des ménages de cette île expliquée pour l'essentiel par la flambée rapide des prix des biens de première nécessité. Il faut noter qu'en raison de la dégradation du transport maritime vers Mwali ces dernières années les coûts de transport se volatilisent engendrant ainsi des écarts importants dans les structures des prix entre les îles

Tableau 33 : Évolution des indices de pauvreté entre 2004 et 2014

Caractéristiques	EIM 2004			EESIC 2014			Ecart 2004-2014		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Sexe du Chef de ménage									
Masculin	46,4	16,8	8,2	32,9	12,2	6,1	- 13,5	- 4,6	- 2,1
Féminin	37,9	14,4	7,5	38,4	13,3	6,5	0,6	- 1,0	- 1,1
Type de ménage									
Monoparental	31,9	13,0	6,8	34,5	12,4	6,1	2,6	- 0,6	- 0,7
nucléaire	44,9	16,8	8,3	32,7	11,7	5,7	- 12,2	- 5,1	- 2,6
élargi	46,4	16,5	8,0	36,3	13,6	6,9	- 10,1	- 2,9	- 1,1
Milieu de résidence									
urbain	33,8	11,9	5,5	25,4	8,0	3,7	- 8,4	- 3,9	- 1,8
rural	49,0	18,1	9,1	40,1	15,5	7,9	- 8,9	- 2,6	- 1,2
Strates									
Moroni	37,0	13,2	6,1	28,4	9,1	4,3	- 8,7	- 4,1	- 1,8
Reste de Ngazidja	43,3	15,3	7,6	30,5	10,4	4,9	- 12,8	- 4,9	- 2,6
Ndzouani	46,8	17,7	8,8	37,3	14,7	7,6	- 9,5	- 3,0	- 1,2
Mwali	48,8	16,7	7,9	50,6	18,2	9,0	1,8	1,4	1,1
Ensemble	44,9	16,4	8,1	34,3	12,5	6,2	- 10,6	- 3,9	- 1,9
Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3									
, EIM 2004									

L'examen des écarts en termes de profondeur et de la sévérité indique la même tendance à la baisse tous les niveaux. Du point de vue des îles, c'est surtout au niveau de Ngazidja où de la pauvreté s'est le plus réduit avec des écarts à la baisse de 4.1 et 4.9 respectivement à Moroni et dans le Reste de Ngazidja contre 3.0 à Ndzouani. S'agissant de Mwali, le gap de pauvreté s'est davantage creusé de 1.4 points d'écart absolu par rapport à la situation de observée en 2004.

1.3. Décomposition de la pauvreté entre 2004 et 2014

Cette section examine la dynamique de la pauvreté en Union de Comores entre 2004 et 2014.

Elle permet de répondre notamment si : (i) il y a davantage de pauvres, (ii) les pauvres sont devenus plus pauvres et (iii) il y a des inégalités plus marquées entre les pauvres.

Les résultats consignés dans le tableau 34 permettent de répondre à chacune de ces questions. En effet, il semble qu'au niveau national il y aurait de moins en moins de pauvres sur la base de la pauvreté monétaire. On observe une baisse de 24,0% du logarithme de l'indice de SST. Cette baisse est l'effet

d'une baisse conjuguée du nombre de pauvres (14%) et d'une amélioration plus significative du niveau de vie monétaire de ces pauvres (ce dont rend compte la variation à la baisse du logarithme de l'écart relatif moyen au seuil de pauvreté (P1) dans les mêmes proportions. Quant aux inégalités entre les pauvres, on se rend compte qu'elles n'ont significativement changé.

L'analyse de l'indice SST suivant le milieu géographique montre qu'à dans le Reste de Ngazidja la variation à la baisse est beaucoup plus prononcée pour une valeur de (-39.2%) dont (-15%) points de pourcentage en termes de nombre de pauvre et (-17%) points de variation du logarithme de la profondeur, ce qui signifie que la situation monétaire des pauvres s'y est beaucoup améliorée dans le reste des îles de l'Union.

A Ndzouani l'on note une variation du SST de 27% qui se décompose respectivement à (-10%) et (-8%) en termes du nombre de pauvres et de profondeur.

Par contre à Mwali, bien que les inégalités entre les pauvres semblent avoir légèrement diminué, le nombre de pauvre et les écarts par rapport au seuil de pauvreté se sont aggravés.

Suivant le milieu de résidence, on constate une baisse de part relative des pauvres dans le milieu urbain de l'ordre (12%) et des écarts au seuil de pauvreté (17%) en dépit d'une aggravation de l'inégalité entre pauvres (2%).

En milieu rural, la baisse relative des pauvres (9%) et l'écart au relatif au seuil (7%) de pauvreté sont comparativement faibles à ceux observés en milieu urbain.

Dans le même ordre idée, les inégalités entre les pauvres se sont beaucoup accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain.

1.4. Selon la typologie des ménages

L'examen de l'indice SST suivant la typologie des ménages indique que les ménages nucléaires le plus tiré parti de la baisse de la pauvreté. En effet on observe une baisse relative de l'ordre 27% de l'indice SST pour ce type de ménage contre 19% pour les ménages monoparentaux ou élargis.

Tableau 34 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté entre 2004 et 2014

Caractéristiques	EIM2004		EESIC2014		Variations de			
	GP1	SST	GP1	SST	SST	LnP0	LnP1	Ln (1+G(P1))
Sexe du Chef de ménage								
Masculin	0,69	0,29	0,84	0,16	- 0,25	- 0,15	- 0,14	0,04
Féminin	0,75	0,25	0,83	0,16	- 0,19	0,01	- 0,03	- 0,17
Type de ménage								
Monoparental					- 0,19	0,03	- 0,02	- 0,21

	0,78	0,22	0,85	0,14				
nucléaire	0,70	0,29	0,84	0,15	- 0,27	- 0,14	- 0,16	0,02
élargi	0,70	0,28	0,81	0,19	- 0,18	- 0,11	- 0,08	0,01
Milieu de résidence								
urbain	0,76	0,21	0,88	0,11	- 0,28	- 0,12	- 0,17	0,02
rural	0,68	0,31	0,75	0,25	- 0,09	- 0,09	- 0,07	0,06
Strates								
Moroni	0,76	0,22	0,89	0,11	- 0,29	- 0,12	- 0,16	- 0,01
Reste de Ngazidja	0,72	0,28	0,88	0,11	- 0,39	- 0,15	- 0,17	- 0,07
Ndzouani	0,68	0,30	0,84	0,16	- 0,27	- 0,10	- 0,08	- 0,09
Mwali	0,70	0,26	0,72	0,27	0,01	0,02	0,04	- 0,04
Ensemble	0,70	0,28	0,84	0,16	- 0,24	- 0,12	- 0,12	- 0,00
<i>Source: INSEED, EDMC 2014 – Phase 3 , EIM 2004</i>								

La décomposition de ce facteur semble corroborer l'affirmation avancée plus haut. En effet les ménages nucléaires semble avoir profité d'une amélioration de leur situation de pauvreté (captée par une variation négative du logarithme de l'indice SST), la baisse du nombre de pauvres, mesurée à travers la variation du logarithme du ratio de pauvreté est la plus significative les ménages monoparentaux ou élargis.

1.5. Le sexe du chef de ménage

Il semble y avoir un décrochage net entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme. On constate en effet qu'en valeur absolue, la variation du logarithme de l'indice SST est d'autant plus grande chez les ménages dirigés par des hommes que ceux dirigés par des femmes 25% et 19% respectivement. Cependant des forts contrastes sont observés s'agissant de la baisse relative des nombres des pauvres et des écarts au seuil. En effet, les ménages dirigés par les hommes ont beaucoup bénéficié d'une fortement baisse du nombre de pauvres (15%) par rapport à ceux dirigés par des femmes (+1%) seulement. Ce constat reste valable pour les écarts au seuil pour une des variations respectives (14%) et (3%) pour les deux types de ménages.

Principaux enseignements et recommandations

Cette partie a trait aux leçons tirées lors de la présente étude ainsi que les recommandations à faire pour les études similaires ultérieures notamment l'aspect méthodologique de mesure de la pauvreté mais aussi sur les tendances stratégiques pour la mise en place des politiques publiques.

1.1. Principaux enseignements

Sur la base de la présente étude, les enseignements tirés reposent à la fois sur l'aspect de résultats obtenus mais aussi sur la méthodologie utilisée dans le cadre de cette enquête. Ils englobent les atouts des approches méthodologiques utilisées sur l'élaboration du plan de sondage, la mise en place du dispositif de collecte, le traitement et l'analyse des données. Ils font le bilan des grandes conclusions à retenir dans le cadre de la présente étude.

Sur le plan méthodologique, l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages présente les avantages suivants:

- L'approche méthodologique utilisée permet d'avoir au final les points forts des enquêtes par sondages aléatoires à savoir la réduction du temps d'exécution des activités, la transparence des procédures de mesure et d'analyse et la représentativité de l'échantillon permettant une extrapolation des résultats dans l'ensemble du territoire national. Elle rend possible la comparabilité des résultats de la phase 3 et celle de l'Enquête Intégrale auprès des Ménages réalisée en 2004. Cette comparabilité permet de mieux voir la tendance de la pauvreté au cours de cette dernière décennie. La robustesse des outils d'analyse utilisés notamment les méthodes d'analyse multidimensionnelles garantit la fiabilité des résultats obtenus sous réserve de celle des données collectées sur le terrain. Dépasser la démarche descriptive dans les analyses de la pauvreté en la couplant avec la démarche multidimensionnelle constitue une rénovation des approches à adopter lors des études analytiques sur la pauvreté des ménages.
- L'amélioration du contenu des questionnaires en ajoutant les modules sur l'agriculture, l'exploitation forestière, l'accès aux services publics et les différentes dimensions de la pauvreté conduit à une extension de la masse d'informations collectées en vue de l'analyse de la consommation des ménages et par ricochet de celle de la pauvreté sous trois dimensions à savoir la pauvreté monétaire, la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté subjective. Elle rend possible le recours à d'autres analyses thématiques approfondies permettant de voir entre autres les efforts des autorités sur la protection de l'environnement et l'extension de la couverture des services publics. Le module sur l'agriculture favorise l'appréhension de l'impact de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté. Il est alors question de voir aux détails près les effets de l'agriculture en croisant les ménages selon leur typologie de la pauvreté et les variables relatives audit module. Le module sur les dimensions de la pauvreté favorise, cependant, l'élaboration de la pauvreté subjective qui est un aspect fondamental en terme d'analyse de la pauvreté dans la mesure où beaucoup d'analystes estiment que l'appréciation de l'individu de sa propre classe (s'il est pauvre ou non subjectivement) est plus que nécessaire.
- L'utilisation de la base des données de l'enquête sur l'emploi comme base de sondage de la phase 3 revêt d'une importance capitale en termes de mesure et d'analyse de la pauvreté. Le concept de pauvreté est, dans une certaine mesure, lié à celui de l'emploi. Ceci se justifie surtout à partir de la notion de revenu lequel lie les deux concepts. A partir de l'emploi les ménages gagnent dans nombre des cas un certain revenu. Ce dernier aide à classer l'individu s'il est pauvre ou non. La masse d'informations contenues dans les bases des données des phases 1 et 2 servent, une fois exploitées, à faire le lien entre emploi-secteur informel- pauvreté. C'est de là que ressort l'originalité des enquêtes de type 1-2-3.

Sur le plan résultat, les principaux enseignements tirés sont les suivants :

- Le ratio de la pauvreté a diminué au niveau national depuis 2004 jusqu'à 2014 passant de 44,8 à 34,5. La pauvreté monétaire est beaucoup plus rurale qu'urbaine. Le constat est le même pour la pauvreté en condition de vie. En revanche c'est en milieu urbain que les ménages se sentent de

plus en plus pauvre. Toutefois, il est à noter qu'au niveau des strates, c'est à Mwali qu'on a enregistré un grossissement du ratio de la pauvreté passant de 49% à 50%

- La profondeur de la pauvreté monétaire enregistre une tendance à la baisse dans l'ensemble de l'Union des Comores. Cette baisse est beaucoup plus remarquable au niveau de la strate du Reste de Nawidja.
- Les ménages dirigés par les femmes sont beaucoup plus pauvres que ceux dirigés par les hommes. Plus le chef de ménage est instruit, plus le ménage a moins de chance d'être pauvre.
- Les inactifs sont beaucoup plus touchés par la pauvreté que ceux qui travaillent. Ce qui justifie bien le fait que l'emploi contribue indubitablement à réduire le taux de pauvreté au niveau du pays
- Suivant la catégorie socioprofessionnelle, les cadres et les travailleurs pour compte propre sont moins exposés au phénomène de pauvreté par rapport aux autres classes.
- Pour un peu plus de 42% des ménages comoriens, le niveau de vie s'est dégradé et 50,6% pensent que cette dégradation est générale.
- En matière d'orientation des politiques gouvernementales de lutte contre la pauvreté, 50,6% des ménages comoriens estiment que lesdites politiques n'ont aucun impact en matière de réduction de la pauvreté. Ce qui est beaucoup plus alarmant et devra donc pousser les décideurs politiques à organiser des assises nationales afin d'identifier promptement les secteurs à investir afin de booster la croissance en générant beaucoup plus d'emploi et ipso facto réduire le taux de pauvreté.

1.2. Recommandations

1.2.1. Par rapport à l'amélioration du dispositif de collecte des données

La collecte des données dans le cadre de l'enquête 1-2-3 et plus particulièrement lors de la phase 3 a nécessité la mise en place d'un dispositif de collecte beaucoup à la fois robuste et coordonné. Son efficacité dépend toutefois de la qualité des matériels et des ressources humaines utilisés pour la mise en œuvre de travaux de collecte des données sur le terrain mais aussi de la rigueur au niveau de la coordination des activités.

Sur cet aspect, des limites existent au niveau du fonctionnement du dispositif de collecte. Les dépasser à partir de l'amélioration de certains aspects peut de facto entraîner une amélioration de la qualité des données à la longue et bien évidemment dans les études ultérieures sur la base des enquêtes auprès des ménages.

Les recommandations ci-dessous permettront de perfectionner les outils et la hiérarchie à mettre en place lors des prochaines enquêtes:

- i) Mettre en place une équipe centrale technique pour la coordination des activités relatives à l'enquête. Cette équipe sera chargée de superviser et coordonner techniquement toute opération rentrant dans le cadre de l'enquête depuis le dénombrement jusqu'à l'analyse des données. Ceci facilitera le suivi des activités en plein temps et résoudre dans les meilleurs délais les éventuels problèmes de terrains et de bureau. Ceci permettra de respecter, par voie de conséquence, le calendrier de l'enquête préalablement établi. Cet aspect coordination est beaucoup plus important dans la mesure où la réussite d'une enquête est inextricablement liée à la qualité de la coordination. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques doit prendre à cœur l'opération afin de favoriser l'efficacité du travail de

coordination et de supervision technique. De ce fait, la hiérarchie doit être bien définie et les missions des membres de ladite équipe doivent impérativement être définies de façon claire et concise. Ça doit être le cas pour les équipes de terrains et de bureaux dont leurs supérieurs doivent indéniablement dépendre de l'équipe centrale de l'enquête. Le respect de la hiérarchie favorisera bien évidemment le suivi des activités et le travail de l'équipe technique en termes de supervision et coordination des activités relatives à l'enquête.

- ii) La formation des agents de collecte dans le cadre des enquêtes par sondage devrait, si les conditions le permettent, être centralisée. En effet, comme les agents de terrains ne sont pas nombreux dans ces types d'enquêtes, il serait pertinent qu'ils aient les mêmes consignes afin de s'assurer qu'il n'y ait pas eu perte d'information lors de la formation. Ceci améliorera incontestablement la qualité des données ainsi collectées sur le terrain. Le coût de la formation sera incontestablement exorbitant vu l'aspect insulaire du pays lequel rend évidemment la circulation entre les îles difficile. Toutefois, la qualité des données qui seront collectées sera beaucoup plus améliorée. Le temps (une notion délicate à maîtriser et donc à respecter dans les enquêtes) de réalisation de l'activité sera considérablement réduit en utilisant cette approche.
- iii) L'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre des enquêtes et recensement sera bénéfique. On fait référence surtout au PDA et les tablettes. Ces deux outils utilisés lors de la collecte des données permettent de se passer de la saisie des données dans la mesure où elle y est déjà faite par les agents de collecte. Les expériences des pays africains tel que le Sénégal prouvent que les outils des nouvelles technologies améliorent significativement, sous réserve de certaines conditions comme la fréquence de l'énergie et du réseau mobile, la qualité des données. Ils engendrent néanmoins un coût élevé pour l'opération de collecte des données tout en permettant de disposer de données fiables. Le temps d'exécution des activités relatives à l'enquête se trouve, ipso facto, réduit considérablement.
- iv) Les enquêtes auprès des ménages sont généralement assez coûteuses et nécessite illico la mobilisation de beaucoup de ressources humaines, financières et matérielles. Ce qui explique leur périodicité qui s'étale normalement sur un intervalle de 5 ans au moins. De ce fait, il serait enviable de se doter d'un dispositif permettant d'effectuer des enquêtes légères lesquelles serviront au suivi du phénomène de pauvreté au fil des années et ainsi donc apprécier presque sûrement les efforts déployés pour réduire la pauvreté.

1.2.2. Par rapport à l'amélioration de la méthodologie de mesure de la pauvreté

La mesure de la pauvreté est un aspect très complexe vue la pluralité des méthodes d'analyse développées par les chercheurs et analystes. Elle cherche à déterminer les facteurs contribuant à classer les individus à partir d'un certain niveau de bien être préalablement bien déterminé. Chaque pays choisit la démarche qu'il juge adéquate à ses réalités et spécificités. Cependant, il advient que chaque méthodologie de mesure de la pauvreté a ses limites.

L'approche utilisée en Union des Comores est celle des Coûts des Besoins Essentiels. Elle permet d'estimer un seuil de pauvreté monétaire. Du fait de l'existence de la pauvreté non monétaire (pauvreté subjective et des conditions des vies) la présente étude a regroupé les deux aspects pour la mesure de la pauvreté. L'analyse multidimensionnelle utilisée suppose déjà le caractère multidimensionnel de la pauvreté évoqué par des nombreux auteurs.

A la suite de cette présente analyse, nous avons jugé indubitable de formuler quelques recommandations devant permettre une évolution positive des démarches scientifiques adoptée pour la mesure de la pauvreté. Ces recommandations sont évidemment issues des limites constatées dans l'utilisation de l'approche ci- haut citée lors de cette étude :

- i) Les données issues de la collecter ont permis en effet de calculer un seuil de pauvreté monétaire (à partir des dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire) et non monétaire. Les indicateurs sont de ce fait microéconomiques. Il serait souhaitable de disposer d'indicateur que l'on peut qualifier « d'indicateurs de moyen » beaucoup plus globaux lesquels permettent d'avoir une visibilité nette sur les profils de pauvreté. Ces derniers permettront aux décideurs politiques de mieux cibler les domaines d'intervention. Il s'agit alors de l'évolution des dépenses publiques par rapport aux services publics de base tels que l'eau, les services de santé, les infrastructures routières...etc. Le calcul de ces indicateurs viendra compléter l'analyse de la pauvreté non monétaire dans la mesure où ils sont en relation direct avec l'accès aux services publics de base lesquels entrent dans la mesure de la pauvreté subjective.
- ii) L'élaboration d'un seuil de pauvreté non monétaire et sans doute délicate contrairement à la pauvreté monétaire. L'agrégation des valeurs des divers items retenus pour l'élaboration de la pauvreté en condition de vie laisse supposer la fixation arbitraire d'un certain seuil à partir duquel un ménage sera considéré comme pauvre ou non. Dépasser l'arbitraire dans le cadre de ces mesures en optant pour beaucoup plus concrète permettrait d'être beaucoup plus réaliste dans l'analyse de la pauvreté en conditions de vie.
- iii) L'introduction d'un module sur les stratégies adaptatives des ménages comoriens dans les enquêtes à venir sur la pauvreté serait très avantageuse. En effet, elle permettra de mieux connaître les réactions des ménages faces à des changements brusques de la conjoncture et donc pouvant entraîner une baisse des moyens pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Ceci servira d'instrument de base pour le ciblage des dispositifs à prendre par les autorités afin de mieux élaborer les programmes devant aider la population comorienne à faire face à ce changement conjoncturel.
- iv) L'approche adoptée dans le cadre de cette étude est bien sûr la méthode des Coûts des Besoins essentiels. Cette approche nécessite l'utilisation des seuils caloriques définie par la FAO pour chaque pays. Toutefois, il est à remarquer que les besoins énergétiques ne sont pas les mêmes au sein de la population d'un même pays. Certes c'est la moyenne qui est utilisé pour l'estimation, mais il serait beaucoup plus logique d'insérer des modules pour la collecte des mesures anthropométriques tels que le poids et de la taille des individus afin de mieux estimer ce paramétré. Ce qui facilitera évidemment les études sur la relation pauvreté-malnutrition dans les pays.
- v) Bien qu'un module sur le genre ait été intégré par la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la collecte des données, il arrive cependant que la masse d'information disponible n'ait pas été exploitée. Il aurait été beaucoup plus judicieux de voir la relation

pauvreté et genre afin de mieux comprendre le rôle que pourrait jouer l'implication de la femme comorienne dans la prise de décision en matière de lutte contre la pauvreté.

- vi) L'adage dit que celui qui est au feu est celui brûlé. Ce qui sous-entend que le pauvre connaît mieux que quiconque les difficultés qu'il rencontre. De ce fait il serait beaucoup plus pertinent d'insérer des modules permettant de recueillir les avis de la population en matière d'orientation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté.

1.2.3. Par rapport aux axes stratégiques possibles d'orientation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté.

La lutte contre la pauvreté est une des préoccupations ultimes de tout Gouvernement. En Afrique subsaharienne, elle demeure la première priorité en matière de gouvernance. Les politiques et programmes élaborés afin d'être mis en œuvre dans le cadre du développement concourent tous à la réduction du taux de pauvreté. Cette dernière est par voie de conséquence une condition nécessaire au développement.

Dans le cadre de la présente étude, il s'avère judicieux de formuler certaines recommandations à l'endroit des axes d'orientations en vue de lutter contre la pauvreté. Ces dites recommandations proviennent de facto des divers résultats obtenus et ci-haut présentés.

- i) L'éducation est élément clé en matière de lutte contre la pauvreté. Il s'est avéré que les ménages dirigés par un individu ayant atteint un certain niveau d'instruction ont une chance quasiment nulle d'être pauvres. De fait, l'encouragement de la population scolarisable à fréquenter les écoles serait bénéfique pour une meilleure lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, les infrastructures de bases devront être posées afin de rendre les écoles publiques beaucoup plus attrayantes. Compte tenu du coût élevé des besoins en éducation, soutenir la population dans ce domaine serait un infaillible avantage pour propulser vers l'avant l'enseignement en Union des Comores et donc mieux éradiquer la pauvreté.
- ii) Les dépenses dans le cadre de la santé pour les ménages comoriens sont beaucoup plus considérables, avoisinant les 5% de l'ensemble des dépenses regroupant les 12 fonctions de consommation. De fait, il serait réaliste d'investir beaucoup plus dans ce domaine afin de bien répondre aux besoins de la population. Le constat est beaucoup plus visible en matière de dégradation des infrastructures de base pour la santé. Compte tenu de la relation étroite entre vie saine et lutte contre la pauvreté, il est tout à fait rationnel d'améliorer considérablement la qualité des prestations de services des centres de santé et harmoniser méthodiquement les coûts effectifs de traitement afin de rendre l'accès à la santé disponible pour tout le monde.
- iii) Bien que non cerné dans le cadre de la présente analyse, l'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie comorienne. Selon le rapport de l'enquête sur l'emploi, elle emploie près de 80% de la population active et a une part considérable dans le PIB. Promouvoir cet important secteur engendrerait effectivement beaucoup plus de revenus au niveau des ménages et par ricochet contribuerait à diminuer le gap de la pauvreté. De même, la mise en place d'un dispositif de contrôle des denrées alimentaires aiderait à faire diminuer la part de l'auto consommation. Cette dernière, une fois élevée, freine la croissance économique.
- iv) Le poids du secteur informel est beaucoup plus considérable dans les activités économiques du pays comme le prouve l'enquête sur ledit secteur (phase 2 de l'enquête 1-2-3). De ce fait, il

serait judicieux de prendre de mesures adéquates pour inciter les entreprises de ce secteur à se conformer aux normes et devenir par la suite des entreprises du secteur formel. Ce si augmenterait indéniablement les recettes fiscales du pays lesquelles peuvent être investies dans beaucoup plus de domaines comme la construction des infrastructures.

- v) Les problèmes d'eau et d'électricité sont très fréquents au cours ces dix dernières années. Une part très considérable des ménages de la strate de Moroni aspirent à satisfaire leur besoins en eau. Pour ce faire, ce secteur devrait constituer une des priorités des décideurs politiques dans la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions.
- vi) Tenir compte des opinions des ménages comoriens au regard de la conjoncture économique. En effet, 12% pense arriver à économiser ; 26% arrive juste à mettre un tout petit peu d'argent à coter. 34% consomment tout ce qu'ils gagnent alors que 11% puisent sur leurs réserves. Les ménages obligés de s'endetter pour satisfaire à leurs besoins de consommation représentent environ 16%

Conclusion

La pauvreté constitue une des préoccupations majeures des responsables et décideurs politiques. En Union des Comores, des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté comme la stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable ont été mis en place. Ils servent de principal guide pour la réduction du taux de pauvreté au niveau national.

Ce présent rapport est produit suite à la réalisation de la phase 3 de l'enquête 1-2-3 laquelle concerne la consommation et les conditions de vies des ménages comoriens. Les résultats obtenus ont été désagrégés par strates tout en distinguant à chaque fois le milieu urbain du rural. La démarche consistait à cerner les dépenses de consommation des ménages afin de mieux appréhender la pauvreté à partir de ces derniers à travers la méthode des coûts des besoins essentiels.

L'innovation par rapport aux études antérieures est bien sûr la considération de la pauvreté non monétaire (pauvreté en conditions de vie et pauvreté subjective) et l'utilisation des techniques d'analyses des données multidimensionnelles dans la description des caractéristiques socioéconomiques des ménages et l'élaboration de la typologie de la pauvreté.

Les résultats ainsi obtenus portent sur une description des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages comoriens, une étude de la consommation de ces derniers, une analyse de la typologie de la pauvreté et de ses déterminants, une analyse de la distribution de l'indicateur de niveau de vie et des inégalités et enfin une analyse de dynamique de la pauvreté entre 2004 année où il y a eu la réalisation de l'Enquête Intégrale auprès des Ménages, et 2014 où il y a eu la réalisation de la phase 3 de l'enquête 1-2-3.

Sur le plan des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages, il a été constaté que la population comorienne est en majorité rurale, composée d'un peu plus d'homme que de femmes et à 50% célibataires parmi les individus âgés de 12 ans et plus.

L'analyse de la consommation des ménages laisse comprendre que les ménages comoriens dépensent beaucoup plus (55%) pour l'alimentation et la boisson. Suivent alors les dépenses de transport (10%), les dépenses de logement (6%), les dépenses de santé (4%) et les dépenses d'habillement.

En adoptant la méthode sus mentionnée pour l'élaboration de la ligne de pauvreté, on a obtenu un seuil de pauvreté monétaire de 295105 KMF par an et par ménage. Le ratio de pauvreté dans l'ensemble est de 34,5% mais c'est l'île de Mwali qui enregistre un écart à la moyenne beaucoup plus important (50%)

Les noyaux durs de la pauvreté (les pauvres monétairement, en condition de vie et subjectivement) représentent 6,9% des ménages comoriens pendant que les non pauvres quelle que soit la dimension considérée ont une part d'environ 3%. La pauvreté en condition de vie touche 66,7% des ménages comoriens et tout comme la pauvreté monétaire, elle est beaucoup plus rurale qu'urbaine. La pauvreté subjective touche un peu moins de 58% des ménages comoriens et, contrairement aux deux autres types de pauvreté, elle est beaucoup plus sentie en milieu urbain qu'en milieu rural.

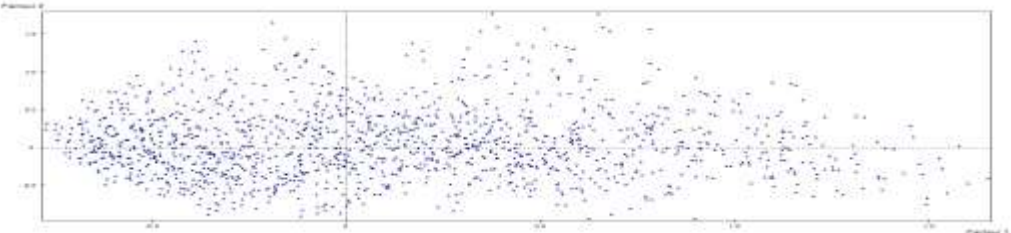
L'analyse des déterminants de la pauvreté montre que l'âge des chefs des ménages, leur catégorie socioprofessionnelle, leur sexe, la taille des ménages, la source d'eau, le mode d'éclairage et le milieu de résidence ont des impacts sur les chances d'être pauvre ou non. En effet, l'augmentation de l'âge des chefs de ménage entraîne un accroissement des chances que le ménage tombe dans la pauvreté quelle que soit la dimension considérée. Ceci est le cas pour la taille. Le changement de catégorie socioprofessionnelle influence les chances de se trouver dans une situation de pauvreté et ceci en référence au fait que le chef de ménage soit initialement cadre moyen ou ingénieur et assimilé. La taille du ménage a en revanche peu d'influence sur la plausibilité de se sentir pauvre. Le mode d'éclairage et les sources d'eau de boisson des ménages ont un impact beaucoup plus sur la pauvreté en condition de vie et la pauvreté subjective.

L'examen des dépenses des ménages montre que celles-ci diminuent lorsque la taille du ménage augmente. L'indice de Gini montre qu'il y a eu une diminution des inégalités en Union des Comores.

Les recommandations faites à l'issue de cette étude concernent à la fois les améliorations à faire en termes de mesure de la pauvreté, l'amélioration des dispositifs de collecte des données pour les enquêtes auprès des ménages et le choix des axes stratégiques d'élaboration des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. Elles découlent des principaux résultats obtenus dans le cadre de cette analyse.

Annexe

MODALITE	VALEUR	POIDS	POIDS	POIDS
1	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
2	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
3	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
4	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
5	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
6	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
7	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
8	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
9	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
10	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
11	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
12	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
13	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
14	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
15	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
16	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
17	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
18	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
19	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
20	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
21	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
22	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
23	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
24	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
25	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
26	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
27	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
28	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
29	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
30	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
31	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
32	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
33	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000



DESCRIPTION DU FACTEUR 1

PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
AJ_1	-41.90	C11=Actif occupé	Situation d'activité Chef de ménage	2002.00	1
AF_2	-36.71	C7=Masculin	Sexe du chef de ménage	2149.00	2
AB_3	-32.41	C3=Marié(e) monogame	Situation matrimoniale du CM	2201.00	3
AD_1	-23.07	Couple avec enfant	Type du ménage	1353.00	4
AG_1	-15.80	C8=Alphabétisé	Alphabétisation	2344.00	5
AK_6	-14.91	Employé/ouvrier qual	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	285.00	6
AH_2	-14.49	entre 35 et 60 ans	Age du chef de ménage	1858.00	7
AI_3	-13.90	C10=5-9 personnes	Taille du ménage	1447.00	8
AE_4	-13.53	C6=Supérieur	Niveau d'instruction du chef de ménage	586.00	9
AK_3	-13.02	Cadre moyen, agent d	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	207.00	10
Z O N E C E N T R A L E					
AI_1	15.39	C10=1-4 personnes	Taille du ménage	1533.00	31
AG_2	15.80	C8=Non alphabétisé	Alphabétisation	787.00	32
AH_3	21.83	supérieur à 60 ans	Age du chef de ménage	486.00	33

AE_1	23.34	C6=Aucun niveau	Niveau d'instruction du chef de ménage		1350.00		34	
AB_2	24.82	C3=Divorcée	Situation matrimoniale du CM		315.00		35	
AD_4	24.92	Monoparental nucléaire	Type du ménage		322.00		36	
AB_5	25.49	C3=Veuf et veuve	Situation matrimoniale du CM		164.00		37	
AF_1	36.71	C7=Féminin	Sexe du chef de ménage		982.00		38	
AJ_4	38.49	C11=Inactif	Situation d'activité Chef de ménage		744.00		39	
AK_9	41.90	C12=Non concerné	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage		1129.00		40	

DESCRIPTION DU FACTEUR 2

PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
AE_1	-30.40	C6=Aucun niveau	Niveau d'instruction du chef de ménage	1350.00	1
AG_2	-26.50	C8=Non alphabétisé	Alphabétisation	787.00	2
AK10	-21.67	Travailleur pour com	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	888.00	3
AI_3	-20.39	C10=5-9 personnes	Taille du ménage	1447.00	4
AB_3	-13.71	C3=Marié(e) monogame	Situation matrimoniale du CM	2201.00	5
AH_2	-13.62	entre 35 et 60 ans	Age du chef de ménage	1858.00	6
AD_1	-13.04	Couple avec enfant	Type du ménage	1353.00	7
AH_3	-11.15	supérieur à 60 ans	Age du chef de ménage	486.00	8
AJ_1	-10.46	C11=Actif occupé	Situation d'activité Chef de ménage	2002.00	9
AK_1	-9.17	C12=Aide-familial	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	123.00	10

Z O N E C E N T R A L E

AK_4	10.09	Cadre supérieur, ing	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	96.00	31
AK_9	10.46	C12=Non concerné	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	1129.00	32
AJ_2	11.67	C11=Chômeur BIT	Situation d'activité Chef de ménage	119.00	33
AK_3	13.41	Cadre moyen, agent d	Catégorie Socio-professionnel chef de ménage	207.00	34
AD_6	23.38	C5=Unipersonnel	Type du ménage	174.00	35
AI_1	24.18	C10=1-4 personnes	Taille du ménage	1533.00	36
AH_1	24.74	C9=Moins de 35 ans	Age du chef de ménage	787.00	37
AG_1	26.50	C8=Alphabétisé	Alphabétisation	2344.00	38
AB_1	31.26	C3=Célibataire	Situation matrimoniale du CM	294.00	39

Tableau 36 : histogramme des valeurs propres

HISTOGRAMME DES 51 PREMIERES VALEURS PROPRES

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE
1	0.2134	7.53	7.53
2	0.1483	5.23	12.76
3	0.1383	4.88	17.64
4	0.1292	4.56	22.20
5	0.1157	4.08	26.29
6	0.1114	3.93	30.22
7	0.0948	3.35	33.57
8	0.0752	2.66	36.22
9	0.0715	2.52	38.74
10	0.0677	2.39	41.13
11	0.0654	2.31	43.44
12	0.0638	2.25	45.69
13	0.0623	2.20	47.89
14	0.0615	2.17	50.06
15	0.0606	2.14	52.20
16	0.0593	2.09	54.29
17	0.0589	2.08	56.37
18	0.0576	2.03	58.41
19	0.0566	2.00	60.40
20	0.0556	1.96	62.37
21	0.0551	1.95	64.31
22	0.0541	1.91	66.22
23	0.0535	1.89	68.11
24	0.0529	1.87	69.98
25	0.0526	1.86	71.83
26	0.0503	1.77	73.61
27	0.0500	1.76	75.37
28	0.0498	1.76	77.13
29	0.0495	1.75	78.87
30	0.0478	1.69	80.56
31	0.0465	1.64	82.20
32	0.0447	1.58	83.78
33	0.0442	1.56	85.34
34	0.0425	1.50	86.84
35	0.0413	1.46	88.30
36	0.0389	1.37	89.67
37	0.0364	1.28	90.95
38	0.0353	1.25	92.20
39	0.0331	1.17	93.37
40	0.0324	1.14	94.51
41	0.0307	1.08	95.60
42	0.0259	0.92	96.51
43	0.0241	0.85	97.36
44	0.0223	0.79	98.15
45	0.0198	0.70	98.85
46	0.0146	0.52	99.37
47	0.0104	0.37	99.73
48	0.0054	0.19	99.92
49	0.0014	0.05	99.97
50	0.0005	0.02	99.99
51	0.0003	0.01	100.00

Tableau 37 : coordonnées, contributions et cosinus carres des modalités actives

COORDONNEES, CONTRIBUTIONS ET COSINUS CARRS DES MODALITES ACTIVES

MODALITES			COORDONNEES					CONTRIBUTIONS					COSINUS CARRÉS				
IDEN - LIBELLE	P.REL	DISTO	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
1 . STRATE																	
AA_1 - Cl=Moroni	1.67	2.32	0.81	-0.30	0.07	-0.67	0.00	5.2	1.0	0.1	5.9	0.0	0.28	0.04	0.00	0.20	0.00
AA_2 - Cl=Mwali	1.31	3.25	-0.87	-0.05	0.07	0.47	0.11	4.6	0.0	0.1	2.2	0.1	0.23	0.00	0.00	0.07	0.00
AA_3 - Cl=Ndzouani	1.28	3.35	-0.51	-0.74	-0.32	0.44	-0.10	1.5	4.8	0.9	1.9	0.1	0.08	0.16	0.03	0.06	0.00
AA_4 - Cl=Reste de Ngazidja	1.30	3.28	0.33	1.16	0.15	-0.03	-0.01	0.7	11.9	0.2	0.0	0.0	0.03	0.41	0.01	0.00	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								12.0	17.7	1.3	10.0	0.3					
4 . H1																	
AB_2 - H1=Chambre simple	0.31	16.66	-0.45	0.70	0.38	-1.37	-2.88	0.3	1.0	0.3	4.6	22.5	0.01	0.03	0.01	0.11	0.50
AB_4 - Maison individuelle	4.08	0.36	-0.09	0.24	0.09	-0.05	0.44	0.1	1.6	0.2	0.1	6.9	0.02	0.16	0.02	0.01	0.54
AB_5 - Maison à plusieurs_1#	0.94	4.93	0.12	-1.33	-0.70	0.19	-0.36	0.1	11.2	3.3	0.3	1.0	0.00	0.36	0.10	0.01	0.03
AB_6 - H1=Villa	0.23	23.48	1.65	0.19	0.73	2.01	-2.47	2.9	0.1	0.9	7.1	11.9	0.12	0.00	0.02	0.17	0.26
CONTRIBUTION CUMULEE =								3.4	13.9	4.8	12.1	42.3					
11 . H8																	
AI_2 - H8=Bois	3.53	0.57	-0.45	0.26	0.03	0.08	0.01	3.4	1.6	0.0	0.2	0.0	0.36	0.12	0.00	0.01	0.00
AI_3 - H8=Charbon de bois	0.17	32.43	0.54	0.80	0.11	0.22	0.33	0.2	0.7	0.0	0.1	0.2	0.01	0.02	0.00	0.00	0.00
AI_4 - H8=Electricité	0.13	41.59	0.84	-0.51	0.24	0.08	-0.73	0.4	0.2	0.1	0.0	0.6	0.02	0.01	0.00	0.00	0.01
AI_5 - H8=Gaz	0.14	37.86	1.38	0.11	0.20	1.54	-1.05	1.3	0.0	0.0	2.6	1.4	0.05	0.00	0.00	0.06	0.03
AI_6 - H8=Pétrole	1.59	2.50	0.76	-0.63	-0.11	-0.34	0.10	4.3	4.3	0.1	1.4	0.1	0.23	0.16	0.00	0.05	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								9.6	6.8	0.3	4.2	2.3					
14 . H11																	
AL_1 - Agglos (parpaings)	0.32	16.37	0.52	-0.16	0.10	1.15	0.06	0.4	0.1	0.0	3.3	0.0	0.02	0.00	0.00	0.08	0.00
AL_2 - H11=Autre	1.08	4.16	-1.10	-0.37	-0.03	0.50	0.22	6.1	1.0	0.0	2.0	0.5	0.29	0.03	0.00	0.06	0.01
AL_4 - H11=Briques cuites	0.17	31.05	0.21	-0.66	-0.40	0.65	-0.50	0.0	0.5	0.2	0.6	0.4	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01
AL_5 - Briques non cuites	0.27	19.32	0.44	-0.68	-0.29	0.92	0.32	0.2	0.8	0.2	1.8	0.2	0.01	0.02	0.00	0.04	0.01
AL_6 - Fleurs (sous_for_15#	0.33	16.08	-1.34	-0.01	-0.10	-0.03	-0.91	2.7	0.0	0.0	0.0	2.3	0.11	0.00	0.00	0.00	0.05
AL_8 - H11=Sans clôture	3.16	0.76	0.40	0.27	0.05	-0.36	0.00	2.3	1.6	0.1	3.2	0.0	0.21	0.10	0.00	0.17	0.00
AL_9 - H11=Tôles	0.22	23.87	0.15	-0.52	0.01	-0.51	0.12	0.0	0.4	0.0	0.4	0.0	0.00	0.01	0.00	0.01	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								11.8	4.4	0.5	11.3	3.5					
17 . Milieu																	
BT_1 - Milieu=raural	2.00	1.78	-0.74	0.31	-0.09	0.23	-0.03	5.1	1.3	0.1	0.8	0.0	0.30	0.05	0.00	0.03	0.00
BT_2 - Milieu=urbain	3.56	0.56	0.41	-0.17	0.05	-0.13	0.02	2.8	0.7	0.1	0.4	0.0	0.30	0.05	0.00	0.03	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								7.9	2.0	0.2	1.2	0.0					
18 . TYPO																	
BU_1 - Couple avec enfant	2.40	1.31	-0.21	0.12	-0.39	0.03	-0.01	0.5	0.2	2.7	0.0	0.0	0.03	0.01	0.12	0.00	0.00
BU_2 - Couple sans enfant	0.29	18.07	0.23	0.05	-0.04	-0.18	-0.05	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BU_3 - TYPO= Famille élargie	1.63	2.40	0.13	0.09	-0.06	0.08	0.06	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00
BU_4 - Monoparental_nuc_16#	0.57	8.81	0.02	-0.29	1.05	0.10	0.04	0.0	0.3	4.5	0.0	0.0	0.00	0.01	0.13	0.00	0.00
BU_5 - Monoparental_élargi	0.35	14.78	0.21	-0.18	0.76	0.27	0.26	0.1	0.1	1.5	0.2	0.2	0.00	0.00	0.04	0.01	0.00
BU_6 - TYPO=Unipersonnel	0.31	16.97	0.46	-0.71	0.61	-0.99	-0.54	0.3	1.1	0.8	2.4	0.8	0.01	0.03	0.02	0.06	0.02
CONTRIBUTION CUMULEE =								1.1	1.8	9.6	2.8	1.1					
19 . SITAC_CM																	
BV_1 - Actif occupé	3.54	0.57	0.06	0.23	-0.62	0.00	-0.08	0.1	1.2	9.9	0.0	0.2	0.01	0.09	0.68	0.00	0.01
BV_2 - SITAC_CM=Chômeur BIT	0.27	19.32	-0.05	-0.99	0.49	-0.18	0.45	0.0	1.8	0.5	0.1	0.5	0.00	0.05	0.01	0.00	0.01
BV_3 - Chômeur découragé	0.41	12.46	-0.89	-0.89	0.66	0.27	0.14	1.5	2.2	1.3	0.2	0.1	0.06	0.06	0.04	0.01	0.00
BV_4 - SITAC_CM=Inactif	1.33	3.18	0.13	-0.13	1.35	-0.04	0.09	0.1	0.1	17.4	0.0	0.1	0.01	0.00	0.57	0.00	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								1.7	5.4	29.1	0.3	0.8					
20 . CSP_CM																	
BW_1 - CSP_CM=Aide-familial	0.22	23.87	-0.54	0.51	-0.42	-0.01	0.09	0.3	0.4	0.3	0.0	0.0	0.01	0.01	0.01	0.00	0.00
BW_2 - Apprenti ou Stag_17#	0.19	27.52	-0.65	-0.16	-0.86	-0.13	-0.18	0.4	0.0	1.0	0.0	0.1	0.02	0.00	0.03	0.00	0.00
BW_3 - cadre_moyen_age_18#	0.39	13.39	0.54	0.07	-0.82	0.28	0.23	0.5	0.0	1.9	0.2	0.2	0.02	0.00	0.05	0.01	0.00
BW_4 - cadre_ingénieur_19#	0.19	28.89	1.15	-0.32	-0.71	0.85	-0.72	1.2	0.1	0.7	1.0	0.8	0.05	0.00	0.02	0.03	0.02
BW_7 - employé/ouvrier_21#	0.52	9.68	0.42	0.12	-0.77	-0.06	0.17	0.4	0.0	2.2	0.0	0.1	0.02	0.00	0.06	0.00	0.00
BW_8 - employé/ouvrier_22#	0.43	12.01	0.30	0.15	-0.68	-0.25	0.11	0.2	0.1	1.4	0.2	0.0	0.01	0.00	0.04	0.01	0.00
BW10 - CSP_CM=sans emploi	2.04	1.73	-0.10	-0.40	1.08	0.01	0.14	0.1	2.2	17.2	0.0	0.3	0.01	0.09	0.67	0.00	0.01
BW11 - travailleur pour_23#	1.58	2.51	-0.20	0.40	-0.50	-0.07	-0.23	0.3	1.7	2.9	0.1	0.7	0.02	0.06	0.10	0.00	0.02
CONTRIBUTION CUMULEE =								3.4	4.5	27.6	1.6	2.3					
21 . statlog																	
BX_1 - statlog=Locataire	0.63	7.86	0.83	-1.05	-0.22	-1.49	-0.05	2.0	4.6	0.2	10.7	0.0	0.09	0.14	0.01	0.28	0.00
BX_2 - Logé gratuit_et_24#	0.47	10.78	-0.14	0.39	-0.29	-0.41	-0.12	0.0	0.5	0.3	0.6	0.1	0.00	0.01	0.01	0.02	0.00
BX_3 - statlog=Propriétaire	4.46	0.25	-0.10	0.11	0.06	0.25	0.02	0.2	0.3	0.1	2.2	0.0	0.04	0.05	0.02	0.26	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								2.3	5.5	0.6	13.6	0.1					
22 . typlog																	
BY_1 - Autre_type_de_lo_25#	0.37	14.02	-0.36	0.67	0.37	-1.11	-2.69	0.2	1.1	0.4	3.5	23.2	0.01	0.03	0.01	0.09	0.52
BY_2 - Maison individuelle	4.06	0.37	-0.08	0.24	0.09	-0.05	0.45	0.1	1.6	0.2	0.1	7.1	0.02	0.16	0.02	0.01	0.55
BY_3 - Maison à plsrs_1_26#	0.92	5.03	0.12	-1.35	-0.71	0.19	-0.34	0.1	11.4	3.4	0.3	0.9	0.00	0.36	0.10	0.01	0.02
BY_4 - typlog=villa	0.21	25.80	1.76	0.14	0.76	2.11	-2.47	3.0	0.0	0.9	7.1	10.9	0.12	0.00	0.02	0.17	0.24
CONTRIBUTION CUMULEE =								3.4	14.1	4.8	11.0	42.1					
MODALITES																	
IDEN - LIBELLE	P.REL	DISTO	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
23 . EAU																	
BZ_1 - EAU=Autre source	0.40	12.82	-0.62	0.25	0.10	0.33	-0.22	0.7	0.2	0.0	0.3	0.2	0.03	0.00	0.00	0.01	0.00
BZ_2 - EAU=Eau de pluie	1.54	2.61	0.45	1.05	0.14	-0.19	0.07	1.5	11.4	0.2	0.4	0.1	0.08	0.42	0.01	0.01	0.00
BZ_3 - Robinet extérieur	1.70	2.27	-0.26	-0.50	-0.03	-0.73	-0.04	0.5	2.8	0.0	6.9	0.0	0.03	0.11	0.00	0.23	0.00
BZ_4 - Robinet logt ou cour	1.91	1.90	-0.01	-0.46	-0.11	0.73	0.03	0.0	2.7	0.2	7.8	0.0	0.00	0.11	0.01	0.28	0.00
CONTRIBUTION CUMULEE =								2.7	17.1	0.4	15.5	0.3					
24 . ECLAIR																	
CA_1 - ECLAIR=Autre	0.42	12.12	-0.39	0.33	0.02	-0.63	-0.02	0.3	0.3	0.0	1.3	0.0	0.01	0.01	0.00	0.03	0.00
CA_2 - ECLAIR=Lampe pétrole	1.01	4.48	-1.39	-0.03	0.12	-0.06	-0.44	9.2	0.0	0.1	0.0	1.7	0.43	0.00	0.00	0.00	0.04
CA_3 - ECLAIR=Ma-Mwè	4.12	0.35	0.38	-0.03	-0.03	0.08	0.11	2.8	0.0	0.0	0.2	0.4	0.42	0.00	0.00	0.02	0.04
CONTRIBUTION CUMULEE =								12.4	0.3	0.1	1.5	2.1					
25 . aisance																	
CB_2 - Latrine améliorée	2.05	1.71	0.35	0.16	-0.07	-0.40	0.14	1.2	0.4	0.1	2.5	0.3	0.07	0.01	0.00	0.09	0.01
CB_3 - aisance=WC moderne	1.03	4.40	0.85	0.14	0.23	0.78	-0.30	3.5	0.1	0.4	4.8	0.8	0.16	0.00	0.01	0.14	0.02
CB_4 - WC traditionnel	2.48	1.24	-0.64	-0.19	-0.04	0.00	0.01	4.8	0.6	0.0	0.0	0.0					

CC_1 - sexecm=femme	1.74	2.19		0.00	-0.29	0.85	0.04	0.06		0.0	1.0	9.1	0.0	0.1		0.00	0.04	0.33	0.00	0.00	
CC_2 - sexecm=homme	3.81	0.46		0.00	0.13	-0.39	-0.02	-0.03		0.0	0.4	4.2	0.0	0.0		0.00	0.04	0.33	0.00	0.00	

										CONTRIBUTION CUMULEE =											
										0.0	1.4	13.3	0.0	0.1	-----						
27 . pauvre																					
CD_1 - non pauvre monetaire	4.09	0.36		0.26	-0.04	0.00	0.01	0.02		1.3	0.0	0.0	0.0	0.0		0.19	0.00	0.00	0.00	0.00	
CD_2 - pauvre monetaire	1.46	2.80		-0.72	0.12	0.00	-0.03	-0.06		3.6	0.1	0.0	0.0	0.0		0.19	0.00	0.00	0.00	0.00	

										CONTRIBUTION CUMULEE =											
										4.9	0.2	0.0	0.0	0.1	-----						
28 . pauvsb																					
CE_1 - non pauvre subje_27#	2.36	1.35		0.29	0.08	0.00	0.25	0.06		1.0	0.1	0.0	1.2	0.1		0.06	0.00	0.00	0.05	0.00	
CE_2 - pauvre subjective	3.20	0.74		-0.22	-0.06	0.00	-0.19	-0.05		0.7	0.1	0.0	0.9	0.1		0.06	0.00	0.00	0.05	0.00	

										CONTRIBUTION CUMULEE =											
										1.7	0.2	0.0	2.0	0.1	-----						
29 . pauvcv																					
CF_1 - pauvcv=non pauvre cv	1.86	1.99		-0.96	-0.08	0.13	-0.31	-0.23		8.1	0.1	0.2	1.4	0.9		0.47	0.00	0.01	0.05	0.03	
CF_2 - pauvcv=pauvre cv	3.70	0.50		0.48	0.04	-0.06	0.16	0.12		4.1	0.0	0.1	0.7	0.4		0.47	0.00	0.01	0.05	0.03	

										CONTRIBUTION CUMULEE =											
										12.1	0.1	0.3	2.1	1.3	-----						
30 . clage																					
CG_1 - clage=20 à 24	0.22	24.28		-0.28	-0.95	0.58	-0.89	-0.07		0.1	1.3	0.5	1.3	0.0		0.00	0.04	0.01	0.03	0.00	
CG_2 - clage=25 à 34 ans	1.15	3.85		-0.10	-0.41	-0.22	-0.38	-0.05		0.1	1.3	0.4	1.3	0.0		0.00	0.04	0.01	0.04	0.00	
CG_3 - clage=35 à 54 ans	2.69	1.06		0.06	0.10	-0.29	0.15	0.06		0.0	0.2	1.7	0.5	0.1		0.00	0.01	0.08	0.02	0.00	
CG_4 - clage=55 ans et +	1.50	2.71		0.00	0.27	0.61	0.15	-0.06		0.0	0.7	4.1	0.3	0.0		0.00	0.03	0.14	0.01	0.00	

										CONTRIBUTION CUMULEE =											
										0.2	3.6	6.7	3.4	0.2	-----						

Tableau 38 : Besoins énergétiques moyens de la population et incréments énergétiques (Kcal par jour) recommandés compte tenu des niveaux d'activité et de la température ambiante (pays en développement)

	Valeurs (Kcal)
1. Besoins énergétiques moyens	2070
2. Ajustement des besoins en fonction du niveau d'activité physique d'un adulte (18 ans et plus)	
Activité modérée	
Homme	+360
Femme	+100
Population entière (adultes et enfants)	+140
Activité intense	
Homme	+850
Femme	+330
Population entière (adultes et enfants)	+350
3. Ajustement des besoins en fonction de la température journalière moyenne (°C)	
20°C	-
15°C	+100
10°C	+200
5°C	+300
0°C	+400

Source : Programme alimentaire mondiale (PAM)

Tableau 39: caractéristiques des classes obtenues après la CAH

CARACTERISATION PAR LES MODALITES DES CLASSES OU MODALITES
DE Coupure 'a' de l'arbre en 4 classes
CLASSE 1 / 4

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES		IDEN	POIDS
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES		
				26.70	CLASSE 1 / 4		aala	830
29.85	0.000	66.13	68.67	27.73	EAU=Eau de pluie	EAU	BZ_2	862
26.45	0.000	66.44	58.19	23.38	Cl=Reste de Ngazidja	STRATE	AA_4	727
25.45	0.000	40.31	96.27	63.75	Actif occupé	SITAC_CM	BV_1	1982
13.31	0.000	44.03	46.63	28.27	travailleur_pour_23#	CSP_CM	BW11	879
12.82	0.000	33.27	85.54	68.64	sexecm=homme	sexecm	CC_2	2134
12.27	0.000	33.87	80.48	63.43	H8=Bois	H8	AI_2	1972
11.50	0.000	31.98	87.47	73.01	Maison individuelle	typlog	BY_2	2270
10.21	0.000	32.29	80.48	66.55	pauvcv=pauvre cv	pauvcv	CF_2	2069
8.49	0.000	35.67	49.04	36.70	Latrine améliorée	aisance	CB_2	1141
7.78	0.000	33.09	60.00	48.41	clage=35 à 54 ans	clage	CG_3	1505
6.09	0.000	29.50	81.93	74.14	ECLAIR=Ma-Mwè	ECLAIR	CA_3	2305
5.85	0.000	28.95	86.99	80.22	statlog=Propriétaire	statlog	BX_3	2494
5.58	0.000	31.82	51.57	43.26	Couple avec enfant	TYPO	BU_1	1345
5.25	0.000	52.75	5.78	2.93	H8=Charbon de bois	H8	AI_3	91
5.08	0.000	42.72	10.60	6.63	cadre_moyen_age_18#	CSP_CM	BW_3	206
4.98	0.000	39.79	13.61	9.13	employé/ouvrier_21#	CSP_CM	BW_7	284
4.84	0.000	40.95	11.45	7.46	employé/ouvrier_22#	CSP_CM	BW_8	232
4.45	0.000	31.48	42.41	35.96	Milieu=raural	Milieu	BT_1	1118
4.05	0.000	43.80	6.39	3.89	CSP_CM=Aide-familial	CSP_CM	BW_1	121
3.96	0.000	37.50	11.93	8.49	Logé_gratuit_et_24#	statlog	BX_2	264
3.74	0.000	37.55	10.72	7.62	ECLAIR=Autre	ECLAIR	CA_1	237
3.49	0.000	31.07	34.22	29.40	TYPO=Famille élargie	TYPO	BU_3	914
3.18	0.001	29.67	47.23	42.49	non_pauvre_subje_27#	pauvsb	CE_1	1321
2.39	0.008	30.85	20.96	18.14	aisance=WC moderne	aisance	CB_3	564
-2.82	0.002	23.27	26.27	30.14	Cl=Moroni	STRATE	AA_1	937
-3.03	0.001	14.66	2.05	3.73	typlog=villa	typlog	BY_4	116
-3.18	0.001	24.50	52.77	57.51	pauvre subjective	pauvsb	CE_2	1788
-3.31	0.000	16.75	3.98	6.34	Monoparental élargi	TYPO	BU_5	197
-4.45	0.000	24.01	57.59	64.04	Milieu=urbain	Milieu	BT_2	1991
-6.29	0.000	17.11	13.13	20.49	clage=25 à 34 ans	clage	CG_2	637
-6.39	0.000	4.24	0.60	3.80	clage=20 à 24	clage	CG_1	118
-7.11	0.000	11.04	4.22	10.20	Monoparental_nuc_16#	TYPO	BU_4	317
-7.17	0.000	5.78	1.20	5.56	TYPO=Unipersonnel	TYPO	BU_6	173
-7.21	0.000	4.58	0.84	4.92	SITAC_CM=Chômeur BIT	SITAC_CM	BV_2	153
-9.83	0.000	13.27	11.69	23.51	Cl=Mwāli	STRATE	AA_2	731
-10.14	0.000	10.76	7.35	18.24	ECLAIR=Lampe pétrole	ECLAIR	CA_2	567
-10.14	0.000	17.77	29.52	44.36	WC traditionnel	aisance	CB_4	1379
-10.21	0.000	15.58	19.52	33.45	pauvcv=non pauvre cv	pauvcv	CF_1	1040
-11.59	0.000	0.43	0.12	7.43	Chômeur découragé	SITAC_CM	BV_3	231
-12.75	0.000	2.56	1.08	11.29	statlog=Locataire	statlog	BX_1	351
-12.82	0.000	12.31	14.46	31.36	sexecm=femme	sexecm	CC_1	975
-14.32	0.000	10.52	12.05	30.59	Robinet extérieur	EAU	BZ_3	951
-14.52	0.000	4.07	2.53	16.60	Maison_à_plsrs_l_26#	typlog	BY_3	516
-14.64	0.000	9.47	10.12	28.53	H8=Pétrole	H8	AI_6	887
-15.81	0.000	10.27	13.25	34.45	Robinet logt ou cour	EAU	BZ_4	1071
-17.19	0.000	4.48	3.86	22.97	Cl=Ndzouani	STRATE	AA_3	714
-19.05	0.000	3.10	2.77	23.90	SITAC_CM=Inactif	SITAC_CM	BV_4	743
-25.45	0.000	2.75	3.73	36.25	CSP_CM=sans emploi	CSP_CM	BW10	1127

CLASSE 2 / 4

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES		IDEN	POIDS
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES		
				25.57	CLASSE 2 / 4		aa2a	795
27.87	0.000	61.22	68.30	28.53	H8=Pétrole	H8	AI_6	887
22.00	0.000	66.86	43.40	16.60	Maison_à_plsrs_l_26#	typlog	BY_3	516
21.16	0.000	75.78	33.46	11.29	statlog=Locataire	statlog	BX_1	351
19.10	0.000	36.01	90.19	64.04	Milieu=urbain	Milieu	BT_2	1991
17.17	0.000	32.71	94.84	74.14	ECLAIR=Ma-Mwè	ECLAIR	CA_3	2305
15.90	0.000	33.88	88.18	66.55	pauvcv=pauvre cv	pauvcv	CF_2	2069
15.52	0.000	44.61	52.58	30.14	Cl=Moroni	STRATE	AA_1	937
14.28	0.000	33.65	83.90	63.75	Actif occupé	SITAC_CM	BV_1	1982
11.63	0.000	38.38	51.70	34.45	Robinet logt ou cour	EAU	BZ_4	1071
11.25	0.000	30.57	88.05	73.66	non pauvre monetaire	pauvre	CD_1	2290
9.34	0.000	71.28	8.43	3.02	cadre_ingénieur_19#	CSP_CM	BW_4	94
8.36	0.000	37.96	34.09	22.97	Cl=Ndzouani	STRATE	AA_3	714
7.69	0.000	45.77	16.35	9.13	employé/ouvrier_21#	CSP_CM	BW_7	284
7.06	0.000	29.24	78.49	68.64	sexecm=homme	sexecm	CC_2	2134
6.99	0.000	47.57	12.33	6.63	cadre_moyen_age_18#	CSP_CM	BW_3	206
6.71	0.000	36.26	29.06	20.49	clage=25 à 34 ans	clage	CG_2	637
6.10	0.000	32.91	39.37	30.59	Robinet extérieur	EAU	BZ_3	951
5.48	0.000	31.29	44.91	36.70	Latrine améliorée	aisance	CB_2	1141
5.12	0.000	40.52	11.82	7.46	employé/ouvrier_22#	CSP_CM	BW_8	232
4.58	0.000	29.30	55.47	48.41	clage=35 à 54 ans	clage	CG_3	1505
4.29	0.000	29.52	49.06	42.49	non_pauvre_subje_27#	pauvsb	CE_1	1321
3.81	0.000	46.58	4.28	2.35	H8=Electricité	H8	AI_4	73
3.51	0.000	37.57	8.18	5.56	TYPO=Unipersonnel	TYPO	BU_6	173
3.29	0.001	31.21	22.14	18.14	aisance=WC moderne	aisance	CB_3	564
3.17	0.001	40.86	4.78	2.99	E20=1	E20	AM_2	93
3.07	0.001	41.77	4.15	2.54	H8=Gaz	H8	AI_5	79
3.03	0.001	29.32	33.71	29.40	TYPO=Famille élargie	TYPO	BU_3	914
2.49	0.006	36.21	5.28	3.73	typlog=villa	typlog	BY_4	116
-2.50	0.006	14.29	1.64	2.93	H8=Charbon de bois	H8	AI_3	91
-3.04	0.001	25.11	95.09	96.85	E20=0	E20	AM_1	3011
-4.29	0.000	22.65	50.94	57.51	pauvre subjective	pauvsb	CE_2	1788
-4.94	0.000	14.51	5.79	10.20	Monoparental_nuc_16#	TYPO	BU_4	317
-4.97	0.000	12.66	3.77	7.62	ECLAIR=Autre	ECLAIR	CA_1	237
-5.50	0.000	11.26	3.27	7.43	Chômeur découragé	SITAC_CM	BV_3	231
-5.67	0.000	10.67	3.02	7.24	EAU=Autre source	EAU	BZ_1	225

-5.96	0.000	4.96	0.75	3.89	CSP_CM=Aide-familial	CSP_CM	BW_1	121
-7.06	0.000	17.54	21.51	31.36	sexecm=femme	sexecm	CC_1	975
-7.57	0.000	5.80	1.51	6.66	Autre_type_de_lo_25#	typlog	BY_1	207
-7.70	0.000	18.85	32.70	44.36	WC traditionnel	aisance	CB_4	1379
-11.25	0.000	11.60	11.95	26.34	pauvre monétaire	pauvre	CD_2	819
-11.56	0.000	10.26	9.43	23.51	Cl=Mwali	STRATE	AA_2	731
-12.28	0.000	10.46	10.82	26.44	clage=55 ans et +	clage	CG_4	822
-14.18	0.000	7.40	6.92	23.90	SITAC_CM=Inactif	SITAC_CM	BV_4	743
-14.28	0.000	11.36	16.10	36.25	CSP_CM=sans emploi	CSP_CM	BW10	1127
-15.90	0.000	9.04	11.82	33.45	pauvcv=non pauvre cv	pauvcv	CF_1	1040
-16.11	0.000	18.97	59.50	80.22	statlog=Propriétaire	statlog	BX_3	2494
-16.47	0.000	17.44	49.81	73.01	Maison individuelle	typlog	BY_2	2270
-16.80	0.000	1.94	1.38	18.24	ECLAIR=Lampe pétrole	ECLAIR	CA_2	567
-16.95	0.000	4.26	3.90	23.38	Cl=Reste de Ngazidja	STRATE	AA_4	727
-17.57	0.000	5.45	5.91	27.73	EAU=Eau de pluie	EAU	BZ_2	862
-19.10	0.000	6.98	9.81	35.96	Milieu=raural	Milieu	BT_1	1118
-28.45	0.000	8.62	21.38	63.43	H8=Bois	H8	AI_2	1972

CLASSE 3 / 4

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES		IDEN	POIDS
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES		
				20.75	CLASSE 3 / 4		aa3a	645
35.20	0.000	53.86	94.11	36.25	CSP_CM=sans emploi	CSP_CM	BW10	1127
35.12	0.000	69.04	79.53	23.90	SITAC_CM=Inactif	SITAC_CM	BV_4	743
18.86	0.000	41.74	63.10	31.36	sexecm=femme	sexecm	CC_1	975
14.50	0.000	39.17	49.92	26.44	clage=55 ans et +	clage	CG_4	822
12.75	0.000	27.37	84.50	64.04	Milieu=urbain	Milieu	BT_2	1991
10.45	0.000	45.43	22.33	10.20	Monoparental nuc_16#	TYPO	BU_4	317
10.29	0.000	24.90	88.99	74.14	ECLAIR=Ma-Mwè	ECLAIR	CA_3	2305
9.41	0.000	31.48	45.74	30.14	Cl=Moroni	STRATE	AA_1	937
8.83	0.000	24.41	86.67	73.66	non pauvre monetaire	pauvre	CD_1	2290
8.56	0.000	25.04	80.31	66.55	pauvcv=pauvre cv	pauvcv	CF_2	2069
8.38	0.000	34.40	30.08	18.14	aisance=WC moderne	aisance	CB_3	564
6.66	0.000	41.12	12.56	6.34	Monoparental élargi	TYPO	BU_5	197
6.46	0.000	47.41	8.53	3.73	typlog=villa	typlog	BY_4	116
6.01	0.000	40.46	10.85	5.56	TYPO=Unipersonnel	TYPO	BU_6	173
5.49	0.000	27.38	36.59	27.73	EAU=Eau de pluie	EAU	BZ_2	862
4.67	0.000	26.27	36.12	28.53	H8=Pétrole	H8	AI_6	887
4.57	0.000	26.96	30.39	23.38	Cl=Reste de Ngazidja	STRATE	AA_4	727
3.71	0.000	22.38	78.76	73.01	Maison individuelle	typlog	BY_2	2270
3.54	0.000	24.19	42.79	36.70	Latrine améliorée	aisance	CB_2	1141
3.30	0.000	21.93	84.81	80.22	statlog=Propriétaire	statlog	BX_3	2494
2.90	0.002	30.72	7.29	4.92	SITAC_CM=Chômeur BIT	SITAC_CM	BV_2	153
2.89	0.002	23.24	47.60	42.49	non_pauvre_subje_27#	pauvsub	CE_1	1321
2.70	0.003	34.18	4.19	2.54	H8=Gaz	H8	AI_5	79
2.34	0.010	32.88	3.72	2.35	H8=Electricité	H8	AI_4	73
-2.89	0.002	18.90	52.40	57.51	pauvre subjective	pauvsub	CE_2	1788
-3.90	0.000	11.74	4.81	8.49	Logé_gratuit_et_24#	statlog	BX_2	264
-4.48	0.000	15.88	23.41	30.59	Robinet extérieur	EAU	BZ_3	951
-4.95	0.000	13.81	13.64	20.49	clage=25 à 34 ans	clage	CG_2	637
-5.25	0.000	2.13	0.31	3.02	cadre_ingénieur_19#	CSP_CM	BW_4	94
-5.49	0.000	2.00	0.31	3.22	Apprenti_ou_Stag_17#	CSP_CM	BW_2	100
-5.52	0.000	3.31	0.62	3.89	CSP_CM=Aide-familial	CSP_CM	BW_1	121
-6.86	0.000	16.89	51.63	63.43	H8=Bois	H8	AI_2	1972
-7.00	0.000	11.90	13.49	23.51	Cl=Mwali	STRATE	AA_2	731
-8.20	0.000	1.94	0.62	6.63	cadre_moyen_age_18#	CSP_CM	BW_3	206
-8.56	0.000	12.21	19.69	33.45	pauvcv=non pauvre cv	pauvcv	CF_1	1040
-8.83	0.000	10.50	13.33	26.34	pauvre monétaire	pauvre	CD_2	819
-8.90	0.000	1.72	0.62	7.46	employé/ouvrier_22#	CSP_CM	BW_8	232
-9.05	0.000	9.38	10.39	22.97	Cl=Ndzouani	STRATE	AA_3	714
-10.22	0.000	12.55	26.82	44.36	WC traditionnel	aisance	CB_4	1379
-10.48	0.000	1.06	0.47	9.13	employé/ouvrier_21#	CSP_CM	BW_7	284
-10.55	0.000	12.89	30.08	48.41	clage=35 à 54 ans	clage	CG_3	1505
-10.63	0.000	5.23	4.19	16.60	Maison_à_plsrs_1_26#	typlog	BY_3	516
-10.88	0.000	5.64	4.96	18.24	ECLAIR=Lampe pétrole	ECLAIR	CA_2	567
-12.36	0.000	10.71	22.33	43.26	Couple avec enfant	TYPO	BU_1	1345
-12.75	0.000	8.94	15.50	35.96	Milieu=raural	Milieu	BT_1	1118
-18.86	0.000	11.15	36.90	68.64	sexecm=homme	sexecm	CC_2	2134
-19.25	0.000	1.59	2.17	28.27	travailleur pour_23#	CSP_CM	BW11	879
-35.20	0.000	1.92	5.89	63.75	Actif occupé	SITAC_CM	BV_1	1982

CLASSE 4 / 4

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES		IDEN	POIDS
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES		
				26.99	CLASSE 4 / 4		aa4a	839
31.97	0.000	63.17	78.31	33.45	pauvcv=non pauvre cv	pauvcv	CF_1	1040
30.85	0.000	81.66	55.18	18.24	ECLAIR=Lampe pétrole	ECLAIR	CA_2	567
27.38	0.000	50.83	83.55	44.36	WC traditionnel	aisance	CB_4	1379
25.05	0.000	64.57	56.26	23.51	Cl=Mwali	STRATE	AA_2	731
25.02	0.000	40.62	95.47	63.43	H8=Bois	H8	AI_2	1972
23.84	0.000	52.59	70.08	35.96	Milieu=raural	Milieu	BT_1	1118
19.19	0.000	53.48	52.21	26.34	pauvre monétaire	pauvre	CD_2	819
13.97	0.000	48.18	41.00	22.97	Cl=Ndzouani	STRATE	AA_3	714
13.51	0.000	67.97	18.71	7.43	Chômeur découragé	SITAC_CM	BV_3	231
11.16	0.000	40.69	46.13	30.59	Robinet extérieur	EAU	BZ_3	951
10.30	0.000	33.95	72.35	57.51	pauvre subjective	pauvsub	CE_2	1788
8.37	0.000	30.15	89.63	80.22	statlog=Propriétaire	statlog	BX_3	2494
7.05	0.000	27.83	99.88	96.85	E20=0	E20	AM_1	3011
6.87	0.000	33.31	53.40	43.26	Couple avec enfant	TYPO	BU_1	1345
6.79	0.000	47.56	12.75	7.24	EAU=Autre source	EAU	BZ_1	225
5.91	0.000	55.00	6.56	3.22	Apprenti_ou_Stag_17#	CSP_CM	BW_2	100

4.93	0.000	47.93	6.91	3.89	CSP_CM=Aide-familial	CSP_CM	BW_1	121
4.71	0.000	32.03	43.03	36.25	CSP_CM=sans emploi	CSP_CM	BW10	1127
3.93	0.000	31.37	40.05	34.45	Robinet logt ou cour	EAU	BZ_4	1071
3.61	0.000	32.81	24.91	20.49	clage=25 à 34 ans	clage	CG_2	637
3.20	0.001	40.68	5.72	3.80	clage=20 à 24	clage	CG_1	118
2.79	0.003	35.75	8.82	6.66	Autre_type_de_lo_25#	typlog	BY_1	207
2.47	0.007	28.19	76.28	73.01	Maison individuelle	typlog	BY_2	2270
-2.72	0.003	24.72	44.34	48.41	clage=35 à 54 ans	clage	CG_3	1505
-3.35	0.000	16.18	3.34	5.56	TYPO=Unipersonnel	TYPO	BU_6	173
-3.70	0.000	16.81	4.65	7.46	employé/ouvrier_22#	CSP_CM	BW_8	232
-4.61	0.000	5.48	0.48	2.35	H8=Electricité	H8	AI_4	73
-4.64	0.000	20.46	18.12	23.90	SITAC_CM=Inactif	SITAC_CM	BV_4	743
-4.71	0.000	24.12	56.97	63.75	Actif occupé	SITAC_CM	BV_1	1982
-4.97	0.000	20.90	22.77	29.40	TYPO=Famille élargie	TYPO	BU_3	914
-5.20	0.000	5.49	0.60	2.93	H8=Charbon de bois	H8	AI_3	91
-5.69	0.000	13.38	4.53	9.13	employé/ouvrier_21#	CSP_CM	BW_7	284
-6.06	0.000	3.19	0.36	3.02	cadre,_ingénieur_19#	CSP_CM	BW_4	94
-6.17	0.000	1.27	0.12	2.54	H8=Gaz	H8	AI_5	79
-6.83	0.000	1.08	0.12	2.99	E20=1	E20	AM_2	93
-7.07	0.000	7.77	1.91	6.63	cadre_moyen,_age_18#	CSP_CM	BW_3	206
-7.41	0.000	1.72	0.24	3.73	typlog=villa	typlog	BY_4	116
-10.30	0.000	17.56	27.65	42.49	non_pauvre_subje_27#	pauvsub	CE_1	1321
-12.85	0.000	2.56	1.07	11.29	statlog=Locataire	statlog	BX_1	351
-15.89	0.000	3.55	2.38	18.14	aisance=WC moderne	aisance	CB_3	564
-18.37	0.000	8.85	12.04	36.70	Latrine améliorée	aisance	CB_2	1141
-19.19	0.000	17.51	47.79	73.66	non pauvre monetaire	pauvre	CD_1	2290
-19.79	0.000	2.34	2.03	23.38	Cl=Reste de Ngazidja	STRATE	AA_4	727
-21.53	0.000	3.04	3.22	28.53	H8=Pétrole	H8	AI_6	887
-23.70	0.000	1.04	1.07	27.73	EAU=Eau de pluie	EAU	BZ_2	862
-23.84	0.000	12.61	29.92	64.04	Milieu=urbain	Milieu	BT_2	1991
-25.62	0.000	0.64	0.72	30.14	Cl=Moroni	STRATE	AA_1	937
-28.93	0.000	12.89	35.40	74.14	ECLAIR=Ma-Mwè	ECLAIR	CA_3	2305
-31.97	0.000	8.80	21.69	66.55	pauvcv=pauvre cv	pauvcv	CF_2	2069

Tableau 40: Seuil calorique par jour et par individu retenu dans quelques Etats membres

Pays	Seuil calorique (Kcalories)
Bénin	2400
Burkina Faso	2283
Burundi	2400
Centrafrique	2400
Cameroun	2900
Cap Vert	-
Comores	2160
Congo	2450
Côte d'Ivoire	-
Gabon	2100
Guinée	2100
Guinée Bissau	-
Guinée équatoriale	-
Mali	2450
Mauritanie	-
Niger	2400
Sénégal	2400
Tchad	2400
Togo	2400

Source : AFRISTAT à partir des profils de pauvreté des États (Bilan fin 2006)

Tableau 41: Echelle des unités de consommation en équivalent adulte

	Échelle Équivalence adulte	
	Homme	Femme
0 – 1 an	0,27	0,27
1 – 3 ans	0,45	0,45
4 – 6 ans	0,61	0,61
7 – 9 ans	0,73	0,73
10 – 12 ans	0,86	0,73
13 – 15 ans	0,96	0,83
16 – 19 ans	1,02	0,77
20 – 50 ans	1,00	0,77
51 ans et plus	0,86	0,79

Source : FAO

Plan de sondage pour l'enquête 1-2-3

La base de sondage pour la phase 3 est l'échantillon des ménages enquêtés à la phase 1 de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel aux Comores. Les propositions qui sont faites ci-après sont basées sur l'échantillon initial de ménages tiré pour l'enquête de la phase 1. Elles seront finalisées à la suite d'un bilan de l'EESIC, en l'occurrence en listant exactement par ZD le nombre de ménages réellement enquêtés à la phase 1.

Le nombre de ménages à tirer pour la phase 3 est fonction de la charge d'un enquêteur. Cette charge a été estimée à 36 ménages par enquêteur pour toute la durée de la collecte des données de la phase 3.

Des calculs ont été faits pour la répartition des ZD aux enquêteurs dans toutes les strates. Le nombre de ZD à attribuer à un enquêteur sera une combinaison des nombres de ménages suivants : 3, 6, 9, 12, 15 et 18. A titre d'exemple, on peut attribuer à un enquêteur de Moroni, l'une des combinaisons suivantes :

- Une ZD de 6 ménages et 2 ZD de 15 ménages ;
- Une ZD de 6 ménages, 2 ZD de 9 ménages et 1 ZD de 12 ménages
- Une ZD de 6 ménages, 1 ZD de 12 ménages et 1 ZD de 18 ménages
- Trois ZD de 12 ménages
- Quatre ZD de 9 ménages
- Deux ZD de 9 ménages et une ZD de 18 ménages

Le plan de tirage des ménages est défini ci-après. Les tableaux de répartition des ZD par enquêteur selon les strates sont présentés en annexes.

Moroni : échantillon de 1008 ménages

On reconduit l'intégralité de l'échantillon de la phase 1.

Reste de Ngazidza : échantillon de 756 ménages

- Tirage de 3 ménages dans toutes les ZD de 6 ménages (au nombre de 9)
- Tirage de 6 ménages dans toutes les ZD de 9 ménages (au nombre de 21)
- Tirage de 6 ménages dans 9 ZD de 12 ménages
- Tirage de 9 ménages dans 31 ZD de 12 ménages
- Tirage de 9 ménages dans toutes les ZD de 15 ménages (au nombre de 21)
- Tirage de 9 ménages dans toutes les ZD de 18 ménages (au nombre de 9)

Ndzouani : échantillon de 756 ménages

- Maintien de l'échantillon des ZD de 6 ménages (au nombre de 7) et de 9 ménages (au nombre de 20)
- Tirage de 9 ménages dans 30 ZD de 12 ménages
- Tirage de 9 ménages de 20 ZD de 15 ménages
- Tirage de 12 ménages de 7 ZD de 18 ménages

Mwali

- Tirage de 6 ménages dans toutes les ZD de 9 ménages (au nombre de 13)
- Tirage de 9 ménages dans 2 ZD de 12 ménages
- Maintien de 7 ZD avec 12 ménages
- Tirage de 12 ménages dans 4 ZD de 25 ménages
- Tirage de 12 ménages dans 23 ZD de 30 ménages
- Tirage de 12 ménages dans 21 ZD de 35 ménages

Tableau 40 : liste des produits utilisés dans l'EIM et l'EDMC

IEM 2004	
Rang	Libellés
1	Riz importé
2	Pain
3	Manioc frais
4	Pommes de terre locale
5	Aubergines
6	Brède de manioc
7	Brède de mafama
8	Chou petsai
9	Salade
10	Tomates
11	Bananes
12	Coco sec
13	Oranges
14	Huile importée
15	Viande congelée
16	Œufs
17	Thon frais
18	Poivre
19	Piment
20	Sucre
21	Sel
22	Fanta
23	Coca

EDMC-2014 – Phase 3	
Rang	Libellés
1	Riz ordinaire avec brisures
2	Autres poissons frais de mer
3	Ailes de poulets
4	Banane fraîche non mure
5	Viande de bœuf fraîche avec os
6	Viande de bœuf fraîche sans os
7	Noix de coco
8	Sucre importé en poudre blanc/rond
9	Manioc frais en tubercule
10	Pomme de terre importée
11	Tomate fraîche locale
12	Poulet congelé
13	Riz Basmati
14	Farine de blé
15	Poissons salés
16	Oignon importé frais
17	Concentré de tomate importé, autre
18	Feuille de manioc du village
19	Poisson avion frais
20	Autres tubercules et produits de base de tubercules et plantain n.d.a
21	Banane douce
22	Viande de bœuf préemballée
23	Autres viandes de bœuf Nn.d.a.
24	Lait caillé
25	Oignon frais
26	Boite de sardine à l'huile végétale

27	Lait entier en poudre Nido
28	Riz long grain
29	Poisson frais appolo
30	Autres épices et condiments n.d.a.
31	Sel en cristaux
32	Sardine fraiche
33	Pain de blé industriel en baguette
34	Lait frais de vache
35	Ail frais importé
36	Tomate importée
37	Huile de soja brute
38	Autres légumes secs n.d.a.
39	Huile raffinée de soja (Huile Oilio, Lesieur, Brôli, Cap d'or, Solior, etc.)
40	Cuisses de poulet
41	Pain de blé local artisanal
42	Autres laits n.d.a.
43	Boisson gazeuse en cannette (coca cola, fanta, malta, maltina, etc.)
44	Riz à grain moyens
45	Patate douce fraiche
46	Riz local blanc longs grains
47	Autres poissons congelés
48	Poisson ceinture frais
49	Autres huiles végétales raffinées
50	Autres huiles brutes n.d.a (coco, amande, mais, palmiste, etc.)

PERSONNEL DE LA PHASE 3 DE L'ENQUETE 1-2-3

COORDONNATEUR TECHNIQUE

Ahmed Djoumoi

EQUIPE TECHNIQUE

Mohamed Salim, Responsable Composante Statistique du PRCI

Swalah Eddine Saïd Mohamed Mkandzile, Consultant National

Moinafatima Abdallah, Assistante Administrative et Financière

Hassane Djaé, Chauffeur Planton

Soifawi Ben Moumine Salim, chaffeur Planton

CONSULTANTS ANALYSTES

Moudiddine Kaambi

Mohamed Djamaldine

Halifa Aoussidine

Hamidou Saïd Ounais

Saïd Djaffar Soudjay Ali

PERSONNEL DE LA COLLECTE

COORDINATEURS TECHNIQUES REGIONAUX

Zakariya Dayadji ; Directeur Régional Plan Mohéli

Claude Ben Ali Bacar ; Directeur Régional Plan Anjouan

SUPERVISEURS GENERAUX

Halifa Aoussidine

Ahmed Abdallah

SUPERVISEURS DES STRATES

Saïd Abdou Saïd

Ibrahim Moussa

Elimane Mohamed

Kaddafi Salim

CONTROLEURS

Abdoul-Limoutoilib Boinamaecha	Anfani Mogni	Assane Soidri Houlam
Kassim Madi	Mikitadi Boura Houmadi	Nafoundine Abtoihi
Nourdine Boussoury	Mohamed Kassai	Mariamou Said Ali
Assane Soilihi	Samra Andili	Mohamed Oussene
Rosette Ahmed	Nassuhou Ahmed	Nadjahou Abdoulatuf
Saïdat Ibrahim	Abdoulhamid Alhamid	Mohamed Ali Ahamada
Mohamed Ahmed Said	Nouroulhouda Soilih	Moinamkou Mohamed
Mradabi Hassani	Toilhata Abdillah Ali	Imamou Ali Imamou
Rahamata Said Ahamada	Dananir Omar Chamsia	Youssouf Abdallah Libasse
Oumrati Hamidou		

AGENTS DE COLLECTE

Ali Abdallah Allaoui	Ambouharia Said Mansoibo	Amir Said Moegne
Chanbani Madi Kassim	Djaouchane Houtoibou	Hanine Issoufi Zidine
Houmadi Said	Nadaliaminati Allaoui	Nassime-Eddine Hamidouna
Nomane Dhihaki	Nouwoudi Loutfi	Kazouine Abdou
Ladhati Ahamada	Laila Ali	Saandia Ali Houmadi
Same Hamdani Ahamada	Soifiat Haribou	Soibtoine Monsoib
Soamananjara Zakia Said	Soukiatti Djida Soufou	Yasmine Bacar Salim
Colette Fahard-Eddine	Ali Ben Abdou	Karima Issouf
Hadidja Attoumane	Hamid Issouf	Hafaizi Mahazouni
Nizare Said Oili	Chery Djamil	Allaoui Rachid
Fayzat Ibrahim	Nafissat Mahamoud	Lackmat Abdou M'lamali
Rihana Ali Ahmed	Echata Daoud Bacar	Soilihi Youssouf

Ali Abdou	Mohamed Idrisse	Mariama Said
Houmadi Djamil	Fardjati Daroussi	Nassuf Abdou
Abdou Said Abdallah	Abdou Said Mdahoma	Abdoulhakim Cheikh Ali
Adjilani Fatima	Ahmed Moindjié	Ahmed Bacar
Ali Ben Ali Hadidja	Amerdine Mohamed	Anfifa Mansoib
Bendjadid Ali Mohamed	Chaoili Halid	Dhoifiri Rachidi
Dhoimrati Ali Ben Hafizou	Djoumoiti Mohamed	Enriati Youssouf
Fatima Abdou Soilih	Hadidja Bacar	Ibrahim Omar
Ishkal Mossa	Karima Ali Boina	Lailat Mohamed
Mariama Said Omar	Marie Ibrahim Ali	Mistoihi Mandji
Mohamed Mahamoudou	Mourchid Youssouf	Mohamed Mhoumadi Naslate
Moinamkaya Moindzé	Mouridi Mohamed	Moussa Hamada
Moustoifa Ahmed Mchinda	Nadhrata Mohamed	Nadia Ibouroi
Nadjat Youssouf	Naimou Djabir	Rafiou Achirafi
Ramoulati Soubira	Rehema Abdou	Said Djoumoi
Said Lina	Soirda Daoud	Thaoubane Mradabi
Youssouf Ali Msa	Zainaba Abdou	Zainaba Ahamada
Zainaba Ahamada Hassani		

VERIFICATEURS EDITEURS

CHEF DE L'ATELIER D'EDITION ET VERIFICATION

Abdillah Ali Omar

AGENTS VERIFICATEURS EDITEURS

Chaimat Ahmed Chenda	Zouhrat Mohamed Ahmed	Hadidja Salim Ben Tamou
Karima Mdahoma	Antikatti Ibrahim	Mohamed Boinahérie

CHEF D'ATELIER PROGRAMMEUR

Mshangama Monaward

CONTROLEURS DE SAISIE

Asma Soulé

Youssouf Said

AGENTS DE SAISIE

Asmahane Raouzatou Nahiane

Faiza Ibrahim

Karima Mouigni

Moizena Youssouf

Nadjma Soulé

Soibaha Msoma

Bahati Bourhane

Fatima Amadi Bacar

Mariama Moussa

Mounira Ibrahim

Rambou Rifka

Soifiat Abdallah

Echata Ahamada

Hadidja Ali Ahmed

Marie Mohamed Abdou

Mzé Trounda

Moinaecha Youssouf

Zoulhati Soudjay

Bibliographie

AFRISTAT (2009): Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée: bilan dans les pays membres d'AFRISTAT

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (2011): Les Dynamiques de la Pauvreté au Sénégal : Pauvreté chronique, pauvreté transitoire et vulnérabilités

Banque Africaine de Développement (2010): Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo

Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques de la République du Congo (2005): Profil de la pauvreté au Congo en 2005

Direction De La Prévision Et De La Statistique (2005) : La Consommation A Dakar : le rôle du secteur informel dans la demande des ménages

Fonds Monétaire International (2011): République islamique de Mauritanie : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Ibrahima Sy (2013): L'approche subjective comme instrument de compréhension de la pauvreté : Le cas du Sénégal.

Institut De Statistiques Et D'études Economiques Du Burundi (2015): profil et déterminants de la pauvreté au Burundi

Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso (2005): Analyse des déterminants de la pauvreté dans la boucle du Mouhoun

Jeanne Lazarus (2006): les pauvres et la consommation

Julia Rachel RAVELOSOA (2000): les indicateurs de pauvreté subjective, quel intérêt ?

Siriki Coulibaly (2013) : Techniques de mesure et d'analyse de la pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT